

PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

Progression des apprentissages au secondaire

Français, langue d'enseignement

1^{re} secondaire

Année scolaire 2021-2022

Apprentissages à prioriser pour l'année scolaire 2021-2022 en contexte pandémique

Des modifications ont été apportées à la version produite pour l'année scolaire 2020-2021.

Table des matières

Progression des apprentissages au secondaire	3
Présentation	4
PREMIÈRE PARTIE : LES MODES DE DISCOURS	5
Les contenus d'apprentissage rattachés aux familles de situation liées à l'information	
1. La description dans les textes écrits et oraux	6
2. L'explication dans les textes écrits et oraux	12
Les contenus d'apprentissage rattachés aux familles de situation liées à la pensée critique	
3. La justification dans les textes écrits et oraux	17
4. L'argumentation dans les textes écrits et oraux	22
Les contenus d'apprentissage rattachés aux familles de situation liées à la création	
5. La narration dans les textes littéraires	27
6. Le théâtre	34
7. La poésie	37
DEUXIÈME PARTIE : LES RESSOURCES DE LA LANGUE	43
1. Les ressources de la langue pour nommer et caractériser (le lexique, des structures syntaxiques, la reprise)	44
2. Les ressources de la langue pour situer dans le temps (le lexique, des structures syntaxiques, le système des temps verbaux, la conjugaison)	55
3. Les ressources de la langue pour exprimer un point de vue : introduire des discours rapportés (DR) (le discours direct, le discours indirect, les conventions)	62
4. Les ressources de la langue pour exprimer un point de vue : modaliser (les marques de modalité)	66
TROISIÈME PARTIE : INDEX DES CONTENUS À ENSEIGNER SYSTÉMATIQUEMENT	70
ANNEXES	82
Annexe 1 Synthèse des genres de textes retenus	82
Annexe 2 Synthèse des PROCESSUS ET STRATÉGIES inscrits dans le Programme du 1 ^{er} cycle	83
Annexe 3 Synthèse des PROCESSUS ET STRATÉGIES inscrits dans le Programme du 2 ^e cycle	86
BIBLIOGRAPHIE	88

Droits de reproduction

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction. Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : [www.mels.gouv.qc.ca/progression/secondaire/]

Progression des apprentissages au secondaire

La progression des apprentissages au secondaire constitue un complément à chaque programme disciplinaire en apportant des précisions sur les connaissances que les élèves doivent acquérir et être capables d'utiliser à chaque année du secondaire. Il s'agit d'un outil qui est mis à la disposition des enseignantes et des enseignants pour les aider à planifier leur enseignement et les apprentissages que feront leurs élèves.

Place des connaissances dans l'apprentissage

Les connaissances qu'un jeune acquiert lui permettent de mieux comprendre l'univers dans lequel il évolue. Depuis son tout jeune âge, à l'intérieur de sa famille et par ses contacts avec ses amis et les médias, notamment, celui-ci accumule et utilise une quantité toujours croissante de connaissances, et ce sera le rôle de l'école de l'amener progressivement à les élargir, à les approfondir et à les organiser.

Connaissances et compétences sont appelées à se renforcer mutuellement. D'un côté, les connaissances se consolident à travers leur utilisation; de l'autre, l'exercice des compétences entraîne l'acquisition de nouvelles connaissances. Faire acquérir des connaissances pose toutefois le défi de les rendre utiles et durables, ce qui renvoie à la notion de compétence. En effet, on n'est véritablement assuré de l'acquisition d'une règle de grammaire, par exemple, que lorsqu'elle est utilisée de façon appropriée, dans des textes et des contextes variés qui vont au-delà de l'exercice répétitif et ciblé.

Intervention de l'enseignante ou de l'enseignant

Le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant dans l'acquisition des connaissances et dans le développement des compétences est essentiel et une intervention de sa part est requise tout au long de l'apprentissage. La Loi sur l'instruction publique lui donne d'ailleurs la responsabilité du choix des « modalités d'intervention pédagogique qui correspondent aux besoins et aux objectifs fixés pour chaque groupe ou chaque élève qui lui est confié » (article 19). Il appartient donc à l'enseignante ou à l'enseignant d'adapter ses interventions et de les appuyer sur une diversité de stratégies, qu'il s'agisse par exemple d'un enseignement magistral donné à l'ensemble de la classe, d'un enseignement individualisé offert à un élève ou à un petit groupe d'élèves, d'une série d'exercices à faire, d'un travail d'équipe ou d'un projet particulier à réaliser.

Afin de répondre aux besoins des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant favorisera leur participation aux activités proposées à l'ensemble de la classe, mais il prévoira aussi, le cas échéant, des mesures de soutien. Ces mesures pourront prendre la forme d'un enseignement plus explicite de certaines connaissances, par exemple, ou encore celle d'interventions spécialisées.

Quant à l'évaluation des apprentissages, elle a essentiellement deux fonctions. Elle permet d'abord de porter un regard sur les apprentissages de l'élève pour le guider et le soutenir de façon appropriée. Elle sert ensuite à vérifier à quel point l'élève a fait les apprentissages attendus. Cependant, quelle qu'en soit la fonction, conformément à la Politique d'évaluation des apprentissages, l'évaluation devrait porter à la fois sur les connaissances de l'élève et sur la capacité qu'il a de les utiliser efficacement dans des contextes qui font appel à ses compétences.

Structure

La progression des apprentissages est présentée sous forme de tableaux qui regroupent les connaissances de façon semblable à celle des programmes disciplinaires. Ainsi, pour la mathématique, par exemple, ces connaissances sont présentées par champs : arithmétique, géométrie et autres. Lorsqu'une discipline est en continuité avec le primaire, un arrimage est proposé entre la *Progression des apprentissages au primaire* et la *Progression des apprentissages au secondaire*. Chaque connaissance indiquée est par ailleurs associée à une ou à plusieurs années du secondaire au cours de laquelle ou desquelles elle constitue un objet formel d'enseignement.

Une légende accompagne la progression. Trois symboles composent cette légende : une flèche, une étoile et un espace grisé. Ce qui est attendu de l'élève est décrit de la façon suivante :

→	L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, apprend à reconnaître un phénomène et son rôle dans le texte dans les contextes où il figure fréquemment.
★	L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène langagier à connaître et à utiliser adéquatement à la fin de l'année scolaire.
	L'élève, de façon autonome, réutilise adéquatement les connaissances relatives au phénomène étudié dans les situations équivalentes et, graduellement, dans des situations plus complexes.

Présentation

Liens avec le Programme

Le document *Progression des apprentissages en français, langue d'enseignement* est un complément au *Programme de formation de l'école québécoise* actuel. Le programme de français repose sur le développement de trois compétences : *Lire et apprécier des textes variés*, *Écrire des textes variés*, *Communiquer oralement selon des modalités variées* et il relie les contenus d'apprentissage en français aux familles de situations qui sont des regroupements de contextes d'apprentissage spécifiques. Par exemple, pour informer par écrit dans différentes situations, les élèves feront, notamment, des apprentissages spécifiques liés à la description et aux processus, stratégies, notions et concepts nécessaires au développement de la compétence à écrire.

Organisation de la Progression

La *Progression* offre un portrait précis et détaillé des éléments de contenu à travailler en français au secondaire. D'une année à l'autre, les élèves sont amenés à explorer des textes écrits et oraux de plus en plus complexes dans des contextes diversifiés et stimulants.

La **première partie**, *Les modes de discours*, regroupe les contenus d'apprentissage rattachés à ces derniers en lien avec les familles de situations. Les modes de discours sont : *la description* et *l'explication*, liées à l'information; *la justification* et *l'argumentation*, liées à la pensée critique; *la narration*, *le théâtre* et *la poésie*, liés à la création. Comme ces modes de discours s'actualisent dans des genres de textes particuliers, une sélection de genres amorce la *Progression*. De plus, pour faciliter une continuité entre le primaire et le secondaire, un paragraphe résume, pour chaque mode de discours, l'essentiel des apprentissages amorcés ou réalisés au primaire.

La **deuxième partie**, *Les ressources de la langue*, présente exclusivement les notions et concepts relatifs à la langue et les regroupe en fonction de leur utilité en situation de communication. Sont donc rassemblés les éléments du lexique, de la grammaire de la phrase et certains éléments de la grammaire du texte indispensables pour, d'une part, nommer et caractériser ce dont il est question de même que pour situer la communication dans le temps et, d'autre part, pour exprimer un point de vue par l'introduction de discours rapportés et la modalisation des énoncés.

La **troisième partie**, *Index des contenus à enseigner systématiquement*, répertorie tous les éléments de contenu qui font l'objet d'un apprentissage systématique inscrits dans la *Progression*.

Trois **annexes** complètent ce document. La première est un tableau synthèse des genres de textes sélectionnés pour chaque année du secondaire. Les deux autres regroupent, autour des processus nécessaires au développement des compétences, les stratégies inscrites dans le programme et rappelées, de manière explicite ou implicite, dans les modes de discours.

Utilisation de la Progression

La *Progression* a été conçue pour soutenir la planification de l'enseignement. Ainsi, la planification d'une situation d'apprentissage signifiante pourra être organisée à partir d'un genre (par exemple, la capsule d'information) inscrit dans un mode de discours (la description) dont on peut cibler des contenus d'apprentissage en lien avec les ressources de la langue. Elle peut aussi se faire en ciblant d'abord quelques objets d'enseignement et d'apprentissage liés à un mode de discours (par exemple, les procédés de réfutation en argumentation) pour choisir ensuite les ressources de la langue (le lexique de la négation) nécessaires à la réalisation d'une tâche comme la production d'une lettre ouverte. On peut encore concevoir le travail de planification à partir d'un procédé textuel (introduire des dialogues) ou d'une connaissance grammaticale (la phrase subordonnée à valeur temporelle) pour associer l'un et l'autre à la pratique d'un genre, le conte par exemple. Dans tous ces cas, l'index sera utile pour repérer les sections du document qui répondent au besoin de planification.

Élaboration et rédaction :

M^{mes} Monique Careau, Suzanne-G. Chartrand, Hélène Nolin et Marie-Christine Paret

Première partie : les modes de discours

Le programme de français rattache le développement des compétences à la planification de situations de communication qui se réalisent dans des modes de discours. Ces derniers structurent le message d'une façon particulière selon le genre de texte et ils privilégient certaines ressources langagières. L'essentiel du contenu de chaque mode de discours est donc constitué d'un tableau des genres et d'un tableau des contenus d'apprentissage dans lequel on retrouve les stratégies, notions et concepts du programme.

Organisation de la première partie

La première partie, *Les modes de discours*, comporte sept sections : *La description*, *L'explication*, *La justification*, *L'argumentation*, *La narration*, *Le théâtre* et *La poésie*.

Chaque mode de discours est développé selon le plan suivant :

- Du primaire à la fin du secondaire
- La diversité des genres de textes
- Les familles de situations
- Le tableau des genres
- Le tableau des contenus d'apprentissage
 - Situation de communication
 - Organisation d'un genre
 - Cohérence textuelle
 - Insertion de séquences (s'il y a lieu)

Structure et contenu des tableaux

Le **Tableau des genres** est disposé en trois colonnes, chacune présentant les genres privilégiés pour une compétence; toutefois, un genre peut être rattaché à plus d'une compétence. Par ailleurs, plusieurs genres de textes écrits et oraux étant hétérogènes, l'appartenance d'un genre à plus d'un mode de discours y est aussi mentionnée.

Le **Tableau des contenus d'apprentissage** expose d'abord, dans la colonne de gauche, les stratégies et les savoir-faire nécessaires à l'actualisation des modes de discours et dans la partie de droite, les classes du secondaire où un apprentissage systématique ou une sensibilisation sont requis.

Deux verbes introduisent ces stratégies et ces savoir-faire : le premier désigne les apprentissages associés à la lecture et à l'écoute; le second, à l'écriture ou à la prise de parole. Sous ces verbes sont énumérés des notions, des procédés ou des moyens linguistiques et textuels, là où leur apprentissage est le plus susceptible de servir la compréhension et la production de textes écrits et oraux. Il est à noter que les genres ont orienté le choix des phénomènes linguistiques et textuels qui font l'objet d'un apprentissage systématique indiqué par une étoile; l'accès à une plus grande complexité d'un phénomène ou son approfondissement, marqué par la répétition de l'étoile, se fait par la pratique de genres différents dans les années subséquentes.

Parfois, à la droite des énoncés, de petites capitales renvoient à l'une ou l'autre section de la deuxième partie *Les ressources de la langue*. Ces renvois précisent les apprentissages linguistiques à faire ou les illustrent par des exemples.

Première partie : les modes de discours

1. La description dans les textes écrits et oraux

Du primaire à la fin du secondaire

Au primaire, l'élève a lu et écrit des textes courants variés dont la structure est descriptive, et cela, à diverses fins et dans plusieurs disciplines. Au cours de ses lectures, il s'est familiarisé avec certains genres de textes (par exemple, recette, fiche descriptive, compte rendu d'observation en sciences) et en a dégagé quelques traits caractéristiques. En écriture, il s'est appuyé sur la structure et le découpage de textes lus pour développer divers aspects autour d'un sujet connu.

Au secondaire, l'élève est amené à approfondir le concept de description; celle-ci est définie comme l'action de présenter le « quoi » ou le « comment » d'un élément du monde réel ou de mondes imaginaires dans une séquence qui consiste à énumérer les aspects et les sous-aspects d'un sujet **sans que soient établis des liens de causalité**.

La diversité des genres de textes

Au 1^{er} cycle, par diverses activités d'enseignement et d'apprentissage, l'élève accroît ses compétences à lire, à écouter, à écrire et à produire oralement différents genres de textes : les uns dans lesquels la séquence descriptive constitue l'essentiel du texte comme dans la capsule d'information ou le compte rendu d'évènement; les autres, notamment des justifications et des narrations, dans lesquels la séquence descriptive se réalise partiellement (absence de titre ou présentation d'un seul aspect).

Au 2^e cycle, l'élève élargit ses compétences en reconnaissant et en utilisant la séquence descriptive à diverses fins, par exemple, situer le contexte d'un problème ou d'une controverse dans l'explication et l'argumentation; créer une atmosphère, produire un effet (par exemple, ralentir le rythme pour accroître le suspense), etc., dans la narration.

Les familles de situations

Les genres de textes descriptifs renvoient aux familles de situations liées à l'information.

Au 1^{er} cycle :

- Lecture : *S'informer en ayant recours à des textes courants* (p. 98, 102)
- Écriture : *Informer en élaborant des descriptions* (p. 109, 112)
- Communication orale : *S'informer en ayant recours à l'écoute* (p. 120, 123); *Informer en prenant la parole individuellement* (p. 121, 123)

Au 2^e cycle :

- Lecture : *S'informer en ayant recours à une variété de textes courants et de médias* (p. 33-34)
- Écriture : *Informer en élaborant des **descriptions** et des explications* (p. 55-56)
- Communication orale : *S'informer en ayant recours à l'écoute individuellement et en interaction* (p. 79-80); *Informer en ayant recours à la prise de parole individuellement et en interaction* (p. 79-80)

Le tableau des genres de textes descriptifs

Le tableau ci-dessous présente les genres sélectionnés pour organiser, à chaque année du secondaire, le travail d'appropriation par les élèves des contenus, des notions, des procédés et des stratégies qui se rapportent à la description. L'enseignant peut choisir d'autres genres qui permettraient de répondre aux exigences des contenus de la progression.

Les genres descriptifs

	Lecture	Écriture	Communication orale
1 ^{er} cycle	1^{re} secondaire ■ Article de revue ou article sur le web ■ Capsule d'information¹ ■ Consigne ou procédure ■ Quatrième de couverture² (voir <i>Justification</i>)	1^{re} secondaire ■ Capsule d'information (lieu touristique ou non et itinéraire, paysage, territoire) ■ Pastiche d'une description⁴ de lieu dans un récit (voir <i>Narration</i>) ■ Quatrième de couverture : bref résumé et commentaire appréciatif (voir <i>Justification</i>)	1^{re} secondaire ■ Écoute d'un documentaire
	2^e secondaire ■ Article de dictionnaire ■ Appréciation critique³ d'une œuvre littéraire (voir <i>Justification</i>) ■ Biographie ■ Compte rendu d'un événement culturel, social ou sportif	2^e secondaire ■ Appréciation critique d'une œuvre littéraire : résumé de l'intrigue et justification de l'appréciation du livre (voir <i>Justification</i>) ■ Compte rendu d'un événement	2^e secondaire ■ Production d'une entrevue (jeu de rôle ou entrevue réelle) dans le but de faire connaître un auteur, une personnalité, un événement
2 ^e cycle	3^e secondaire ■ Article de vulgarisation qui vise à faire comprendre un fait, une situation, un phénomène (voir <i>Explication</i>) ■ Chapitre d'un manuel de sciences et technologie ou de sciences humaines (voir <i>Explication</i>)	3^e secondaire ■ Article de vulgarisation qui vise à faire comprendre un fait, une situation, un phénomène (voir <i>Explication</i>) ■ Résumé d'un article de journal ou d'un autre média (texte intégral ou extrait)	3^e secondaire
	4^e secondaire ■ Texte d'analyse de journal ou d'un autre média (voir <i>Explication</i>)	4^e secondaire ■ Résumé d'un texte d'analyse, d'un texte d'opinion argumentée (texte intégral ou extrait)	4^e secondaire
	5^e secondaire	5^e secondaire ■ Capsule d'information sur la langue ou sur la culture francophone	5^e secondaire ■ Écoute d'un reportage (voir <i>Explication</i> et <i>Argumentation</i>)

Les contenus d'apprentissage liés à la description

	L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, apprend à reconnaître un phénomène et son rôle dans le texte dans les contextes où il figure fréquemment.	Secondaire	
	L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène langagier à connaître et à utiliser adéquatement à la fin de l'année scolaire.		
	L'élève, de façon autonome, réutilise adéquatement les connaissances relatives au phénomène étudié dans les situations équivalentes et, graduellement, dans des situations plus complexes.		
L : Lecture É : Écriture O : Communication orale			
MOT EN PETITES CAPITALES : Consultation requise de la section <i>Ressources de la langue</i> .			
(P1; P2) : Référence au programme du 1 ^{er} et du 2 ^e cycle : lecture; écriture; communication orale; notions et concepts.			
		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle

1. Situation de communication		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
(P1 : 103, 113, 124, 126, 130, 142) (P2 : 43, 46, 50, 64, 67, 89-90, 92-94, 97, 110-111)						
1.1. En lecture et en écoute (réception) Analyser la situation et en tenir compte						
a. Identifier l'énonciateur						
i. ses caractéristiques : sa renommée, sa connaissance du sujet	→ LO	★ LO				
ii. son point de vue : neutre (ex. : article de dictionnaire), plutôt neutre (ex. : article de revue, compte rendu d'évènement, documentaire) ou plutôt subjectif (ex. : compte rendu d'un évènement, note critique, description d'un personnage)	→ LO	★ LO				
b. Observer l'absence de marques énonciatives ou, s'il y a lieu, repérer les marques énonciatives qui désignent l'énonciateur MODALISER 1.1	→ LO	★ LO				
c. Se situer comme destinataire						
i. sa connaissance du sujet	→ LO	★ LO				
ii. son intention : se représenter un élément du monde réel ou imaginaire pour apprendre, utiliser l'information dans des productions, prendre plaisir à lire, etc.	→ LO	★ LO				
iii. utilisation de moyens pour manifester, verbalement ou non, son intérêt, sa compréhension : des phrases interrogatives, exclamatives, des gestes, le regard, etc.		★ O				
1.2. En production écrite et orale Analyser la situation et en tenir compte						
a. Se situer comme énonciateur						
i. ses connaissances, ses champs d'intérêt, ses goûts	→ É	★ ÉO				
ii. son intention						
– décrire pour faire connaître (ex. : article de revue, capsule d'information, compte rendu d'évènement, résumé); point de vue plutôt neutre	★ É	★ ÉO	★ É	★ É		
– décrire pour inciter à agir (ex. : entrevue, note critique, quatrième de couverture); point de vue plutôt expressif ou subjectif	★ É	★ ÉO				
– décrire pour faire comprendre (ex. : article de vulgarisation scientifique, contexte de la controverse); point de vue plutôt neutre			★ É	★ É		
– décrire pour créer des éléments d'un univers (lieu, personnage de récit); point de vue plutôt expressif ou subjectif	★ É	★ É	★ É			
b. Prendre en compte son destinataire et les caractéristiques de ce dernier : son âge, son sexe, son statut social, sa connaissance du sujet, ses goûts	★ É	★ ÉO				
c. Indiquer ou non, par des marques énonciatives, la présence de l'énonciateur et du destinataire MODALISER 1	★ É	★ ÉO				
1.3. Prendre en considération le contexte de réception et de production						
a. Tenir compte du contexte de production de la description : date, lieu, support (ex. : Internet, journal, livre, revue, télévision)	→ LÉO	★ LÉO				
b. Tenir compte des conditions de réalisation de la tâche (ex. : annotation de textes, prise de notes, temps alloué)	→ LÉO	★ LÉO				
c. Évaluer la crédibilité des sources écrites, sonores et visuelles selon leur origine (type de document, auteur connu ou non, fiable ou non, contenu vérifiable ou non)	→ LO	★ LÉO	★ LÉ			

2. Organisation d'un genre descriptif : façon dont se réalise la séquence descriptive (P1 : 104-106, 114-116, 126-127) (P2 : 46-48, 65-66, 69-71, 90-91, 96-97, 119)		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
2.1.	Comprendre ou donner un titre neutre ou évocateur indiquant le sujet	★ LÉO	★ LÉO			
2.2.	Identifier ou introduire le sujet de la description	★ LÉO	★ LÉO			
a.	Observer ou ajouter, s'il y a lieu, une phrase qui suscite l'attention	★ LÉO	★ LÉO			
b.	Observer ou ajouter, s'il y a lieu, une formule qui établit le contact	★ O	★ O			
2.3.	Reconnaître ou développer les aspects et les sous-aspects du sujet en utilisant ses connaissances et sa documentation					
a.	Identifier les aspects décrits ou présenter les aspects appropriés selon différents plans					
i.	un plan thématique : agencement ordonné d'aspects et de sous-aspects du sujet (parties ou composantes, propriétés, qualités)	★ LÉO	★ LÉO			
ii.	un plan temporel : les différents aspects sont des étapes ou des phases présentées selon leur déroulement dans le temps		★ LÉO			
iii.	un plan spatial : les aspects organisés dans l'espace sont présentés selon des repères géographiques, selon un axe vertical ou horizontal, de l'intérieur vers l'extérieur, etc.	★ LÉO				
b.	Identifier les aspects et les sous-aspects décrits ou les développer avec précision, de manière sommaire ou détaillée, en ayant recours aux moyens suivants :					
i.	les procédés descriptifs					
	– l'énumération des aspects	★ LÉO	★ LÉO			
	– la caractérisation	★ LÉO	★ LÉO			
	– la situation dans l'espace	★ LÉO				
	– la situation dans le temps		★ LÉO			
ii.	les moyens linguistiques					
	– le champ lexical lié au sujet	★ LÉO	★ LÉO			
	– la précision du vocabulaire NOMMER-CARACTÉRISER 1.2; 3.1; 8	★ LÉO	★ LÉO			
	• le lexique pour situer dans l'espace					
	○ le nom propre ou commun de lieu pour localiser (ex. : <i>il est parti pour New York; l'édifice Marie-Guyart</i>)	★ LÉ				
	○ les verbes qui situent ou expriment un mouvement dans l'espace (ex. : <i>grimper, juxter, longer, monter, s'élever, se trouver</i>)	★ LÉ				
	○ les adverbes qui situent (ex. : <i>en arrière, très loin</i>) ou qui peuvent faire référence au lieu de l'énonciation (ex. : <i>ici, là</i>)	★ LÉ				
	○ les prépositions qui désignent l'emplacement (ex. : <i>au premier plan, entre</i>), l'orientation (ex. : <i>au sud de</i>), l'éloignement ou la proximité (ex. : <i>près de</i>), la distance (ex. : <i>à des années-lumière</i>)	★ LÉ				
	○ la dérivation lexicale : les préfixes qui marquent une position ou un mouvement dans l'espace [ex. : <i>en, em</i> (dans), <i>ante, pré</i> (avant), <i>post</i> (après), <i>rétro</i> (en arrière), <i>trans</i> (à travers)]	★ LÉ				
	• les groupes de mots qui expriment le temps et la phrase subordonnée à valeur temporelle SITUER DANS LE TEMPS 1; 2.3	★ LÉ				

– les expansions dans le GN, le GAdj, le GV		★ LÉ	★ LÉ			
– la juxtaposition et la coordination		NOMMER-CARACTÉRISER 4.1; 4.2				
• de groupes et les marqueurs de relation coordonnants <i>et, ou, ni</i> ; la ponctuation		★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ		
• de phrases et les marqueurs de relation; la ponctuation		★ L → É	★ LÉ	★ LÉ		
c. Reconnaître la neutralité ou l'expressivité; rechercher tantôt la neutralité, tantôt l'expressivité selon l'intention, l'effet voulu et le genre de texte en observant ou en utilisant		NOMMER-CARACTÉRISER 4.4				
i. un vocabulaire neutre ou expressif		→ LÉO	★ LÉO	★ LÉ		
ii. des figures: la comparaison, l'énumération		★ LÉO	★ LÉO			
iii. des types de phrases		→ LÉO	★ LÉO	★ LÉ		
d. Apprécier ou rechercher la concision par les moyens linguistiques suivants :		NOMMER-CARACTÉRISER 1.5; 3.2				
i. la ponctuation : les deux points, les parenthèses, les tirets				★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ
ii. l'utilisation d'un terme synthétique					★ LÉ	
e. Interpréter ou ajouter des éléments complémentaires (ex. : graphique, illustration, schéma, support sonore ou visuel, tableau)		★ L	★ LÉ	★ LÉ		
2.4. Observer que la conclusion est généralement absente		★ LÉ				
2.5. Résumer un texte		NOMMER-CARACTÉRISER 6.2				
a. Condenser le contenu						
i. présentation des informations essentielles seulement				★ É	★ É	
ii. effacement des informations secondaires : définition, exemple, énumération, répétition, détail, digression, etc.				★ É	★ É	
iii. structuration des informations retenues en respectant le sens et les grandes articulations du texte source				★ É	★ É	
b. Réduire des phrases ou des paragraphes par les moyens linguistiques suivants :						
i. l'utilisation de mots-clés, de termes génériques ou synthétiques				★ É	★ É	
ii. l'emploi de marqueurs de relation et d'organismes textuels appropriés				★ É	★ É	
iii. l'enchâssement de phrases					★ É	★ É
iv. la réduction de phrases subordonnées				★ É	★ É	
3. Cohérence et organisation du texte		NOMMER-CARACTÉRISER 4.1; SITUER DANS LE TEMPS 2.3; 2.4				
(P1 : 105-106, 116, 127, 131-132, 141) (P2 : 44, 47, 70-72, 97)		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
3.1. Reconnaître ou utiliser des moyens textuels qui assurent la cohérence du texte						
a. La reprise de l'information		★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ	
b. L'harmonisation des temps verbaux autour du temps dominant		→ LÉ	★ LÉ			
c. La non-contradiction entre les éléments de la description		★ LÉO	★ LÉO			

3.2. Reconnaître ou utiliser les moyens qui marquent l'organisation du texte					
a. Les intitulés	★ LEO				
b. La division en paragraphes ou en parties à l'oral	★ LEO	★ LEO			
c. Les organisateurs textuels : mots, groupes de mots ou phrases qui révèlent les articulations du texte					
i. indication spatiale (ex. : à l'entrée de la ville, au-delà de, au premier plan)	★ LEO				
ii. indication temporelle (ex. : quelques jours plus tard, tout à coup)	★ LEO				
iii. introduction d'un ordre (ex. : d'abord, en dernier lieu, ensuite)	→ LEO	★ LEO			
iv. apport d'informations nouvelles (ex. : de plus, sur le plan géographique)	★ LE	★ LE			
d. Des moyens graphiques					
i. la mise en page (alinéas, disposition, espaces, numérotation)	★ LE	★ LE			
ii. les indications typographiques (capitales, gras, italique)		★ LE	★ LE		
3.3. Assurer la cohérence de l'entrevue					
a. Utiliser les formules d'ouverture et de clôture (annonce, présentation, remerciement, salutation)		★ O			
b. Diviser l'entrevue en parties par le regroupement de questions selon les aspects		★ O			
c. Enchaîner les propos par la reformulation, le rappel, la synthèse des réponses de l'interviewé et l'apport de questions nouvelles de l'interviewer		★ O			
INTRODUIRE DES DR 1.2; 2.4					
4. Insertion d'une séquence descriptive dans différents genres de textes (P2 : 47, 71)	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
4.1. Identifier la ou les séquences descriptives insérées dans un texte narratif et en dégager l'effet de sens ou insérer une séquence descriptive (lieu, personnage) dans un texte narratif	★ LE	★ LE			
4.2. Identifier l'insertion d'une séquence descriptive dans un texte explicatif et en dégager la fonction ou insérer une séquence descriptive dans un texte explicatif (ex. : description du problème, présentation du contexte dans un article de vulgarisation)			★ LE		
4.3. Identifier l'insertion d'une séquence descriptive dans un texte argumentatif et en dégager la fonction ou insérer une séquence descriptive dans un texte argumentatif				★ LE	★ LEO

- Petite chronique rédigée par un spécialiste d'un domaine particulier et diffusée dans un média; écrit condensé.
- Les quatrièmes de couverture choisies doivent distinguer clairement le résumé de l'histoire et le commentaire appréciatif.
- Il s'agit de courts textes d'environ 150 mots. Voir, par exemple, les notes critiques dans *Lurelu*, *Québec français*, *Le libraire*, le site *Livres ouverts*.
- Imitation de la manière de décrire d'un auteur (ex. : types de phrases, ordre des mots, procédés, plan).

Français, langue d'enseignement

Première partie : les modes de discours

2. L'explication dans les textes écrits et oraux

Du primaire à la fin du secondaire

Au primaire, l'élève a souvent eu l'occasion de comprendre ou de faire comprendre des réalités de la vie courante ou des phénomènes qui relèvent d'autres disciplines scolaires sans que soit nettement établie la distinction entre décrire et expliquer.

Après avoir exploré, **au 1^{er} cycle du secondaire**, la description sous plusieurs de ses formes, l'élève est appelé, **en 3^e secondaire**, à faire un travail systématique sur l'explication qui consiste à présenter des éléments liés à un fait, une situation complexe ou un phénomène d'ordre naturel, social ou moral en établissant des **liens de causalité** de façon à répondre à la question *pourquoi?* ou à une question équivalente. Il est amené à comprendre le rôle et l'intérêt des procédés linguistiques et textuels permettant d'expliquer une réalité et à faire usage de ces procédés. De plus, l'élève est initié au résumé pour retenir des informations contenues dans la documentation qu'il consulte. Au cours des **deux dernières années du 2^e cycle**, il apprend à reconnaître et à utiliser une stratégie basée sur l'explication dans des textes argumentatifs.

La diversité des genres de textes

Au cours d'activités variées, l'élève fait l'expérience de genres où la séquence explicative constitue l'essentiel d'un texte, notamment dans les domaines de la recherche scientifique et de la vulgarisation des connaissances (par exemple, un article de vulgarisation scientifique); il fera également l'expérience de genres à dominante descriptive (par exemple, manuel de sciences et de technologie ou de sciences humaines) ou argumentative (par exemple, texte d'opinion argumentée et débat) dans lesquels la séquence explicative est insérée et où, souvent, elle ne se réalise que partiellement, la phase du questionnement étant alors implicite.

Les familles de situations

Les genres de textes explicatifs renvoient aux familles de situations liées à l'information.

Au 2^e cycle :

- Lecture : *S'informer en ayant recours à une variété de textes courants et de médias* (p. 33-34)
- Écriture : *Informer en élaborant des descriptions et des **explications*** (p. 55-56)
- Communication orale : *S'informer en ayant recours à l'écoute individuellement et en interaction* (p. 79-80); *Informer en ayant recours à la prise de parole individuellement et en interaction* (p. 79-80)

Le tableau des genres de textes explicatifs

Le tableau ci-dessous présente les genres sélectionnés pour organiser, à chaque année du secondaire, le travail d'appropriation par les élèves des contenus, des notions, des procédés et des stratégies qui se rapportent à l'explication. L'enseignant peut choisir d'autres genres qui permettraient de répondre aux exigences des contenus de la progression.

Les genres explicatifs

	Lecture	Écriture	Communication orale
2 ^e cycle	3^e secondaire - Article de vulgarisation qui vise à faire comprendre un fait, une situation, un phénomène (voir <i>Description</i>) - Chapitre d'un manuel de sciences et technologie ou de sciences humaines (voir <i>Description</i>)	3^e secondaire - Article de vulgarisation qui cherche à faire comprendre un fait, une situation, un phénomène (voir <i>Description</i>) - Résumé (voir <i>Description</i>)	3^e secondaire Exposé en dyade qui vise à faire comprendre un fait, une situation, un phénomène
	4^e secondaire Texte d'analyse de journal ou d'un autre média (voir <i>Description</i>)	4^e secondaire Résumé (voir <i>Description</i>)	
			5^e secondaire Écoute d'un reportage incluant une séquence explicative sur un fait, une situation, un phénomène (voir <i>Description</i> et <i>Argumentation</i>)

Les contenus d'apprentissage liés à l'explication

→ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, apprend à reconnaître un phénomène et son rôle dans le texte dans les contextes où il figure fréquemment. ★ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène langagier à connaître et à utiliser adéquatement à la fin de l'année scolaire. L'élève, de façon autonome, réutilise adéquatement les connaissances relatives au phénomène étudié dans les situations équivalentes et, graduellement, dans des situations plus complexes. L : Lecture É : Écriture O : Communication orale MOT EN PETITES CAPITALES : Consultation requise de la section <i>Ressources de la langue</i>. (P1; P2) : Référence au programme du 1^{er} et du 2^e cycle : lecture; écriture; communication orale; notions et concepts.	Secondaire				
	1^{er} cycle		2^e cycle		
1. Situation de communication (P2 : 43, 46, 49, 64, 67, 89, 94, 110-113)	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
1.1. En lecture et en écoute (réception) Analyser la situation et en tenir compte					
a. Identifier l'énonciateur					
i. ses caractéristiques : sa connaissance du sujet, son expertise pour fournir une explication exacte			★ LO		
ii. son point de vue					
— plutôt neutre (ex. : article de vulgarisation, explication dans un manuel, reportage, texte d'analyse)					
• une variété de langue standard			★ LO	★ L	★ O
• des structures syntaxiques comme la phrase et la tournure impersonnelles, la construction avec le pronom <i>on</i> , la phrase de forme passive			★ LO		

– plutôt subjectif (reportage)	MODALISER 2				★ O
b. Observer l'absence (article de vulgarisation, explication dans un manuel) ou, s'il y a lieu, repérer la présence (texte analytique, reportage) de marques énonciatives qui désignent l'énonciateur	MODALISER 1.1			★ LO	
c. Se situer comme destinataire					
i. ses connaissances, son intérêt pour le sujet			★ LO		
ii. son intention : comprendre un fait, une situation, un phénomène en s'informant sur ses causes et, éventuellement, sur ses conséquences pour apprendre, satisfaire sa curiosité, etc.			★ LO		
1.2. En production écrite et orale Analyser la situation et en tenir compte					
a. Se situer comme énonciateur					
i. sa connaissance du sujet			★ ÉO		
ii. son intention					
– expliquer pour faire comprendre un fait, une situation, un phénomène en montrant ses causes et, éventuellement, ses conséquences (ex. : article de vulgarisation)			★ ÉO		
– expliquer pour étayer l'argumentation (ex. : texte d'opinion argumentée, lettre ouverte, débat)				★ É	★ ÉO
iii. son point de vue plutôt neutre (ex. : article de vulgarisation, exposé, résumé)					
– une variété de langue standard			★ ÉO	★ É	
– des structures syntaxiques comme la phrase et la tournure impersonnelles, la construction avec le pronom <i>on</i> , la phrase de forme passive			★ ÉO		
b. Prendre en compte son destinataire et ses caractéristiques : son âge, sa connaissance du sujet, ses champs d'intérêt; son intention			★ ÉO		
c. Indiquer ou non par des marques énonciatives l'interaction entre soi-même comme énonciateur et son destinataire			★ ÉO		
	MODALISER 1.2				
1.3. Prendre en considération le contexte de réception et de production					
a. Tenir compte du contexte de production de l'explication : date, lieu, support (ex. : Internet, journal, livre, revue, télévision)			★ LÉ		
b. Tenir compte des conditions de réalisation de la tâche (ex. : annotation des documents, documentation, prise de notes de lecture ou d'écoute, travail d'équipe)			★ LÉO		
c. Évaluer la crédibilité des sources écrites, sonores et visuelles selon leur origine (type de document, auteur connu ou non, fiable ou non, contenu vérifiable ou non)			★ LÉO		
2. Organisation d'un genre explicatif : façon dont se réalise la séquence explicative (P2 : 46-48, 65-66, 69-71, 90-91, 96-97, 119)	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
2.1. Comprendre ou donner, s'il y a lieu, un titre neutre ou évocateur, selon le genre					
a. Observer l'absence assez fréquente de titre			★ LÉ		
2.2. Identifier ou introduire le sujet de l'explication					
a. Identifier le sujet présenté de différentes manières dans une introduction ou introduire le sujet en utilisant un des moyens suivants :					

i. une phrase qui suscite l'attention ou qui crée le contact; (ex. : <i>Le chômage augmente au Canada depuis des années. Vous vous demandez pourquoi?</i>)			★ LÉO		
ii. le questionnement au sujet d'un fait inexpliqué, d'un phénomène qui pose problème : questionnement explicite ou implicite en pourquoi (ex. : <i>Pourquoi l'acupuncture est-elle efficace?</i>) ou par une question équivalente à un pourquoi (ex. : <i>Comment naissent les aurores boréales? D'où viennent les microbes?</i>)			★ LÉO		
iii. la description de la réalité qui pose problème			★ LÉO	★ L	
iv. la constatation d'une conception inadéquate (incomplète, dépassée, fausse) ou justification du besoin d'explication				★ L	
2.3. Reconnaître ou développer les éléments de l'explication en utilisant ses connaissances et sa documentation					
a. Déceler ou présenter la chaîne explicative					
i. un plan par succession de causes – conséquences : a → b → c → d (ex. : séisme sous-marin → vague géante → inondations → pertes en vies humaines)			★ LÉO	★ L	
ii. un plan par addition de causes avec une conséquence : a1, a2, a3 → b (ex. : mauvaises récoltes + chômage + crise politique → soulèvement populaire)			★ LÉO		
b. Reconnaître ou utiliser les moyens linguistiques qui expriment la cause et la conséquence					
i. le lexique indiquant la cause et la conséquence (ex. : <i>l'origine, la source, le résultat, l'effet, entraîner, résulter</i>) dont les marqueurs de relation (ex. : <i>en effet, voilà pourquoi, aussi, si bien que</i>)			★ LÉO		
ii. le GVPart complément du nom (ex. : <i>les études soutenant cette hypothèse</i>)			★ L	★ LÉ	
iii. les phrases coordonnées ayant la même fonction, avec les coordonnants <i>car, alors, donc, c'est-à-dire</i> , etc. et ponctuation			★ LÉO		
iv. la phrase subordonnée complément de P à valeur de cause, de conséquence, de but					
– sous une forme complète (ex. : cause : ... <i>parce que l'autobus n'arrive pas</i> ; conséquence : ... <i>si bien que la perte d'emplois a été massive</i>)			★ LÉO		
– sous une forme réduite (ex. cause : <i>L'autobus n'arrivant pas, je...</i> ; conséquence : ... <i>résultant en une perte d'emploi massive</i>)			★ L	★ L	
v. la phrase subordonnée corrélatrice à valeur de conséquence et de comparaison			→ LÉO	★ L	★ ÉO
vi. la phrase subordonnée relative exprimant la cause (ex. : <i>L'enfant que les parents abandonnent connaît souvent de graves difficultés.</i>)				★ L	
vii. la ponctuation : les deux-points qui servent à établir un rapport de causalité			★ LÉ		
c. Interpréter ou employer des procédés d'explication					
i. la définition des termes techniques ou scientifiques par l'emploi d'un générique et d'un spécifique, par exemple			★ LÉO		
ii. la reformulation à l'aide de paraphrases, de synonymes introduits ou non par <i>autrement dit, c'est-à-dire</i> , etc.			★ LÉO		
iii. l'exemple ou l'analogie pour rendre concret un raisonnement ou un élément d'explication			★ LÉO	★ L	
iv. l'illustration (par des schémas, dessins, graphiques, avec légende) des renseignements nécessaires ou complémentaires			★ LÉO		
v. la comparaison par l'utilisation de termes comparatifs (ex. : <i>autant que, comme, semblable</i>), de verbes (ex. : <i>ressembler, s'apparenter à</i>), de figures (comparaison, métaphore), par l'emploi de la subordonnée de comparaison pour faire ressortir des ressemblances ou des différences entre deux phénomènes et par l'emploi de termes qui expriment la restriction (ex. : <i>mais, excepté, sauf</i>)			★ LÉO	★ L	
d. Apprécier ou rechercher la précision et l'exactitude des informations par la reconnaissance ou l'emploi des moyens suivants :					

i. l'utilisation d'un vocabulaire technique ou scientifique (mots de composition savante), de néologismes, de termes synthétiques NOMMER-CARACTÉRISER 1.2; 3.1; 5.2			★ LÉO	★ L	
ii. l'emploi de discours rapportés (citation et discours indirect) dont l'exactitude a été vérifiée INTRODUIRE DES DR			★ LÉO	★ L	★ O
iii. le recours à des sources écrites, sonores et visuelles en mentionnant leur origine de façon précise INTRODUIRE DES DR 4			★ LÉO		
2.4. Dégager ou présenter la conclusion, s'il y a lieu					
a. Observer que la conclusion est généralement absente			★ LÉ		
b. Reconnaître ou élaborer une réponse synthétique à la question à l'aide d'organiseurs textuels ayant une valeur de synthèse (<i>en résumé, bref, finalement</i>)			★ LÉO		★ O
3. Cohérence et organisation du texte (P2 : 44, 47, 70-72, 95-97)	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
3.1. Reconnaître ou utiliser des moyens textuels qui assurent la cohérence du texte					
a. La reprise de l'information NOMMER-CARACTÉRISER 5			★ LÉO		
b. L'harmonisation des temps verbaux autour du temps dominant (présent) SITUER DANS LE TEMPS 3			★ LÉO		
c. La non-contradiction entre les éléments de l'explication			★ LÉO		
3.2. Reconnaître ou utiliser les moyens qui marquent l'organisation du texte					
a. Le titre, s'il y a lieu			★ LÉO		
b. La division en paragraphes ou en parties à l'oral			★ LÉO		
c. Les organisateurs textuels :					
i. introduction d'un ordre (ex. : <i>d'abord, ensuite, en dernier lieu</i>), d'une hiérarchie (ex. : <i>le point le plus important, déterminant, crucial; un aspect secondaire, complémentaire</i>)			★ LÉO		
ii. introduction d'exemples (ex. : <i>comme, en particulier, prenons le cas de</i>)			★ LÉO		
iii. apport d'informations nouvelles (ex. : <i>en outre, à ce sujet, sur le plan géographique</i>)			★ LÉO		
d. Des moyens graphiques					
i. la mise en page (alinéas, disposition, espaces, numérotation)			★ LÉ		
ii. les procédés typographiques (capitales, gras, italique, soulignements)			★ LÉ		
iii. les supports visuels (tableaux, schémas, graphiques, photos)			★ LÉO		

Première partie : les modes de discours

3. La justification dans les textes écrits et oraux

Du primaire à la fin du secondaire

Au primaire, l'élève a fait l'expérience de la justification : il a été appelé à justifier, oralement ou par écrit, sa solution d'un problème ou son interprétation d'un texte, en s'appuyant sur des extraits du texte, et on l'a souvent incité à donner, par exemple, les raisons d'adhérer à une cause ou de répondre favorablement à une requête. En grammaire, guidé et soutenu par le questionnement de l'enseignante ou de l'enseignant, il a verbalisé le raisonnement grammatical pour justifier un accord, par exemple.

Au secondaire, pour exprimer le bien-fondé d'un propos (justifier), l'élève apprend à exposer, en les liant de plus en plus étroitement, les raisons qui fondent ce propos et le rendent recevable aux yeux du destinataire, même si ce dernier ne le partage pas¹. Le propos peut relever du domaine du savoir ou du domaine de la subjectivité.

La diversité des genres de textes

Dans le domaine du savoir, aux cours des trois premières années du secondaire, l'élève est conduit à produire, oralement et par écrit, des séquences justificatives qui constituent l'essentiel d'un texte : il décrit, avec de plus en plus d'autonomie, de manière appropriée et rigoureuse, les étapes du raisonnement qui valide une conclusion (sa réponse à un problème de grammaire, un classement de textes, etc.). L'exactitude et la pertinence des informations données assurent la validité du propos étayé.

Dans le domaine de la subjectivité, il est amené à comprendre et à insérer des séquences justificatives dans des genres de textes hétérogènes comme la note critique, au 1^{er} cycle, ou dans des genres argumentatifs comme la lettre ouverte, au 2^e cycle. De la 1^{re} à la 5^e secondaire, il est convié à élaborer des justifications dans divers genres oraux telles l'entrevue ou la discussion. La pertinence des raisons données assure la validité de la justification.

L'étayage de la justification se fait à partir de critères choisis avec l'aide de l'enseignante ou de l'enseignant au 1^{er} cycle; au 2^e cycle, les élèves assument progressivement le choix des critères qu'ils appliquent.

Les familles de situations

Les genres de textes justificatifs renvoient aux familles de situations liées au développement de la pensée critique.

Au 1^{er} cycle :

- Lecture : *Fonder une appréciation critique en appliquant des critères à des textes littéraires et courants* (p. 98, 102)
- Écriture : *Appuyer ses propos en élaborant des justifications* (p. 109, 112)
- Communication orale : *Défendre une idée en interagissant oralement* (p. 120, 123)

Au 2^e cycle :

- Lecture : *Poser un regard critique sur des textes courants et littéraires, en appliquant des critères d'appréciation* (p. 33-34)
- Écriture : *Appuyer ses propos en élaborant des **justifications** et des argumentations* (p. 55-56)
- Communication orale : *Confronter et défendre des idées en interagissant oralement* (p. 79-80)

Le tableau des genres de textes justificatifs

Le tableau ci-dessous présente les genres sélectionnés pour organiser, à chaque année du secondaire, le travail d'appropriation par les élèves des contenus, des notions, des procédés et des stratégies qui se rapportent à la justification. L'enseignant peut choisir d'autres genres qui permettraient de répondre aux exigences des contenus de la progression.

Les genres justificatifs

	Lecture	Écriture	Communication orale
1 ^{er} cycle	1^{re} secondaire ■ Quatrième de couverture² (voir <i>Description</i>)	1^{re} secondaire ■ Quatrième de couverture : bref résumé et commentaire appréciatif (voir <i>Description</i>)	1^{re} secondaire ■ Échange sur l'interprétation d'une œuvre littéraire et sur les réactions qu'elle suscite ■ Justification de la solution d'un problème de grammaire
	2^e secondaire ■ Appréciation critique d'une œuvre littéraire³ (voir <i>Description</i>)	2^e secondaire ■ Appréciation critique d'une œuvre littéraire : résumé de l'intrigue et justification de l'appréciation du livre (voir <i>Description</i>) ■ Justification de la réponse à une question	2^e secondaire ■ Table ronde au cours de laquelle les élèves expriment leur interprétation et leur appréciation d'une œuvre littéraire ■ Justification de la solution d'un problème de grammaire
2 ^e cycle	3^e secondaire	3^e secondaire ■ Justification de la solution d'un problème de grammaire	3^e secondaire ■ Discussion entre pairs autour de l'intérêt de l'explication du monde donnée dans les contes, les mythes, les légendes et les récits de création
	4^e secondaire ■ Critique d'un film	4^e secondaire	4^e secondaire ■ Exposé critique (film, message publicitaire, etc.)
			5^e secondaire ■ Discussion entre pairs sur l'interprétation ou la critique d'œuvres littéraires engagées : chanson, pièce de théâtre, poésie, roman

Les contenus d'apprentissage liés à la justification

→ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, apprend à reconnaître un phénomène et son rôle dans le texte dans les contextes où il figure fréquemment. ★ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène langagier à connaître et à utiliser adéquatement à la fin de l'année scolaire. L'élève, de façon autonome, réutilise adéquatement les connaissances relatives au phénomène étudié dans les situations équivalentes et, graduellement, dans des situations plus complexes. L : Lecture É : Écriture O : Communication orale MOT EN PETITES CAPITALES : Consultation requise de la section <i>Ressources de la langue</i>. (P1; P2) : Référence au programme du 1^{er} et du 2^e cycle : lecture; écriture; communication orale; notions et concepts.	Secondaire				
	1^{er} cycle		2^e cycle		
1. Situation de communication (P1 : 103, 113, 124, 126-127, 130, 142) (P2 : 43, 64, 67, 89, 92-94, 97-98, 110-111, 140-142)	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
1.1. En lecture et en écoute (réception) Analyser la situation et en tenir compte					
a. Identifier l'énonciateur					

i. sa connaissance du sujet, ses goûts et, si pertinent, ses valeurs	→ LO	★ LO			
ii. son point de vue					
– neutre (domaine du savoir) ou subjectif (domaine de la subjectivité)	→ LO	★ L			
– subjectif MODALISER 2				★ L	
b. Repérer les marques énonciatives qui le désignent MODALISER 1.1	→ LO	★ LO			
c. Se situer comme destinataire					
i. sa connaissance du sujet	→ LO	★ LO			
ii. son intention : connaître les raisons qui fondent un propos ou juger de la validité d'un propos	→ LO	★ LO			
iii. utilisation de moyens pour manifester son intérêt et sa compréhension ou son incompréhension : des phrases interrogatives et exclamatives, des reformulations et des gestes, etc.	→ O	★ O			
1.2. En production écrite et orale Analyser la situation et en tenir compte					
a. Se situer comme énonciateur					
i. sa connaissance du sujet, ses goûts	→ ÉO	★ ÉO			
ii. son intention : faciliter ou causer la recevabilité d'un propos grâce à l'explicitation des raisons qui le fondent	→ ÉO	★ ÉO	★ ÉO		
iii. son point de vue					
– plutôt neutre (justification d'un problème de grammaire)	→ O	★ O			
– subjectif (ex. : appréciation critique d'une œuvre) MODALISER 2	→ ÉO	★ ÉO	★ O		
b. Prendre en compte son destinataire					
i. ses caractéristiques : son âge, sa connaissance du sujet, ses goûts	→ ÉO	★ ÉO			
ii. utilisation de moyens pour s'assurer de sa compréhension et susciter son intérêt (ex. : des mises en évidence, des explicitations, des éléments prosodiques et non verbaux) MODALISER 1	→ ÉO	★ ÉO	★ O		
c. Tendre à l'utilisation de la langue standard	→ ÉO	→ ÉO	★ ÉO	★ ÉO	★ ÉO
1.3. Prendre en considération le contexte de réception et de production					
a. Tenir compte du contexte de production de la justification : date, lieu, support (journal, revue, Internet); échange en classe ou situation d'évaluation	→ LÉO	★ LÉO			
b. Tenir compte des conditions de réalisation de la tâche (ex. : consignes, temps, travail d'équipe, règles relatives à l'écoute et à la prise de parole)	→ LÉO	★ LÉO			
2. Organisation d'un genre justificatif : façon dont se réalise la séquence justificative (P1 : 104, 106, 115, 126-127) (P2 : 46-48, 90-91, 97)	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
2.1. Comprendre ou donner, s'il y a lieu, un titre neutre ou évocateur		★ LÉ			
a. Observer l'absence fréquente de titre	→ L				

2.2. **Reconnaître ou introduire le propos (une affirmation, un jugement) à justifier et reconnaître ou formuler de manière précise les raisons qui fondent ce propos**

A. Pour un propos relevant d'un domaine du savoir : la grammaire

a. Énoncer le propos (ex. : Dans la phrase « *Les feuilles tombent tôt cet automne* », le GN *cet automne* est complément de P.)



b. Justifier le propos : décrire les étapes du raisonnement grammatical avec les données pertinentes et exactes (ex. : verbalisation du recours aux manipulations syntaxiques qui permettent d'identifier le GN *cet automne* comme un complément de P)



B. Pour un propos relevant de la subjectivité : l'interprétation et l'appréciation critique d'une œuvre

c. Identifier ou énoncer le propos, soit une interprétation, soit un commentaire (ex. : *Ce livre intéressera les garçons de mon âge.*)



d. Reconnaître la ou les raisons qui fondent le propos ou justifier ce dernier

i. par l'établissement de liens entre une interprétation et un texte ou entre un commentaire et l'effet de l'œuvre sur le lecteur (ex. : le sentiment provoqué par la lecture, le lien établi avec son expérience personnelle)



ii. par l'établissement de liens entre un commentaire et un ou plusieurs aspects de l'œuvre (ex. : thème, intrigue, façon de décrire les personnages) en s'appuyant sur le texte ou en le comparant à une autre œuvre, citation à l'appui, si nécessaire (ex. : *Les garçons s'identifieraient aux personnages masculins à cause de leurs qualités de débrouillardise et de courage. Par exemple, dans l'évènement X, page Y, on trouve...*)



INTRODUIRE DES DR 2; 3

2.3. **Utiliser les ressources de la langue pour comprendre et pour produire une justification**

a. Comprendre le sens des mots ou choisir un vocabulaire adéquat

i. termes précis et spécifiques au domaine du savoir

NOMMER-CARACTÉRISER 1.2; 3.1



ii. termes justes, vocabulaire expressif dans le domaine de la subjectivité

NOMMER-CARACTÉRISER 1.2; 3.1



b. Interpréter ou utiliser des phrases pour cerner ou marquer les liens entre les raisons évoquées et le propos

i. des phrases coordonnées et leurs coordonnants exprimant les valeurs suivantes :

– la cause (ex. : *car, voici pourquoi*) et la ponctuation adéquate



– la comparaison (ex. : *comme*) et la ponctuation adéquate



– la conséquence (ex. : *aussi, en conséquence*) et la ponctuation adéquate



ii. des phrases subordonnées et leur subordonnant exprimant les valeurs suivantes :

– la cause (ex. : *parce que (2^e secondaire), sous prétexte que*)



– la comparaison (ex. : *aussi que, autant que, de même que*)



– la justification (ex. : *attendu que, comme, étant donné que, puisque*) et la ponctuation adéquate



iii. des marqueurs de relation et organisateurs textuels (ex. : *donc, en conclusion, or, si*)



c. Reconnaître ou choisir les procédés appropriés : citer, comparer, définir, exemplifier



2.4. Constater la concision du texte, ou la rechercher en ne présentant que les informations pertinentes, celles qui fondent le propos			→ ÉO	★ LO	★ O
2.5. Dégager ou présenter la conclusion : reformulation du propos qui a été justifié		→ LÉO		★ LO	
3. Cohérence et organisation du texte (P1 : 105-106, 116, 127, 131-132) (P2 : 47, 72-73, 96-97, 143)	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
3.1. Reconnaître ou utiliser des moyens textuels qui assurent la cohérence du texte					
a. La reprise de l'information NOMMER-CARACTÉRISER 5	★ LÉO	★ LÉO	★ ÉO		
b. L'harmonisation des temps verbaux autour du temps dominant (présent ou passé composé) SITUER DANS LE TEMPS 3	→ LÉO	★ LÉO			
c. La non-contradiction entre les raisons de la justification		★ LÉO			
3.2. Reconnaître ou utiliser les moyens qui marquent l'organisation du texte					
a. Le titre, s'il y a lieu		★ LÉ			
b. La division en paragraphes ou en parties à l'oral		★ LÉO			
c. Les organisateurs textuels					
i. l'apport d'informations nouvelles (ex. : or, de plus)	★ O	★ LÉO	★ É	★ LO	
ii. la réorientation du propos (ex. : par ailleurs, dans un autre ordre d'idées)	★ O	★ LÉO	★ É	★ LO	
d. Des moyens graphiques (mise en page et marques typographiques)	→ É	★ É	★ É		
3.3. Assurer la cohérence de la discussion					
a. Reconnaître et éviter les digressions, les coq-à-l'âne et les redondances	→ O	→ O	★ O		
b. Enchaîner ses propos aux propos antérieurs		→ O	★ O		
c. Intervenir pour faire avancer la discussion par la reformulation (ex. : <i>Si j'ai bien compris, X considère que...</i>), le questionnement (ex. : <i>Pourquoi affirmes-tu cela?</i>), des rappels ou des synthèses			★ O		
d. Limiter la durée de sa prise de parole pour favoriser l'interaction et l'écoute		★ O	★ O		
4. Insertion d'une séquence justificative	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
4.1. Insérer une séquence justificative dans un texte argumentatif				★ ÉO	★ ÉO

1. Bien qu'elle soit proche de l'explication et de l'argumentation, la justification s'en distingue. Contrairement à l'explication, elle ne vise pas à faire comprendre en rendant visibles les relations de causalité entre des éléments; elle se distingue de l'argumentation en ce qu'elle ne cherche pas à convaincre le destinataire d'adopter une thèse sur un sujet controversé où s'affrontent deux thèses opposées. La justification ne fait qu'explicitier à postériori la démarche cognitive (le raisonnement) qui a conduit à l'expression du propos. Néanmoins, la situation de communication peut faire basculer une justification en une argumentation. La pratique de la justification favorise le développement des capacités à argumenter.
2. Les quatrième de couverture choisies doivent clairement distinguer le résumé de l'histoire et le commentaire appréciatif.
3. Il s'agit de courts textes d'environ 150 mots. Voir, par exemple, les notes critiques dans *Lurelu, Québec français, Le libraire*, le site *Livres ouverts*.

Première partie : les modes de discours

4. L'argumentation dans les textes écrits et oraux

Du primaire à la fin du secondaire

Amorcé par la pratique de la justification au **primaire** et durant les **trois premières années du secondaire**, le développement du raisonnement et de la pensée critique se poursuit au **2^e cycle**.

La compréhension, l'interprétation et la défense d'une prise de position sur un sujet controversé font l'objet d'un apprentissage systématique. L'élève est amené à cerner une thèse (la position défendue) et la stratégie déployée pour la défendre dans des textes où la séquence argumentative constitue l'essentiel du texte (par exemple, le texte d'opinion argumentée, le débat). Il est aussi amené à comprendre la séquence argumentative insérée dans un reportage ou un roman.

Tant pour comprendre que pour défendre une thèse, l'élève accroît sa capacité à consulter des sources diverses qui apportent des informations complémentaires ou parfois même contradictoires, et à conserver des traces de ces informations par l'apprentissage du résumé de textes de divers genres, apprentissage amorcé en 3^e secondaire.

Les familles de situation

Les genres de textes argumentatifs renvoient aux familles de situations liées au développement de la pensée critique.

Au 2^e cycle :

- Lecture : *Poser un regard critique sur des textes courants et littéraires en appliquant des critères d'appréciation* (p. 33-34)
- Écriture : *Appuyer ses propos en élaborant des justifications et des **argumentations*** (p. 55-56)
- Communication orale : *Confronter et défendre des idées en interagissant oralement* (p. 79-80)

Le tableau des genres de textes argumentatifs

Le tableau ci-dessous présente les genres sélectionnés pour organiser, à chaque année du secondaire, le travail d'appropriation par les élèves des contenus, des notions, des procédés et des stratégies qui se rapportent à l'argumentation. L'enseignant peut choisir d'autres genres qui permettraient de répondre aux exigences des contenus de la progression.

Les genres argumentatifs

	Lecture	Écriture	Communication orale
2 ^e cycle	4^e secondaire ■ Texte d'opinion argumentée sur différents supports (papier et web) ■ Séquence argumentative insérée dans une œuvre littéraire	4^e secondaire ■ Texte d'opinion argumentée ■ Résumé (voir <i>Description</i>)	4^e secondaire ■ Écoute d'un message publicitaire
	5^e secondaire ■ Caricature ■ Lettre ouverte¹ ■ Texte d'analyse et texte d'opinion argumentée complémentaires ou contradictoires sur un même sujet	5^e secondaire ■ Lettre ouverte	5^e secondaire ■ Écoute et production d'un débat ■ Écoute d'un reportage (voir <i>Description</i> et <i>Explication</i>)

→ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, apprend à reconnaître un phénomène et son rôle dans le texte dans les contextes où il figure fréquemment. ★ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène langagier à connaître et à utiliser adéquatement à la fin de l'année scolaire. L'élève, de façon autonome, réutilise adéquatement les connaissances relatives au phénomène étudié dans les situations équivalentes et, graduellement, dans des situations plus complexes. L : Lecture É : Écriture O : Communication orale MOT EN PETITES CAPITALES : Consultation requise de la section <i>Ressources de la langue</i>. (P1; P2) : Référence au programme du 1^{er} et du 2^e cycle : lecture; écriture; communication orale; notions et concepts.	Secondaire				
	1^{er} cycle		2^e cycle		
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
1. Situation de communication (P2 : 43, 64, 67, 89, 92-94, 97-98, 110-113, 140-142)					
1.1. En lecture et en écoute (réception) Analyser la situation et en tenir compte					
a. Identifier l'énonciateur					
i. sa connaissance du sujet, et, si pertinent, ses valeurs				★ LO	
ii. son point de vue subjectif MODALISER 2				★ LO	★ LO
b. Identifier les marques énonciatives qui le désignent MODALISER 1.1				★ LO	
c. Se situer comme destinataire					
i. sa connaissance du sujet, son intérêt pour le sujet, ses valeurs				★ LO	
ii. son intention : connaître divers arguments et thèses sur un sujet ou se construire une opinion sur un sujet controversé				★ LO	
1.2. En production écrite et orale Analyser la situation et en tenir compte					
a. Se situer comme énonciateur					
i. ses connaissances, ses intérêts, son expérience, ses valeurs				★ É	★ ÉO
ii. son intention : argumenter pour agir sur les opinions, les croyances, les valeurs du destinataire (ex. : lettre ouverte, débat) ou argumenter pour inciter à agir (ex. : texte d'opinion argumentée, débat)				★ É	★ ÉO
iii. son point de vue subjectif MODALISER 2				★ É	★ ÉO
b. Prendre en compte son destinataire et ses caractéristiques : son âge, son sexe, son statut social, ses caractéristiques psychologiques, sa connaissance du sujet et ses valeurs; son intention				★ É	★ ÉO
c. Indiquer par des marques énonciatives l'interaction entre soi-même comme énonciateur et son destinataire MODALISER 1.2				★ É	
1.3. Prendre en considération le contexte de réception et de production					
a. Tenir compte du contexte de production					
i. date, lieu, support (ex. : journal, revue, Internet)				★ LÉO	
ii. contexte historique ou socioculturel de la controverse				★ LÉO	

b. Tenir compte des conditions de réalisation de la tâche (ex. : temps, résumé de la documentation, règles relatives à l'écoute et à la prise de parole pour le débat)				★ LÉO	★ LÉO
c. Évaluer la crédibilité des sources écrites, sonores ou visuelles selon leur origine (type de document, auteur fiable ou non, contenu vérifiable ou non)				★ LÉO	
2. Organisation d'un genre argumentatif : façon dont se réalise la séquence argumentative (P2 : 46, 48-49, 65-71, 90-93, 97, 120-121)	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
2.1. Comprendre le titre ou donner un titre accrocheur, selon le genre					
2.2. Reconnaître ou introduire le sujet de la controverse					
a. Identifier le sujet ou l'introduire par la présentation de questions et d'opinions qui entourent la controverse (champ lexical du sujet controversé); rôle du modérateur dans le débat				★ LÉO	★ LÉO
b. Identifier le sujet situé dans son contexte (<i>où? quand? pourquoi?</i>) ou l'introduire par l'insertion de séquences partielles ou totales descriptive, explicative ou justificative qui situent le contexte				→ LÉO	★ LÉO
2.3. Dégager ou présenter une thèse					
a. Dégager la thèse ou la présenter de manière explicite au début (ex. : lettre ouverte, débat)				★ LÉ	★ ÉO
b. Dégager la thèse ou la présenter de manière explicite à la fin (ex. : lettre ouverte, texte d'opinion argumentée, message publicitaire)				★ LÉO	★ LÉ
c. Dégager ou présenter la thèse implicite (ex. : message publicitaire, caricature, reportage)				★ O	★ LO
MODALISER 2					
2.4. Reconnaître ou développer une stratégie argumentative appropriée à la situation de communication et au genre du texte					
A. Stratégie argumentative basée sur la réfutation : rejeter, refuser ou nier la thèse adverse pour mieux défendre la sienne					
a. Reconnaître ou développer une stratégie employée selon un plan où					
i. les contre-arguments sont d'abord réfutés, puis la thèse exposée ainsi que les arguments qui l'étaient				★ LÉ	★ LÉO
ii. les arguments en faveur de la thèse sont d'abord présentés, suivis de la contre-thèse, puis de la réfutation des contre-arguments				★ LÉ	★ LÉO
b. Identifier ou utiliser les différentes ressources de la réfutation					
i. les procédés de réfutation comme déclarer la thèse adverse dépassée ou y déceler des contradictions, opposer une exception, pousser un raisonnement à l'absurde, avancer des hypothèses pour mieux rejeter les conclusions qui en découlent, concéder pour mieux affirmer sa thèse (ex. : lettre ouverte, débat)				★ LÉ	★ LÉO
ii. le lexique de la négation : verbe (<i>nier</i>), adverbe (<i>guère</i>), pronom (<i>rien</i>), déterminant (<i>nul</i>)				★ LÉ	★ LÉO
iii. les marqueurs de relation d'opposition et d'hypothèse; la ponctuation appropriée				★ LÉ	★ LÉO
iv. la phrase subordonnée d'opposition (<i>tandis que</i>) et d'hypothèse (<i>si, en admettant que</i>); la ponctuation appropriée				★ LÉ	★ LÉO
OU					

B. Stratégie basée sur l'explication argumentative : expliquer quelque chose avec la nette intention d'influencer ou de convaincre son destinataire					
c. Reconnaître ou développer une stratégie employée selon un plan où chaque argument fait partie d'une chaîne d'énoncés causaux ayant l'apparence de l'objectivité				★ LÉ	★ LÉO
d. Déterminer ou utiliser les différentes ressources de l'explication argumentative					
i. les procédés explicatifs et le lexique propre à l'explication, en particulier celui exprimant la cause, la conséquence et la comparaison (ex. : texte d'opinion argumentée)				★ LÉ	★ LÉO
ii. la phrase subordonnée de cause (ex. : <i>parce que</i>) ou de conséquence (ex. : <i>de telle manière que</i>), sous la forme complète ou réduite, ou de comparaison (ex. : <i>comme</i>); la ponctuation et le mode verbal appropriés				★ LÉ	★ LÉO
iii. la phrase subordonnée corrélatrice de comparaison (ex. : <i>autant... que, moins</i> Dét + N + <i>que</i>) ou de conséquence (ex. : <i>si, tellement</i> + Adj + <i>que</i>)				★ L	★ LÉO
2.5. Repérer ou élaborer un ou des arguments					
a. Repérer ou énoncer un ou des arguments				★ LÉO	★ LÉO
b. Dégager sur quoi ils se fondent ou les étayer en reconnaissant les moyens suivants ou en y ayant recours					
i. Contenu : croyance, expérience, fait vérifiable (indication des sources), valeur, vérité scientifique				★ LÉO	★ LÉO
ii. Procédés textuels					
— des séquences justificatives				★ LÉO	★ LÉO
— des discours rapportés				★ LÉO	★ LÉO
			INTRODUIRE DES DR		
c. Déceler ou élaborer un ou des contre-arguments				★ LÉ	★ LÉO
d. Repérer ou énoncer des arguments qui s'appuient sur une concession où l'énonciateur manifeste son accord sur un aspect de l'argumentation adverse (<i>certes</i> A), mais oppose un autre argument (<i>mais</i> B) qui vient restreindre ou détruire le bien-fondé de l'argumentation adverse par les moyens suivants :					
i. le lexique : des adverbes (ex. : <i>bien sûr, effectivement, sans doute, peut-être</i>), des verbes et locutions verbales (ex. : <i>je concède/reconnais/sais /veux bien que; il a beau, il reste que, il se peut bien que</i>), des adjectifs (ex. : <i>certain, entendu, évident, vrai, sûr</i>), des expressions (ex. : <i>à la rigueur</i>)				→ L	★ LÉO
ii. les marqueurs de relation (ex. : <i>bien sûr, en dépit de, certes, même si</i>)				→ L	★ LÉO
iii. les phrases coordonnées où l'élément concédé est le thème de l'énoncé et est placé en premier (<i>j'accepte tout à fait ce que vous venez de dire, mais...</i>) et des phrases subordonnées (<i>quoique vous ayez raison, vous n'arriverez pas à le convaincre avec un tel argument...</i>); la ponctuation appropriée				→ L	★ LÉO
iv. les phrases (<i>je le reconnais volontiers</i>) ou groupes (<i>à tout le moins</i>) incidents				→ L	★ LÉO
v. l'intonation spécifique				→ L	★ LÉO
2.6. Dégager ou présenter une conclusion					
a. Constater l'irrecevabilité de la thèse réfutée et l'intérêt de la thèse défendue				★ LÉ	★ LÉO
b. Reconnaître la thèse ou la formuler et montrer son intérêt dans le cas de l'explication argumentative				★ LÉ	★ LÉO

3. Cohérence et organisation du texte (P2 : 44, 47, 72-73, 95-97, 115-117, 143)		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
3.1. Reconnaître ou utiliser des moyens textuels pour assurer la cohérence du texte						
a. La reprise de l'information	NOMMER-CARACTÉRISER 5				★ LÉO	★ LÉO
b. L'harmonisation des temps verbaux autour d'un temps dominant	SITUER DANS LE TEMPS 3				★ LÉO	★ LÉO
c. La non-contradiction entre la thèse et les arguments					★ LÉO	★ LÉO
3.2. Reconnaître ou utiliser les moyens qui organisent le texte						
a. Le titre					★ LÉ	
b. La division en paragraphes					★ LÉ	
c. Les organisateurs textuels					★ LÉ	★ LÉ
d. Des moyens graphiques : mise en page et marques typographiques					★ LÉ	

-
1. La lettre ouverte est un texte d'opinion argumentée adressé à une personne, généralement une autorité, et diffusé dans un média. Bien qu'elle ait un destinataire précis, elle est aussi adressée à un large public à cause de sa publication dans un média.

Première partie : les modes de discours

5. La narration dans les textes littéraires¹

Du primaire à la fin du secondaire

Au primaire, l'élève a lu et écrit des textes qui racontent des histoires. Au cours de ses lectures, il s'est familiarisé avec certains genres de textes dans la littérature pour la jeunesse d'ici et d'ailleurs. Il a développé des stratégies de lecture : la recherche des éléments constitutifs d'une histoire et la création de liens entre les actions et les motivations des personnages. Il a souvent eu l'occasion de réagir aux textes en partageant ses impressions et en établissant des liens avec ses expériences personnelles ou d'autres textes. En écriture, l'enseignante ou l'enseignant a attiré l'attention de l'élève sur certains traits caractéristiques du genre de récit à écrire pour qu'il puisse s'en inspirer.

Au 1^{er} cycle du secondaire, l'élève est amené à se représenter la narration comme l'action de raconter comment, au cours d'une suite d'événements, un ou des personnages réussissent ou non **une quête d'équilibre**. Il apprend à recourir de manière autonome au schéma narratif pour comprendre l'histoire; il s'intéresse au narrateur et à la manière dont l'histoire est racontée. Soutenu par des échanges avec l'enseignante ou l'enseignant et ses pairs, il découvre que des interprétations multiples, créées autour de réseaux de sens, peuvent être fondées. En tant qu'énonciateur, il est invité à s'inspirer des textes lus ou entendus pour, à son tour, construire un univers dans lequel il campera une mise en intrigue.

Au 2^e cycle, attentif à ce qu'il apprend sur la langue, le texte et la culture, l'élève peut entrer dans des textes plus exigeants et développer davantage qu'au 1^{er} cycle sa capacité à les apprécier. En fréquentant des œuvres de la littérature québécoise, de la francophonie et du patrimoine mondial, l'élève élargit sa vision du monde; il comprend mieux l'actualité ou l'universalité des thèmes traités et découvre que l'appartenance à une communauté et à une culture est marquée. Les activités en classe le conduisent à produire des textes où la cohérence et l'organisation sont mieux assurées et dans lesquels les moyens linguistiques et textuels utilisés sont plus variés et mieux exploités qu'au 1^{er} cycle.

Au 1^{er} comme au 2^e cycle, les apprentissages liés à la narration sont intimement liés à ceux de la justification, puisqu'ils servent à fonder l'interprétation et l'appréciation des œuvres littéraires ainsi que les réactions qu'elles suscitent.

La diversité des genres de textes

Chaque année, l'élève est appelé à explorer différents genres narratifs pour découvrir progressivement les caractéristiques de chacun et construire des connaissances sur la littérature. Il constate que la séquence narrative constitue l'essentiel des genres narratifs, mais que d'autres séquences (par exemple, la séquence descriptive) contribuent à construire l'univers ou à dévoiler le point de vue du narrateur. Il se constitue ainsi des repères culturels utiles, tant en lecture qu'en écriture.

Les familles de situations

Les genres de textes narratifs renvoient aux familles de situations liées à la création.

Au 1^{er} cycle :

- Lecture : *Découvrir des univers littéraires en explorant des textes **narratifs** et poétiques* (p. 98, 101-102); *Se construire des repères culturels en établissant des liens entre des œuvres littéraires* (p. 99, 102)
- Écriture : *Inventer des intrigues en élaborant des récits* (p. 110-112); *Expérimenter divers procédés d'écriture en élaborant des textes inspirés de repères culturels* (p. 110-112)

Au 2^e cycle :

- Lecture : *Découvrir des univers littéraires en explorant des textes de genres **narratifs**, dramatiques et poétiques* (p. 29, 33-34)
- Écriture : *Créer en élaborant des textes «littéraires»* (p. 54-56)
- Communication orale : *Découvrir des œuvres de création en ayant recours à l'écoute* (p. 78-80)

Le tableau des genres de textes narratifs

Le tableau ci-dessous présente les genres sélectionnés pour organiser, à chaque année du secondaire, le travail d'appropriation par les élèves des contenus, des notions, des procédés et des stratégies qui se rapportent à la narration. L'enseignant peut choisir d'autres genres qui permettraient de répondre aux exigences des contenus de la progression.

Les genres narratifs

	Lecture	Écriture	Communication orale
1 ^{er} cycle	1^{re} secondaire Album, bande dessinée; roman (psychologique², d'aventures ou de fantaisie³)	1^{re} secondaire - Pastiche d'une description⁴ de lieu dans un récit (<i>voir Description</i>) - Épisode d'un récit (d'aventures ou de fantaisie) inspiré d'un livre ou d'un film	1^{re} secondaire Écoute d'un récit
	2^e secondaire Fable, récits de genres variés, roman (policier ou psychologique)	2^e secondaire Récit policier ou psychologique dans lequel sont caractérisés des personnages et leurs actions ou adaptation d'une fable	2^e secondaire Écoute d'une fable
2 ^e cycle	3^e secondaire - Conte (fantastique, moderne ou traditionnel), légende, mythe ou récit de création⁵ - Roman historique ou roman de chevalerie	3^e secondaire Conte original ou transformé (fantastique, moderne ou traditionnel) ou récit de création	3^e secondaire Écoute d'un conte ou d'une légende
	4^e secondaire Nouvelle ou roman (fantastique, initiatique, psychologique, de science-fiction)	4^e secondaire Nouvelle ou récit (fantastique, psychologique ou de science-fiction) original ou inspiré d'un film	4^e secondaire
	5^e secondaire - Œuvres littéraires engagées : roman, bande dessinée, chanson, fable, monologue, pièce de théâtre, poésie - Roman psychologique ou sociologique	5^e secondaire Récit avec contrainte⁶	5^e secondaire Écoute d'une œuvre littéraire adaptée à l'écran

Les contenus d'apprentissage liés à la narration

→ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, apprend à reconnaître un phénomène et son rôle dans le texte dans les contextes où il figure fréquemment. ★ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène langagier à connaître et à utiliser adéquatement à la fin de l'année scolaire. L'élève, de façon autonome, réutilise adéquatement les connaissances relatives au phénomène étudié dans les situations équivalentes et, graduellement, dans des situations plus complexes. L : Lecture É : Écriture O : Communication orale MOT EN PETITES CAPITALES : Consultation requise de la section <i>Ressources de la langue</i>. (P1; P2) : Référence au programme du 1^{er} et du 2^e cycle : lecture; écriture; communication orale; notions et concepts.	Secondaire				
	1^{er} cycle		2^e cycle		
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
1. Situation de communication (P1 : 103, 113, 117, 124, 130) (P2 : 43, 46, 64, 89, 95, 110-111, 147-149)					
1.1. En lecture et en écoute (réception) Analyser la situation et en tenir compte					
a. Identifier l'auteur du texte et employer les termes spécifiques pour le nommer (ex. : bédéiste, conteur, parolier, romancier, fabuliste)	★ LO	★ LO			

i. son identité, son appartenance géographique, son époque, sa notoriété : auteur reconnu (classique), connu ou inconnu	→ L	→ LO	★ LO		
b. Se situer en tant que lecteur ou qu'auditeur de texte littéraire					
i. ses caractéristiques : ses champs d'intérêt, ses genres préférés, ses connaissances littéraires (lien avec son répertoire personnalisé), l'efficacité de ses stratégies de lecture et d'écoute	→ LO	★ LO	★ LO	★ L	
ii. son intention : lire ou écouter					
– donner libre cours à son imagination, à ses sentiments et à ses émotions, se représenter le monde, répondre à une quête identitaire, développer sa sensibilité esthétique, etc.	★ LO	★ LO	★ LO		
– alimenter son écriture, découvrir un auteur ou préparer une rencontre avec un auteur	★ LO	★ LO	★ LO		
1.2. En production écrite et orale Analyser la situation et en tenir compte					
a. Se situer comme énonciateur					
i. ses caractéristiques : ses champs d'intérêt, ses valeurs, ses capacités langagières, ses repères culturels dont la connaissance des genres	→ É	★ É	★ É		
ii. son intention : raconter une histoire, transposer la réalité dans un autre univers, illustrer des comportements, réinvestir certains procédés d'écriture	→ É	★ É	★ É		
b. Identifier le destinataire	→ É	★ É	★ É		
1.3. Prendre en considération le contexte de production ou de réception					
a. Tenir compte du contexte de production ou de réception de l'œuvre					
i. la date de production ou de publication, l'édition, la collection, le lieu	→ L	★ LO			
ii. le contexte historique ou socioculturel de production (à distinguer de l'époque durant laquelle se déroule le récit)			→ L	★ L	
b. Tenir compte des exigences et des conditions de réalisation de la tâche (genre de texte, longueur, lien avec d'autres œuvres) et de ses besoins (techniques d'inspiration, annotation du texte, centration pour l'écoute)	→ LÉO	★ LÉO			
c. Connaître le monde du livre					
i. le processus d'édition : de la création à la publication (maison d'édition, année de publication, 1 ^{re} édition, réédition; formats : texte intégral/extrait; recueil/collection; texte original/adaptation/ transposition/traduction; droit d'auteur)			→ L	★ L	
ii. le processus de diffusion : bibliothèque, librairie, publicité, actualités littéraires (la critique et les événements : salon du livre, soirée de contes, prix littéraires)	→ L	→ L	★ L	★ L	
2. Organisation d'un genre narratif : façon dont se réalise la séquence narrative	1^{re}	2^e	3^e	4^e	5^e
2.1. Identifier ou choisir un narrateur (P1 : 113, 130) (P2 : 50, 67, 71, 95, 98, 154)					
a. Reconnaître, lorsque c'est le cas, que celui qui raconte n'est pas un personnage de l'histoire ou identifier celui qui raconte par les marques énonciatives explicites qui le désignent	★ L				
MODALISER 1.1					
b. Distinguer l'auteur du narrateur		→ L	★ LO		
c. Reconnaître le narrateur					

i. omniscient (connaît tout de ses personnages) non participant à l'histoire (ex. : <i>La chèvre de monsieur Séguin</i> , Alphonse Daudet)			→ L	★ L	
ii. participant à l'histoire (raconte selon son point de vue ou le point de vue d'un autre personnage) : personnage principal (ex. : <i>Miss Pissenlit</i> , Andrée Poulin) ou témoin (ex. : <i>Moby Dick</i> , Herman Melville)			→ L	★ L	
d. Identifier des narrateurs multiples (ex. : <i>Les portes tournantes</i> , Jacques Savoie)					★ L
e. Produire un récit à la 3 ^e personne	★ É	★ É			
f. Produire un récit à la 1 ^{re} personne		→ É	→ É	★ É	
g. Reconnaître les marques du rapport entre le narrateur et son destinataire; choisir de marquer ou non ces rapports MODALISER 1.2			★ L → É	→ É	★ É
h. Reconnaître des marques de l'attitude du narrateur par rapport aux personnages, par rapport à son propos MODALISER 2			→ L	★ L	★ L
2.2. Reconstruire ou construire un univers narratif en référence au monde réel, à celui de la science-fiction, du fantastique ou du merveilleux (P1 : 104-106, 114-115, 130-131) (P2 : 46-48, 65-66, 70-71, 122, 149, 152-155)					
a. Cerner ou décrire les personnages en tenant compte de l'intrigue et du genre de récit					
i. leur rôle (héros, adjuvant, opposant; bienfaiteur, victime) et leurs relations avec les autres personnages	★ LO	★ LO	★ LÉO		
ii. leur désignation et leur caractérisation en ayant recours aux moyens suivants :					
– l'insertion d'éléments descriptifs ou de séquences décrivant des aspects des personnages NOMMER-CARACTÉRISER 1; 3; 4	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ	
• vocabulaire neutre ou expressif pour désigner ou caractériser la taille, le visage, l'allure; les qualités, les goûts; les liens de parenté	★ LÉ				
• vocabulaire neutre ou expressif pour désigner ou caractériser la voix, les tics; les traits de caractère, les sentiments; le statut social		★ LÉO	★ LÉO		
• vocabulaire exprimant les sentiments, les émotions, les valeurs, les croyances ou d'autres caractéristiques sociales et culturelles MODALISER 2			→ LÉO	★ LÉ	
• les figures : comparaison, énumération (1 ^{re} secondaire), métaphore (2 ^e secondaire), gradation, répétition (3 ^e secondaire) NOMMER-CARACTÉRISER 1.5; 3.2	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ		
• la juxtaposition et la coordination NOMMER-CARACTÉRISER 4.4	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ		
• la phrase subordonnée relative complément du nom NOMMER-CARACTÉRISER 4.1	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ	
– l'indication d'actions que les personnages posent ou subissent	→ L	→ LÉO	★ LÉO		
– l'insertion de dialogues : propos des personnages et leurs façons de s'exprimer INTRODUIRE DES DR	→ L	★ LÉO	★ LÉO		
– l'insertion de monologues intérieurs				★ LÉ	
– l'insertion de commentaires du narrateur MODALISER 1				→ LÉ	★ LÉ
b. Cerner ou décrire le cadre spatiotemporel dans lequel se déroulent les événements en tenant compte du genre de récit					
i. la reconstruction ou la construction du cadre spatial					
– la description du lieu, ses caractéristiques (ex. : repères géographiques, traits particuliers : ce qu'on y voit, entend, sent, fait, etc.) NOMMER-CARACTÉRISER 1; 3; 4	★ LÉO				

• l'effet psychologique du lieu (ex. : l'angoisse d'un personnage qui traverse un pont de glace qui s'effrite)			★ LÉO		
• la façon de s'exprimer dans ce lieu (particularités régionales au Québec ou dans la francophonie)	→ LÉ	★ LÉO			
– l'évocation : association d'idées, d'images, de mots; appel à des repères culturels (ex. : <i>Dans le salon : des fauteuils Louis XVI</i> ; cette description évoque un milieu aisé, une manière de vivre)	→ L	★ LO	★ L → É	★ É	
ii. la reconstruction ou la construction du cadre temporel : le moment des événements, leur durée SITUER DANS LE TEMPS 1.1; 2.2; 2.3	★ LÉ	★ LÉO			
– la description de l'époque (ex. : les événements particuliers, le mode de vie, les arts, les valeurs et les préoccupations du temps; les façons de s'exprimer (17 ^e /21 ^e siècle)			★ LO	★ L	
– l'évocation (ex. : <i>Du temps de Maurice Richard</i> évoque une époque du monde du hockey : une manière de jouer, l'incident du Forum, etc.)	→ L	★ LO	→ É	★ É	
iii. les déplacements dans l'espace et le temps					
– l'itinéraire du personnage principal (ex. : <i>Le tour du monde en 80 jours</i> , Jules Verne)	★ LÉO				
– les liens entre les déplacements et la quête (recherche de liberté, fuite, symbolisme des lieux) (ex. : <i>Nikolski</i> , Nicolas Dickner)			★ LÉO	★ LÉ	
c. Cerner ou créer l'intrigue : la quête d'équilibre du personnage principal et sa réalisation					
i. les caractéristiques de la quête					
– la quête d'équilibre marquée davantage par l'action (ex. : <i>Les aventures de Don Quichotte</i> , Miguel Cervantes)	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉO		
– la quête d'équilibre marquée davantage par l'évolution du personnage (ex. : <i>Ru</i> , Kim Thuy)					★ LÉO
ii. la séquence narrative : situation initiale, élément déclencheur, actions, réactions et événements, dénouement	★ LÉO	★ LÉO			
– la présence de la situation finale, ou d'une morale ou des deux		→ LO	★ L → É	★ É	
iii. le déroulement des événements SITUER DANS LE TEMPS 1.2; 3					
– l'ordre chronologique	★ LÉO	★ LÉO	★ LÉO		
– les ruptures dans la chronologie (retour en arrière, anticipation) et leurs effets	→ L	★ L	★ LO		★ É
– les modifications de l'ordre typique des étapes de la séquence et leurs effets					
• ouverture du récit par l'élément déclencheur, le dénouement ou la situation finale (ex. : <i>La route de Chlifa</i> , Michèle Marneau)			★ L	→ É	★ ÉO
• enchaînement ou entrelacement de déclencheurs, d'actions et d'événements, de dénouements secondaires ou parallèles; histoires enchâssées (ex. : <i>Les braconniers d'histoires</i> , Nancy Huston)				→ L	★ L
d. Reconnaître l'insertion de séquences secondaires ou en insérer; reconnaître ou anticiper leur intérêt et leurs effets					
i. l'insertion de séquences descriptives : lieu, personnage	★ LÉO	★ LÉO	★ LÉO		
ii. l'insertion de dialogues INTRODUIRE DES DR	★ L → É	★ LÉO	★ É		
– les types de phrase et leur ponctuation NOMMER-CARACTÉRISER 6.2	★ LÉ	★ LÉ			
iii. l'insertion de séquences explicatives (ex. : <i>La fille invisible</i> , Émilie Villeneuve)			★ L	★ L	

iv. l'insertion de séquences argumentatives (ex. : <i>La Peste</i> , Albert Camus)				★ L	★ LO
e. Reconnaître ou insérer les illustrations, s'il y a lieu, et en évaluer les effets	★ LÉ	★ LÉ			
f. Apprécier les effets créés par la manière de raconter ou chercher à en produire (ex. : une caractérisation d'un personnage provoquant le rire, un récit au présent de l'indicatif créant une impression d'actualité, la création d'images donnant une dimension poétique, des phrases courtes pour créer un rythme haletant) (P1 : 107, 114) (P2 : 50-51, 150-151) MODALISER 2	→ L	→ LÉO	★ LÉO	★ LÉ	★ LÉO
g. Dégager, de la construction de l'univers et en comparaison avec d'autres œuvres,					
i. des caractéristiques de genres (ou des écarts par rapport à un genre)	★ L	★ L	★ LO	★ L	★ LO
ii. des critères d'appréciation	→ L	★ L	★ LO	★ L	★ LO
2.3. Dégager du récit la thématique et la vision du monde (P1 : 105) (P2 : 51, 95-99, 150)					
a. Reconnaître un thème et des sous-thèmes : mise en relation de l'histoire racontée (propos, actions et réactions des personnages) avec sa connaissance du monde et l'effet sur soi	→ L	★ LO			
b. Dégager ou traiter les thèmes et les sous-thèmes et les relier au sens général de l'œuvre : création de réseaux de sens autour des caractéristiques des personnages, de leurs actions et de leurs motivations en établissant un lien avec les aspects historiques et socioculturels représentés dans l'œuvre MODALISER 2			★ LO	★ L → É	★ LÉO
c. Reconnaître la vision du monde du narrateur, sa prise de position révélée par la modalisation des énoncés, les commentaires, la symbolique de certains éléments, les discours rapportés, les séquences argumentatives, etc. MODALISER 2			→ LO	→ L	★ LO
3. Cohérence et organisation du texte (P1 : 105-106, 131-132) (P2 : 47-48, 69-71, 115-117)	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
3.1. Reconnaître ou utiliser des moyens textuels qui assurent la cohérence du texte					
a. La reprise de l'information NOMMER-CARACTÉRISER 5	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ		
b. L'harmonisation des temps verbaux autour du temps dominant du récit (passé) SITUER DANS LE TEMPS 3	★ L	★ L → É	★ LÉ	★ É	
c. La non-contradiction					
i. entre les éléments de l'univers	→ LÉ	★ LÉ			
ii. entre la caractérisation des personnages et leur façon de s'exprimer			★ LÉO		
d. Une correspondance étroite entre les caractéristiques des personnages, le cadre spatiotemporel, les actions, les événements et le genre du récit			→ LÉO	★ L → É	★ É
3.2. Reconnaître ou utiliser les moyens qui marquent l'organisation du texte					
a. La page de couverture, le titre ou les intitulés de chapitre	★ L	★ L	★ LÉ		
b. La division en paragraphes	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ		
c. Les organisateurs textuels (mots, groupes de mots ou phrases) qui indiquent l'organisation spatiale ou temporelle	★ LÉ	★ LÉO			
d. Des moyens graphiques : mise en page et typographie	★ LÉ	★ LÉ			

-
1. Même si la narration peut être présente dans les textes courants, le programme n'en fait pas un objet d'étude.
 2. Pour le premier cycle : mise en intrigue autour d'évènements ou de situations que vivent les adolescents.
 3. Genre littéraire où se côtoient le merveilleux, le surnaturel, la magie dans un monde imaginaire (par exemple, Harry Potter).
 4. Imitation de la manière de décrire d'un auteur (ex. : types de phrases, ordre des mots, procédés, plan).
 5. Récit qui invente une explication de l'origine de la vie.
 6. Mise en intrigue dans laquelle il y a un jeu sur la chronologie, une insertion (par exemple, monologue intérieur, séquence argumentative, message publicitaire, poème) ou tout autre procédé qui répond à une intention (par exemple, créer un suspense, défendre une cause, illustrer un trait de caractère, poser un regard critique sur une réalité).

Première partie : les modes de discours

6. Le théâtre

Du primaire à la fin du secondaire

Au primaire et au début du secondaire, l'élève a eu l'occasion d'assister à une ou des représentations théâtrales pour la jeunesse. Il a parfois été initié à dire le texte et à le jouer.

En 3^e secondaire, à partir des textes littéraires que sont les contes et les légendes, on pourrait initier l'élève à une certaine théâtralisation par la préparation de soirées de contes, par exemple. **En 4^e secondaire**, l'élève est convié à lire et à voir du théâtre et donc à faire une véritable découverte des caractéristiques du genre dramatique, qui raconte généralement une histoire tout en posant un regard critique sur le monde, en recourant essentiellement au dialogue entre des personnages (parfois au monologue) et à des didascalies.

La lecture d'œuvres théâtrales et leur représentation permettent à l'élève, accompagné de l'enseignante ou de l'enseignant, de découvrir le contenu du texte et son adaptation par le metteur en scène, d'expérimenter ou d'observer la mise en voix des textes, la gestuelle, la prise en compte de l'autre dans les dialogues et quelques éléments de théâtralité : costumes, décors, création d'un espace scénique. La réception et l'appréciation de ces œuvres artistiques exigent des savoirs et des savoir-faire particuliers qu'il faut développer. Comme plusieurs objets d'étude relatifs au genre dramatique ont été abordés avec la narration, seuls les apprentissages spécifiques au texte de théâtre figurent dans le tableau *Les contenus d'apprentissage liés au texte de théâtre*.

La diversité des genres de textes

Le choix des œuvres est vaste : il peut s'agir du théâtre classique, contemporain, ou encore du théâtre de création, d'ici ou d'ailleurs, choisi dans l'un des trois genres majeurs que sont la comédie, le drame et la tragédie.

Les familles de situations

Le texte de théâtre renvoie aux familles de situations liées à la création.

Au 2^e cycle :

- Lecture : *Découvrir des univers littéraires en explorant des textes de genres narratif, **dramatique** et poétique* (p. 34)
- Communication orale : *Découvrir des œuvres de création en ayant recours à l'écoute* (p. 80)

Le tableau des genres de textes

Le genre dramatique

	Lecture	Écriture	Communication orale
2 ^e cycle	4 ^e secondaire ■ Pièce de théâtre	4 ^e secondaire	4 ^e secondaire ■ Écoute d'une pièce de théâtre

→ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, apprend à reconnaître un phénomène et son rôle dans le texte dans les contextes où il figure fréquemment. ★ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène langagier à connaître et à utiliser adéquatement à la fin de l'année scolaire. L'élève, de façon autonome, réutilise adéquatement les connaissances relatives au phénomène étudié dans les situations équivalentes et, graduellement, dans des situations plus complexes. L : Lecture É : Écriture O : Communication orale MOT EN PETITES CAPITALES : Consultation requise de la section <i>Ressources de la langue</i>. (P1; P2) : Référence au programme du 1^{er} et du 2^e cycle : lecture; écriture; communication orale; notions et concepts.	Secondaire				
	1^{er} cycle		2^e cycle		
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
1. Situation de communication (P2 : 43-44, 89, 149)					
1.1. En lecture et en écoute (réception) Analyser la situation et en tenir compte					
a. Identifier l'auteur dramatique et le distinguer des personnages					
i. son identité, son appartenance géographique, son époque, sa notoriété : auteur reconnu (classique), connu, inconnu				★ LO	
b. Identifier le metteur en scène d'une représentation théâtrale				★ LO	
c. Se situer en tant que destinataire (lecteur ou spectateur d'une pièce de théâtre)					
i. ses caractéristiques : ses champs d'intérêt, ses repères culturels				★ LO	
ii. son intention : découvrir une histoire ou les préoccupations d'un auteur pour mieux se représenter le monde; découvrir la vision qu'un metteur en scène a de la pièce; etc.				★ LO	
1.2. Prendre en considération le contexte de production ou de réception					
a. Tenir compte du contexte de production					
i. la date de production ou de publication, le lieu				★ LO	
ii. le contexte historique ou socioculturel de production				★ LO	
b. Tenir compte des exigences et des conditions de réalisation de la tâche (lien avec d'autres œuvres, travail d'équipe) et de ses besoins (annotation du texte)				★ LO	
2. Organisation du texte dramatique (P2 : 46-48, 95-96, 122, 152, 158-159)	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
2.1. Comprendre le titre				★ L	
2.2. Reconnaître la ou les séquences dialogales					
a. Distinguer le dialogue des didascalies				★ LO	
b. Reconnaître les rôles d'énonciateur et de destinataire que les personnages jouent tour à tour				★ LO	
c. Reconnaître les diverses séquences dialogales marquées par les changements d'interlocuteurs				★ LO	
d. Distinguer les sortes de prises de parole : monologue (aparté, soliloque, tirade), réplique				★ LO	

2.3. Reconstruire l'univers dramatique					
a. Cerner les personnages (aspects physiques et caractéristiques socioculturelles, relations entre les personnages, rôles) en ayant recours aux moyens suivants : en lecture, par les didascalies (ex. : gestes, ton, attitude) et les dialogues; dans une représentation, par les costumes, la gestuelle, la variété de langue et les propos échangés				★ LO	
b. Cerner le cadre spatiotemporel dans lequel se déroulent les événements au moyen des didascalies (ex. : des repères géographiques et historiques, des indications de décor et d'accessoires, mention du temps écoulé entre deux actes) et par les choix de mise en scène (ex. : décor, éclairage, sonorisation)				★ LO	
i. l'unité de lieu, de temps, d'action ou la multiplicité de lieux, de temps, d'actions				★ LO	
c. Cerner l'intrigue ou la quête d'équilibre et sa réalisation					
i. les moments clés de l'histoire				★ LO	
ii. le moteur de l'action : un conflit, une passion, un quiproquo, un imbroglio, un coup de théâtre				★ LO	
iii. les séquences secondaires : narrative (ex. : personnage qui résume un épisode), justificative (ex. : personnage qui justifie un comportement) ou argumentative (ex. : personnage qui veut en convaincre un autre de partager son projet)				★ LO	
d. Dégager des caractéristiques de genres et des critères d'appréciation en comparant l'univers construit avec d'autres œuvres (ex. : <i>Antigone</i> , Anouilh; <i>Aurélien, ma sœur</i> , Marie Laberge; <i>En attendant Godot</i> , Beckett; <i>La face cachée de la lune</i> , Robert Lepage; <i>Le malade imaginaire</i> , Molière; <i>Une maison... un jour</i> , Françoise Loranger)				★ LO	
2.4. Dégager les thèmes, les valeurs et la vision du monde ou la prise de position de l'auteur dramatique (P2 : 98-99)					
a. Mettre en relation les situations vécues, les sujets abordés, les propos énoncés (et leur contexte : aparté, tirade, etc.) avec ce qui est évoqué par les manières de s'exprimer (ex. : variété de langue, lexique connoté, ton), la mise en scène (décor, éclairage, sonorisation) et, s'il y a lieu, le prologue et l'épilogue				★ LO	
MODALISER 2					
3. Cohérence et organisation du texte (P2 : 47-48, 158-159)	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
3.1. Reconnaître les marques d'organisation du texte					
a. Le découpage en actes, scènes et tableaux				★ LO	
b. Les didascalies (au début d'un acte ou d'une réplique, insérées entre deux répliques)					
i. changement de temps, de lieux et de décor				★ LO	
ii. arrivée, départ d'un personnage				★ LO	
c. Le nom des personnages devant chaque réplique				★ LO	

Première partie : les modes de discours

7. La poésie

Du primaire à la fin du secondaire

Au primaire comme au secondaire, le but de la pratique de la poésie n'est pas de classer les textes poétiques selon certaines caractéristiques, mais plutôt de sensibiliser les élèves au langage poétique qui leur permettra peu à peu d'interpréter et d'apprécier des poèmes et d'y réagir.

Au primaire, les élèves ont lu, écouté ou récité des poèmes pour éprouver le plaisir des jeux de mots et des sonorités, dans une approche sensorielle et ludique.

Au 1^{er} cycle du secondaire, l'élève explore avec l'enseignante ou l'enseignant de courts poèmes de formes variées, certains soutenus par la description ou la narration, et observe des procédés d'écriture (par exemple, création de mots nouveaux, emploi d'images, construction picturale du poème) pour continuer de prendre plaisir au jeu du langage et pour se construire de nouveaux repères culturels.

Au 2^e cycle, soutenu par l'enseignante ou l'enseignant, l'élève entre plus profondément dans des univers poétiques révélateurs d'une façon personnelle de voir, de sentir et de dire le monde, qu'ils soient l'œuvre de poètes d'ici ou d'ailleurs. En 3^e secondaire, il aborde la poésie lyrique sous diverses formes (poèmes ou chansons). En 4^e et en 5^e secondaire s'ajoutent des œuvres poétiques qui traduisent un engagement, une prise de position. En 5^e secondaire, il écoute, de plus, des poètes parler de leur rapport à la parole, à la langue et à la culture.

Les familles de situations

Les textes de genre poétique renvoient aux familles de situations liées à la création.

Au 1^{er} cycle :

- Lecture : *Découvrir des univers littéraires en explorant des textes narratifs et poétiques* (p. 98,102);
Se construire des repères culturels en établissant des liens entre des œuvres littéraires (p. 99, 102)
- Écriture : *Expérimenter divers procédés d'écriture en élaborant des textes inspirés de repères culturels* (p. 110, 112)

Au 2^e cycle :

- Lecture : *Découvrir des univers littéraires en explorant des textes de genres narratif, dramatique et poétique* (p. 33-34)
- Écriture : *Créer en élaborant des textes «littéraires»* (p. 55-56)
- Communication orale : *Découvrir des œuvres de création en ayant recours à l'écoute* (p. 79-80)

Le tableau des textes de genre poétique

Le tableau ci-dessous présente des exemples de textes de genre poétique retenus pour chacune des classes du secondaire. Ils organisent, à chaque année, le travail d'appropriation par les élèves des contenus, des notions et des procédés en lien avec la poésie.

	Lecture	Écriture	Communication orale
1 ^{er} cycle	1^{re} secondaire Poème ludique et poème ayant une trame descriptive ou narrative (ex. : <i>Le ciel de mon cœur</i>, Jacques Charpentreau)	1^{re} secondaire Jeux poétiques sur les mots, sur les sons, sur les formes (ex. : cadavre exquis, définition fantaisiste, poème qui utilise une structure répétitive)	1^{re} et 2^e secondaire Écoute d'un poème ludique ou d'un poème ayant une trame descriptive ou narrative (ex. : <i>Comptine en mode zen</i>, Gilles Vigneault) « Voilà ma boîte à jouets Pleine de mots pour faire de merveilleux enlacements Les allier séparer marier Déroulements tantôt de danse Et tout à l'heure le clair éclat du rire qu'on croyait perdu » St-Denys Garneau
	2^e secondaire Poème ayant une trame descriptive (ex. : <i>Devant deux portraits de ma mère</i>, Émile Nelligan) ou narrative (ex. : <i>L'heure du crime</i>, Maurice Carême) ou Fable (ex. : <i>Les deux pigeons</i>, Jean de La Fontaine)	2^e secondaire Poème original ou transformé à partir de procédés imposés ou choisis	
2 ^e cycle	3^e secondaire Poème lyrique (ex. : <i>Hair est si facile</i>, Valérie Lagrange; <i>Souvenir de deux roses</i>, Alfred Des Rochers; <i>Sensation</i>, Rimbaud; <i>Voyage autour de mon lit</i>, Elise Turcotte)	3^e secondaire Poème original ou transformé ou chanson qui évoque des sentiments, des émotions, un état d'âme ou une atmosphère	3^e secondaire Écoute d'un poème ou d'une chanson lyrique (ex. : <i>T'es belle</i>, Jean-Pierre Ferland, <i>Tu m'aimes-tu</i>, Richard Desjardins)
	4^e secondaire Poème lyrique et poème engagé (ex. : <i>Le soir</i>, Anne Hébert; <i>Bulletin de nouvelles</i>, Michèle Lalonde; <i>Alphabétisation</i>, Rachid Boudjedra)	4^e secondaire Poème engagé « Le verbe faire est un verbe qui se perd. L'inaction est une aire de repos où plus d'un se perd [...] Mon frère, langage-toi et constate que le verbe faire est un verbe qui se perd et LANGAGE-TOI » Loco Locass	4^e secondaire Écoute d'un poème, d'une chanson engagée ou d'un slam (ex. : <i>Zap</i>, Queen Ka)
	5^e secondaire Poème classique ou moderne, lien avec culture et société (ex. : <i>Speak What</i>, Marcone Micone, <i>Speak White</i>, Michèle Lalonde)		5^e secondaire Écoute d'un poème ou d'une chanson, lien avec culture et société (ex. : <i>Le déni de l'évidence</i>, Mes Aïeux; <i>Il me reste un pays</i>, Gilles Vigneault; <i>L'alouette en colère</i>, Félix Leclerc; <i>L'homme rapaillé</i>, Gaston Miron)

→ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, apprend à reconnaître un phénomène et son rôle dans le texte dans les contextes où il figure fréquemment. ★ L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène langagier à connaître et à utiliser adéquatement à la fin de l'année scolaire. L'élève, de façon autonome, réutilise adéquatement les connaissances relatives au phénomène étudié dans les situations équivalentes et, graduellement, dans des situations plus complexes. L : Lecture É : Écriture O : Communication orale MOT EN PETITES CAPITALES : Consultation requise de la section <i>Ressources de la langue</i>. (P1; P2) : Référence au programme du 1^{er} et du 2^e cycle : lecture; écriture; communication orale; notions et concepts.	Secondaire				
	1^{er} cycle		2^e cycle		
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
1. Situation de communication (P1 : 103, 113, 124) (P2 : 43, 64, 89)					
1.1. En lecture et en écoute (réception) Analyser la situation et en tenir compte					
a. Identifier l'auteur					
i. son identité, son appartenance géographique, son époque, sa notoriété : auteur reconnu (classique), connu ou inconnu	→ LO	★ LO			
b. Se situer en tant que lecteur ou qu'auditeur de texte littéraire					
i. ses caractéristiques : ses champs d'intérêt, la familiarité avec la poésie, son intérêt pour le langage imagé	→ LO	★ LO			
ii. son intention : lire ou écouter pour se laisser émouvoir, découvrir un univers poétique, apprécier des manières particulières de désigner ou d'évoquer des réalités, développer sa sensibilité esthétique et sa connaissance de la poésie	→ LO	★ LO			
1.2. En production écrite et orale Analyser la situation et en tenir compte					
a. Se situer comme auteur					
i. ses caractéristiques : ses champs d'intérêt, ses capacités langagières, ses repères culturels, dont la connaissance de procédés d'écriture et de textes de genre poétique	→ É	★ É	★ É		
ii. son intention :					
– expérimenter des jeux poétiques	★ É	★ É			
– exprimer ses sentiments, ses émotions, sa perception de la réalité dans une langue imagée		★ É	★ É		
– traduire son imaginaire, ses émotions, ses opinions en utilisant la langue de façon imagée				★ É	
b. Identifier le destinataire			★ É	★ É	
1.3. Prendre en considération le contexte de réception et de production					
a. Tenir compte du contexte de production du poème					
i. la date de production ou de publication, l'édition, le lieu	★ L	★ L			
ii. le contexte historique ou socioculturel de production de l'œuvre (liens avec d'autres œuvres littéraires et picturales)				★ L	★ L

b. Tenir compte des exigences et des conditions de réalisation de la tâche (respect de l'ambiance, genre de texte, sources d'inspiration, contraintes d'écriture) et de ses besoins (recours à des dictionnaires de rimes, de synonymes)	★ LÉO	★ LÉO	★ LÉO		
2. Organisation d'un genre poétique (P1 : 104-105, 114-117) (P2 : 46-51, 65-67, 99-100, 156-157)	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
2.1. Découvrir le langage poétique					
a. Reconnaître les ressources linguistiques qui désignent ou qui évoquent les éléments d'un univers poétique					
i. le choix de mots usuels, recherchés ou évocateurs	→ LO	★ LO	★ LO		
ii. l'invention de mots (ex. : mots valises)	★ LO				
iii. l'association de mots qui créent					
– des images					
• comparaison, métaphore	★ LO	★ LO			
• contraste et antithèse, personnification			★ LO	★ LO	
• métonymie				→ LO	→ LO
– des symboles					★ LO
– des jeux de sonorité (ex. : rime, allitération)	★ LO	★ LO			
iv. le jeu sur les divers sens des mots : la polysémie, la connotation			★ LO	★ LO	
v. l'agencement de mots					
– l'utilisation de phrases présentant des écarts avec la norme	→ LO	→ LO	★ LO		
– la place des mots : l'inversion	→ LO	★ LO			
– la répétition de mots, de groupes de mots, de structures	★ LO	★ LO			
vi. la ponctuation			★ LO	★ LO	
b. Reconnaître les ressources qui créent le rythme et la sonorité du poème					
i. les vers					
– rimés ou non		★ LO			
– rimés à la fin de deux ou plusieurs vers			★ LO	★ LO	
– réguliers (même nombre de pieds) ou libres				★ LO	★ LO
ii. les répétitions de sons, de mots, de structures	★ LO	★ LO			
iii. la musicalité des mots (ex. : sons durs, doux)			★ LO		
iv. la syntaxe et la ponctuation (ex. : le détachement, la ponctuation expressive, l'absence de ponctuation, la transgression des règles de ponctuation)				★ LO	★ LO
c. Reconnaître la structure du poème					
i. le vers et la strophe en comparaison avec la phrase et le paragraphe	★ LO				
ii. le découpage : strophes, couplets, refrains	→ L	→ L	★ LO		
iii. la forme fixe ou libre			★ LO	★ LO	

iv. la disposition graphique					
– régulière : le titre, les blancs dans le texte, la typographie	→ LO	★ LO			
– particulière (ex. : le mot dessiné, le calligramme) et son lien avec le sens général du poème		→ LO	★ LO		
– l'enjambement, le rejet et le lien avec le sens					★ LO
v. la reprise de particularités lexicales, linguistiques ou stylistiques	→ LO	★ LO	★ LO		
vi. l'insertion d'une séquence descriptive ou narrative	★ LO	★ LO			
2.2. Comprendre et interpréter des univers poétiques et y réagir					
a. reconnaître les éléments de l'univers (ex. : objet, lieu, personne, sentiment, atmosphère) et ce qui en est dit par la désignation ou l'évocation	★ LO	★ LO	★ LO		
i. les éléments qui traduisent une prise de position ou un engagement				★ LO	★ LO
b. Mettre en relation les éléments de l'univers pour créer des réseaux de sens en s'appuyant sur les éléments suivants :	★ LO	★ LO	★ LO		
i. les champs lexicaux	★ LO	★ LO	★ LO		
ii. le titre	★ LO	★ LO	★ LO		
iii. les procédés poétiques utilisés par le poète (le langage poétique)					
– le choix des mots et leurs agencements, la structure, le rythme et la sonorité du poème (voir 2.1)	★ LO	★ LO	★ LO	★ LO	★ LO
– les marques ou l'absence de marques énonciatives qui désignent l'énonciateur ou le rapport entre l'énonciateur et le destinataire et le lecteur-auditeur			★ LO	★ LO	
– les marques du rapport d'engagement ou de distanciation de l'énonciateur avec le thème ou les valeurs (ex. : vocabulaire, variété de langue, ton)				★ LO	★ LO
c. Comparer les réseaux de sens établis avec ceux des autres lecteurs pour interpréter le poème (ex. : découverte d'éléments symboliques), découvrir la pluralité de sens et d'effets ressentis	★ LO	★ LO	★ LO		
d. Découvrir la vision du monde du poète (ex. : l'émotion qui l'habite, le regard qu'il porte sur ce qu'il décrit ou raconte)			★ LO	★ LO	★ LO
e. Apprécier l'intérêt ou la pertinence des procédés retenus par le poète pour servir le thème de l'œuvre et son sens général		★ LO	★ LO	★ LO	★ LO
2.3. Exploiter des éléments du langage poétique en créant un texte inspiré ou non de modèles					
a. Cerner les éléments d'un univers					
i. élaboration d'un champ lexical	★ É	★ É	★ É	★ É	
b. Utiliser des procédés lexicaux (ex. : création de mots, variété de langue adaptée à l'univers créé), syntaxiques (ex. : inversion d'un groupe de mots) et stylistiques (ex. : répétition d'une structure, métaphore) pour désigner et évoquer les éléments	★ É	★ É	★ É	★ É	
c. Choisir de se manifester ou non comme énonciateur en privilégiant certains moyens : un ton, une écriture à la première ou à la troisième personne, des choix lexicaux ou autres qui font transparaître son rapport au thème ou aux valeurs			→ É	★ É	★ É
d. Ordonner et agencer les éléments de manière à structurer le texte et à créer un rythme (voir <i>Cohérence</i> ci-dessous)	→ É	→ É	★ É	★ É	
e. Donner un titre évocateur adapté au thème et à l'univers	→ É	★ É	★ É	★ É	

3. Cohérence et organisation du texte poétique						1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
3.1. Reconnaître ou assurer la cohérence du texte poétique par les moyens suivants										
a. Les procédés de reprise (ex. répétition de mots ou de structures)						→ LEO	★ LEO	★ LEO		
b. La progression thématique par les champs lexicaux, l'association d'éléments et les figures de style								★ LÉ	★ LÉ	★ L
c. La non-contradiction										
i. entre les différents éléments de l'univers poétique							★ LÉ			
ii. entre le titre, le thème et l'univers								★ LÉ		
d. Les marques d'organisation selon l'effet recherché										
i. le titre							★ LÉ			
ii. le découpage (strophe, refrain, etc.) et les procédés qui structurent le texte et marquent le rythme (voir 2.1)						→ É	→ É	★ LÉ	★ LÉ	★ L
iii. la forme fixe ou libre								★ LÉ	★ LÉ	★ L
iv. les organisateurs (ex. : répétition de mots, développement de champs lexicaux)							★ LÉ			
3.2. Reconnaître ou assurer l'organisation du texte poétique par des moyens graphiques										
a. La disposition graphique et les formes visuelles particulières						→ LO	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ	
b. La mise en évidence de certains mots								★ LÉ	★ LÉ	

Deuxième partie : les ressources de la langue

Plusieurs notions et concepts énumérés dans les différentes rubriques du Programme ont été introduits dans les modes de discours, là où leur apprentissage paraissait le plus susceptible de servir la compréhension et la production de textes écrits et oraux. Certaines de ces connaissances de même que l'ensemble des notions et concepts relatifs à la langue sont regroupés ici en fonction de leur utilité en situation de communication.

Organisation de la deuxième partie

La partie consacrée aux *Ressources de la langue* comporte quatre sections : *Nommer et caractériser*, *Situer dans le temps*, *Introduire des discours rapportés* (DR) et *Modaliser*.

Chaque section est développée selon le plan suivant :

- Introduction
- Tableau des contenus d'apprentissage : y sont consignées les connaissances à acquérir pour chaque année du secondaire.

Contenu de la deuxième partie

Le regroupement des notions a été fait en fonction de leur utilité (par exemple, les expansions dans le groupe du nom servent à caractériser) et en vue d'une utilisation en contexte (par exemple, caractériser pour décrire, modaliser pour argumenter).

Dans les deux sections *Nommer et caractériser* et *Situer dans le temps* se trouve l'ensemble des connaissances à acquérir et à mobiliser sur le plan du lexique et de la grammaire de la phrase; s'ajoutent les notions relatives à la reprise de l'information pour ce qui est de la grammaire du texte ainsi que certaines connaissances qui se rapportent à la variété de langue et à la langue orale.

Les sections *Introduire des discours rapportés* et *Modaliser* présentent les connaissances qui se rattachent à la notion de point de vue.

- L'ajout de la lettre **P** signale les apprentissages réalisés au primaire.

Deuxième partie : les ressources de la langue

1. Les ressources de la langue pour nommer et caractériser

Nommer, c'est identifier par leur nom les êtres, les choses, les phénomènes, les propriétés auxquels on fait référence. Généralement, **nommer** apporte une réponse aux questions suivantes : de quoi s'agit-il ou de qui s'agit-il ?

En fonction du contexte, l'énonciateur peut choisir de nommer de façon plus ou moins précise et de manière neutre ou expressive. Ses raisons peuvent être diverses :

- assurer le maximum de compréhension entre les interlocuteurs et éviter toute équivoque (pour le nom d'un outil : *scie à métaux / scie circulaire*)
- créer des effets : effet de mystère (par exemple, *un certain monsieur*), de suspense (par exemple, *une ombre, une silhouette, une femme ; Il, cet homme, le capitaine, Jacob*), etc.

La ressource principale pour nommer est évidemment le nom.

Caractériser, c'est déterminer les signes distinctifs de ce qui est nommé : une action, une chose, une époque, un lieu, un personnage, etc. C'est indiquer une qualité ou une particularité de manière neutre (*Les canots chargés de personnages costumés défilaient dans le port*) ou expressive (*Le port décoré pour cette célébration inoubliable*). Généralement, **caractériser** apporte une réponse aux questions suivantes : comment est-ce ? comment est-il ? comment agit-il ?

Les principales ressources pour caractériser sont le groupe adjectival (GAdj), le groupe prépositionnel (GPrép), la phrase subordonnée relative et le groupe adverbial (GAdv), principalement dans leur fonction de complément du nom, d'attribut du sujet ou de modificateur.

Les dictionnaires sont les principaux outils pour apprendre à nommer et à caractériser.

Plan

A. Les ressources de la langue pour nommer

1. Le lexique
2. Les structures syntaxiques
 - Le groupe nominal noyau du GN
 - Des phrases à construction particulière
 - La phrase transformée de forme emphatique

B. Les ressources de la langue pour caractériser

3. Le lexique
4. Les structures syntaxiques
 - Les expansions du nom dans le GN (construction, fonction, règles d'accord)
 - Des expansions du verbe dans le GV (fonction d'attribut ou de modificateur)
 - La juxtaposition et la coordination

C. Les ressources de la langue pour assurer la continuité et la progression du texte

5. Les procédés de reprise pour nommer et caractériser

D. Les outils pour faire de la grammaire

6. La phrase et ses constituants
7. Le groupe nominal, les expansions du nom et leurs fonctions

E. Les outils pour la consultation

8. Les dictionnaires électroniques ou imprimés

→	L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, apprend à reconnaître un phénomène et son rôle dans le texte dans les contextes où il figure fréquemment.	Primaire	Secondaire				
★	L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène langagier à connaître et à utiliser adéquatement à la fin de l'année scolaire.		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle			
	L'élève, de façon autonome, réutilise adéquatement les connaissances relatives au phénomène étudié dans les situations équivalentes et, graduellement, dans des situations plus complexes.						
P : La lettre P indique que l'élève a fait un apprentissage systématique du phénomène, au primaire.							
L : Lecture É : Écriture O : Communication orale							
MOT EN PETITES CAPITALES : Consultation requise de la section indiquée.							
(P1; P2) : Référence au programme du 1 ^{er} et du 2 ^e cycle : lecture; écriture; communication orale; notions et concepts.							
A. Les ressources de la langue pour nommer			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
1. LE LEXIQUE (sens et orthographe lexicale) (P1 : 137-140) (P2 : 132-138)							
1.1. Reconnaître ou utiliser le nom propre							
a. Son sens	P	★ LÉO					
b. Son orthographe : la majuscule initiale							
i. dans les noms de personnes, de lieux (pays, ville, rue)	P	★ LÉ					
ii. dans les noms de peuples en opposition avec l'adjectif (ex. : <i>un Montréalais/un groupe montréalais</i>)			→ LÉ	★ LÉ			
iii. dans les noms composés de lieux (ex. : <i>le mont Blanc, le boulevard Henri-Bourassa</i>); le trait d'union						★ LÉ	
iv. pour les titres d'ouvrages (ex. : <i>Le Petit Prince</i>), les œuvres d'art (ex. : <i>le Boléro</i> de Ravel), les monuments (ex. : la statue de Champlain)			★ LÉ	★ LÉ			
v. pour les noms d'établissements, d'évènements, de fêtes, de marques de commerce, de médias d'information, etc. (ex. : <i>la visite du Parlement, la Fête du travail, une Toyota, le journal Le Monde</i>)					★ LÉ		
1.2. Reconnaître ou utiliser le nom commun							
a. Le sens contextuel (et la polysémie) (ex. : <i>le fil d'un tricot, le fil des évènements</i>)							
i. le sens propre (neutre ou expressif)	P	★ LÉO					
ii. l'emploi figuré des mots (ex. : <i>croûte terrestre, bâton de vieillesse</i>)	P	→ L	★ LÉ	★ LÉ			
b. L'utilisation (en compréhension et en production) des relations de sens entre les noms							
i. le synonyme et l'antonyme							
– sens contextuel	P	★ LÉO	★ LÉO				
– nuance de sens (ex. : <i>couleur, coloris, teinte</i>)				★ LÉO	★ LÉO		
– variété de langue (ex. : <i>automobile, voiture, bagnole, bazou</i>)				★ LÉO	★ LÉO		
ii. la famille de mots (ex. : <i>meuble, ameublement; coffre, coffre-fort</i>)	P	★ LÉ					
iii. le nom collectif		★ L	★ LÉ				
iv. le nom générique et le nom spécifique (ex. : <i>un instrument de musique; un violon</i>)		★ LÉO	★ LÉO				

v. le champ lexical (ex. : la justice : <i>avocat, box des accusés, juge, plaider, procureur</i>)		★ LÉ	★ LÉ			
c. L'utilisation (en compréhension et en production) des procédés de formation des noms; les particularités orthographiques						
i. procédé de dérivation						
– préfixe et suffixe qui, ajoutés à la base, servent à former des noms (ex. : <i>polycopie, idéologie, impressionnisme, ameublement, baignade, baigneur, baignoire</i>)	P	★ L	★ LÉ			
ii. procédé de composition						
– mots séparés par un blanc (ex. : <i>blé d'Inde, bord de mer</i>)	P	★ LÉ				
– mots soudés (ex. <i>vinaigre</i>)	P	★ LÉ				
– union de mots avec ou sans trait d'union (ex. : <i>porte-bonheur, planche à neige</i>)		★ LÉ				
– mots de composition savante (ex. : <i>anthropologue, carnivore</i>)				★ LÉO		
iii. autres procédés de formation						
– télescopage, abrègement (ex. : <i>bibliobus, courriel, prof, télé</i>)	P	★ LÉO	★ LÉO			
• distinction entre l'emploi à l'oral et l'emploi à l'écrit					★ LÉO	
– sigle, acronyme (ex. : Société Radio-Canada→SRC; cégep; ONU)					★ LÉO	
– création de noms nouveaux : néologisme (ex. : <i>biobanque, texto, twittlittérature</i>)	P	★ LÉO	★ LÉO			
• effets de sens (ex. : technicité, impression d'avant-garde, effet de mode)					→ LÉO	★ LÉO
– emprunt (ex. : <i>wapiti, yogourt, rafle</i>) et emploi de régionalismes (ex. : <i>débarbouillette, dispendieux, poutine</i>); emprunt critiqué et anglicisme (ex. : <i>chum, line up, appointment</i>)				→ LÉO	★ LÉO	★ LÉO
1.3. Reconnaître ou utiliser le pronom pour nommer						
a. Les pronoms de communication (<i>je, me, moi, nous, tu, te, toi, vous</i>)	P	★ LÉO				
b. Le pronom nominal : qui a une signification en lui-même (ex. : <i>on, quelqu'un, personne, rien, quiconque, nulle part, l'un... l'autre</i>) ou par la situation de communication (ex. : <i>je, ça</i>)				★ LÉO		
c. Les pronoms <i>je</i> ou <i>il</i> comme seul nom de narrateur dans un récit					★ LÉ	
1.4. Reconnaître ou utiliser le verbe à l'infinitif pour nommer (ex. : <i>saler, poivrer</i>)		★ LÉO				
a. Être attentif aux nuances de sens d'un verbe (ex. : <i>gravir, escalader</i>)				★ LÉO	★ LÉO	
1.5. Comprendre le sens et l'intérêt des figures suivantes ou les utiliser						
a. L'énumération (ex. : <i>Adieu veau, vache, cochon, couvée</i> , La Fontaine) pour un effet de dramatisation, par exemple; ponctuation			★ LÉ			
b. La répétition (ex. : <i>Hélas! Mon pauvre argent, mon pauvre argent, mon cher ami</i> , Molière) pour un effet d'insistance, par exemple				★ LÉO		

2. LES STRUCTURES SYNTAXIQUES (construction et règles d'accord) POUR NOMMER

(P1 : 133, 134) (P2 : 123, 124, 127-128)

2.1. Reconnaître ou utiliser le groupe nominal (GN)

a. Le nom propre	P	★ LÉO				
i. la présence ou l'absence d'un déterminant			★ LÉ			
– le pluriel des noms propres (ex. : <i>la fête des Lachance; on a volé deux Picassos à Amsterdam</i>) et des noms propres composés				★ LÉ		
b. Le nom noyau et son déterminant ¹	P	★ LÉO				
i. l'identification du nom par ses caractéristiques ²	P	★ LÉ				
– syntaxiques : non effaçable; précédé d'un déterminant; donneur de genre, de nombre, de personne						
– morphologiques : variable en nombre; forme simple ou complexe						
– sémantiques : traits (ex. : commun/propre; animé/inanimé)						
ii. la variation du nombre du nom	P					
– nombre du nom précédé d'un déterminant complexe (ex. : <i>bien des personnes, pas une feuille, peu d'amis</i>)		★ LÉ	★ É			
– nombre du nom collectif (ex. : <i>la foule</i> , sans s) et du nom qui le suit (ex. : <i>le troupeau de vaches, une horde de touristes</i>)		★ LÉ				
– nombre des infinitifs employés comme substantifs (ex. : <i>des allers et retours, les savoir-faire</i>)				★ LÉ		
iii. l'identification du déterminant par ses caractéristiques	P	★ LÉ				
– syntaxiques : obligatoirement devant le nom; receveur de genre et de nombre du nom donneur						
– morphologiques : variable; forme simple ou complexe						
– sémantiques : défini, numéral, démonstratif, etc.						
iv. l'accord du déterminant						
– accord des déterminants receveurs du genre et du nombre du nom donneur (ex. : <i>cette fille, certaines fleurs, leurs enfants</i>); les déterminants complexes (ex. : <i>toutes les femmes</i>)	P	★ LÉO	★ ÉO			
– correction des marques erronées de genre et de nombre à l'oral (ex. : une autobus)	P	★ LÉO	★ ÉO			
– accord de déterminants souvent en opposition avec d'autres classes de mots (ex. : <i>tout</i>) à l'aide des manipulations syntaxiques				★ É	★ É	

2.2. Reconnaître ou utiliser des phrases à construction particulière

a. La phrase non verbale (ex. : <i>Défense de circuler</i>)				★ LÉO		
b. Les présentatifs pour introduire un groupe nominal : <i>c'est, voici, voilà, il y a, il y avait</i> (ex. : <i>c'est mon mentor; voici la salle de spectacle; il y a de la brume sur le fleuve</i>)		★ LÉO				
c. La phrase infinitive (ex. : <i>Tourner à gauche, puis aller tout droit.</i>)		★ L	★ LÉ			

2.3. Reconnaître ou utiliser la phrase transformée de forme emphatique (construction et ponctuation)

a. Avec déplacement (ex. : <i>L'automne, c'est ma saison préférée.</i>)			→	★ LÉO		
b. En <i>c'est... qui/que</i> (ex. : <i>C'est Don Quichotte qui combat les moulins à vent.</i>)			→	★ LÉO		
c. En <i>ce qui/que... c'est</i> (ex. : <i>Ce qui m'enrage, c'est le commérage.</i>)			→	★ LÉO		

B. Les ressources de la langue pour caractériser		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
3. LE LEXIQUE (sens et orthographe lexicale) (P1 : 137-140) (P2 : 132-138, 139-140)						
3.1. Reconnaître ou utiliser des adjectifs (ex. : geste <u>généreux</u> , ingrédient <u>actif</u>), des noms (ex. : du bois de <u>cèdre</u> ; l'effet <u>papillon</u>), qui indiquent des qualités, des propriétés, des attributs, et des adverbes (ex. : chanter <u>doucement</u> , une haie <u>trop</u> haute)						
a. Leur sens neutre ou expressif approprié au contexte (ex. : <i>esprit étroit</i> , <i>bande étroite</i>)	P	★ LÉO	★ LÉO			
b. L'utilisation (en compréhension et en production) des relations de sens entre les mots						
i. le synonyme						
– sens contextuel (ex. : <i>gai</i> , <i>joyeux</i>)	P	★ LÉO	★ LÉO			
– nuance de sens (ex. : <i>irrespectueux</i> , <i>insolent</i> , <i>effronté</i>)				★ LÉO	★ LÉO	
– variété de langue (ex. : <i>culotté</i> , <i>effronté</i>)				★ LÉO	★ LÉO	
ii. la famille de mots (ex. : <i>discret</i> , <i>indiscret</i> , <i>discrètement</i>)	P	★ LÉ	★ LÉ			
iii. les mots exprimant la comparaison (ex. : <i>plus que</i> , <i>différemment</i> , <i>pareil à</i>)	P	★ LÉ	★ LÉO			
iv. le champ lexical en relation avec ce qui est caractérisé (ex. : malfaiteur : <i>criminel</i> , <i>délit</i> , <i>en infraction</i> , <i>passible de sanction</i> , <i>sans scrupule</i> , <i>solitaire</i> , <i>violent</i>)		★ LÉ	★ LÉ			
c. l'utilisation (en compréhension et en production) du procédé de dérivation						
i. préfixes, suffixes qui servent à former des mots exprimant une caractéristique (ex. : <i>disjoint</i> , <i>flatteur</i> , <i>imperceptible</i> , <i>punissable</i> , <i>punitif</i> , <i>rareté</i> , <i>savamment</i> , <i>surgelé</i>)	P	★ L	★ LÉ			
ii. éléments savants (ex. : <i>granivore</i> , <i>francophile</i> , <i>misanthrope</i>)				★ LÉ		
iii. préfixes et suffixes à valeur méliorative (ex. : <i>superpuissant</i>) et péjorative (ex. : <i>–ard</i> : <i>chauffard</i> ; <i>–onne</i> : <i>brouillonne</i>)		★ L	★ L	★ LÉ	★ LÉ	
3.2. Comprendre le sens et l'intérêt des figures suivantes ou employer certaines de ces figures						
a. La comparaison (ex. : <i>gros comme un bœuf</i>)	P	★ LÉO				
b. L'énumération (ex. : <i>un gâteau chocolaté, moelleux et savoureux</i>)		★ LÉO				
c. La métaphore (ex. : <i>André Mathieu, le Mozart québécois</i>)			★ LÉO			
d. La gradation (ex. : <i>une particule minuscule, microscopique</i>)				★ LÉO		
e. L'antithèse (ex. : <i>l'histoire est belle, la réalité l'est moins</i>)					→ LÉO	★ LÉO
f. L'euphémisme (ex. : <i>un pays émergent pour un pays pauvre</i>)					→ LÉO	★ LÉO
g. L'hyperbole (ex. : <i>Je suis crevé!</i> ; <i>C'est un pic, c'est un cap, c'est une péninsule</i> [pour le nez]!, Edmond Rostand)					→ LÉO	★ LÉO
h. La métonymie (ex. : <i>Ces jeunes s'en vont à la mort pour à la guerre</i>)					→ LÉO	→ LÉO

4. LES STRUCTURES SYNTAXIQUES (construction et règles d'accord) POUR CARACTÉRISER (P1 : 133 à 135) (P2 : 124-125, 127-128, 129)						
4.1. Reconnaître ou utiliser les expansions du nom dans le groupe nominal (GN); déterminer leurs fonctions						
a. Le groupe adjectival (GAdj), complément du nom [GN + Gadj]						
i. l'identification de l'adjectif noyau : manipulation de remplacement d'un adjectif par un autre et recours à la combinaison de ses caractéristiques – syntaxiques : se place généralement après le nom, receveur de genre et de nombre du nom ou du pronom donneur – morphologiques : variation en genre et en nombre – sémantiques : qualifiant (ex. : <i>une carte précise</i>) ou classifiant (ex. : <i>une carte géographique</i>); addition d'un adverbe devant le qualifiant pour le distinguer du classifiant; mise en degré de l'adjectif qualifiant : comparatif (ex. : <i>plus grand, aussi chétif, moins fort</i>); superlatif (ex. : <i>le plus petit, le pire, le meilleur</i>); superlatif absolu (ex. : <i>très fou</i>)	P	★ LÉ				
ii. l'adjectif avec une expansion						
– GPrép, complément de l'adjectif (ex. : <i>difficile à construire, fier de sa réussite</i>)			★ LÉO			
– GAdv, modificateur (ex. : <i>très charmant, quasi disparu</i>)			★ LÉO			
iii. le GAdj détaché complément du nom et la ponctuation appropriée (ex. : <i>curieux, l'enfant s'approcha; l'abeille, saturée de pollen, retourne à la ruche</i>)			★ LÉO			
iv. l'accord de l'adjectif						
– règle générale : receveur du genre et du nombre du nom ou du pronom donneur (ex. : <i>de beaux rêves; des serveurs bien sympathiques et empressés; elles sont surprises; les garçons croient l'aventure terminée</i>)	P	★ LÉO				
– accord de l'adjectif avec plusieurs noms singuliers juxtaposés ou coordonnés par <i>ni, ainsi que, de même que, comme</i>				★ LÉ		
– accord de l'adjectif avec un groupe nominal dont le noyau est un nom collectif (ex. : <i>un groupe d'électeurs favorables/favorable</i>)					★ LÉ	
– cas particuliers : adjectifs de couleur (ex. : <i>des murs bleu clair; des draps jaune canari</i>); adjectifs <i>demi, nu, possible</i> , etc. : recourir à des ouvrages de référence						★ LÉ
b. Le groupe prépositionnel (GPrép), complément du nom [GN + Gprép]						
i. l'identification du GPrép par sa construction : préposition + GN (ex. : <i>la maison de campagne; répondre avec enthousiasme; il racontait une histoire sans fin; c'est un pays en pleine évolution</i>)						
– la préposition se distingue de l'adverbe par un critère syntaxique : elle doit avoir une expansion à sa droite (ex. : <i>L'ancre est située à l'avant du bateau. (GPrép) / À l'avant (GAdv), deux piliers encadraient la porte.</i>)			★ LÉ			
– nombre du nom sans déterminant (ex. : <i>un panier plein de viande, de pâtes et de fruits; du céleri en allumettes</i>)				★ LÉ		
ii. sens et choix de la préposition : recours au dictionnaire				→ LÉ	★ LÉO	★ LÉO
c. Le GN, détaché ou non, complément du nom , avec la ponctuation adéquate (ex. : <i>Le Nil, le fleuve égyptien, est long de 6500 km; mon amie Maya</i>)		★ LÉO				
d. Le GVPart, complément du nom (ex. : <i>Le tunnel menant aux pieds du donjon...</i>)				★ L	★ LÉ	

e. La phrase subordonnée relative, complément du nom ou du pronom [GN + Psub.rel.]						
i. la phrase subordonnée relative en <i>qui</i> et <i>où</i>		★ LÉO				
ii. la phrase subordonnée relative en <i>que</i>			★ LÉO			
iii. la phrase subordonnée relative en <i>dont</i>			→ LÉ	★ LÉO		
iv. la phrase subordonnée relative en <i>lequel</i> (et variantes) et préposition (ex. : <i>avec laquelle</i>)					★ LÉO	
v. la phrase subordonnée relative en <i>qui</i> ou <i>quoi</i> avec préposition (ex. : <i>chez qui, sur quoi</i>)					★ LÉO	
vi. les phrases subordonnées relatives déterminative et explicative : différence et ponctuation						★ LÉ
vii. la réduction de la phrase subordonnée relative à un GAdj (ex. : <i>Les enfants qui étaient heureux ne voyaient pas le danger</i> → <i>Les enfants, heureux, ...</i>) ou à un GVPart (ex. : <i>Les concurrents qui traversaient le fleuve consacraient toute leur énergie à...</i> → <i>Traversant le fleuve, ils...</i>)				★ LÉ		
f. la phrase subordonnée complétive						
i. complément de l'adjectif (ex. : <i>Tes parents sont heureux que tu sois de retour.</i>)				★ LÉ		
ii. complément du nom (ex. : <i>La preuve que l'univers est infini serait irréfutable.</i>)						
— comparaison avec la subordonnée relative en <i>que</i>						★ LÉ
4.2. Reconnaître ou utiliser certaines expansions du verbe pour caractériser; déterminer leur fonction						
a. Les groupes dans la fonction d' attribut du sujet SITUER DANS LE TEMPS 2.4	P	→ LÉ	★ LÉ		★ LÉ	
b. Les groupes dans la fonction d' attribut du complément direct SITUER DANS LE TEMPS 2.4					★ LÉ	
c. Les groupes dans la fonction de modificateur du verbe (ex. : <i>dessiner admirablement</i> [2 ^e]; <i>jouer avec sensibilité</i> [3 ^e]) SITUER DANS LE TEMPS 2.4		→ LÉ	★ LÉ	★ LÉ		
4.3. Reconnaître ou utiliser la phrase non verbale (ex. : <i>Magnifique.; Tout à fait.</i>)			→ LÉO	★ LÉO		
4.4. Reconnaître ou utiliser la juxtaposition et la coordination						
a. la juxtaposition et la coordination de groupes (GN, GAdj, GPrép); construction et ponctuation						
i. avec <i>et, ou</i> (ex. : <i>Ce mobilier comprend un lit, une armoire, deux tables de nuit ou un fauteuil; des femmes pleines d'énergie et de courage</i>)	P	★ LÉ				
— erreurs à corriger : éléments juxtaposés ou coordonnés de différentes classes (ex. : <i>une carte géographique et *très précise</i> ³ → <i>une carte géographique très précise</i>) ou de fonctions différentes (ex. : <i>*Léa est gentille, généreuse, bon caractère</i> → <i>Léa est gentille et généreuse; elle a bon caractère</i>)			★ LÉ			
— Effacement possible des éléments identiques et de même fonction syntaxique (ex. : <i>Des documents sonores et des documents visuels sont disponibles à la bibliothèque.</i>)			★ LÉ			
— répétition ou effacement de la préposition					→ LÉ	★ LÉO
ii. avec <i>ni</i> (ex. : <i>Je n'ai vu ni l'auto, ni la bicyclette</i>)				★ LÉ		

iii. avec <i>mais</i> (ex. : <i>Cet enfant est turbulent, mais attachant</i>)		→ LÉ	★ LÉ			
b. La juxtaposition et la coordination de pronoms : la marque de déférence liée au fait de parler de soi en dernier			★ ÉO			
c. La juxtaposition et la coordination de phrases (ex. : Il reprit sa marche et oublia le projet.); ponctuation		★ L → É	★ LÉ	★ LÉ		
i. effacement possible des éléments identiques et de même fonction syntaxique (ex. : <i>Karim joue au football et Manon, au tennis</i> [effacement du verbe dans la phrase coordonnée et emploi de la virgule])				★ LÉ		
d. La juxtaposition et la coordination de phrases subordonnées (ex. : <i>Parce qu'il a beaucoup plu et qu'il a beaucoup venté, la rivière Richelieu a envahi les terres agricoles.</i>)				★ LÉ	★ LÉ	
C. Les ressources de la langue pour assurer la continuité et la progression du texte		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
5. LES PROCÉDÉS DE REPRISE (P1 : 131) (P2 : 115-116)						
5.1. Reconnaître ou utiliser des procédés de reprise pour nommer						
a. La répétition d'un GN souvent abrégé (ex. : <i>Le grand sage de la montagne</i> → ⁴ <i>le sage</i>) ou d'un nom avec un déterminant différent choisi pour assurer la cohérence du texte (ex. : <i>un homme</i> → <i>l'homme</i> ; <i>cet homme</i> ; <i>mon homme</i>)	P	★ L → É	★ LÉO			
i. la répétition inutile/nécessaire/utile pour créer un effet			★ L → É	★ LÉO		
b. La substitution						
i. par un pronom (choix et orthographe en fonction du genre, du nombre et de la personne de l'antécédent)						
– le pronom personnel de troisième personne dans la fonction de sujet	P	★ LÉO				
• qui reprend un nom collectif (ex. : <i>La foule était calme; elle s'est dispersée rapidement.</i>)		★ L	→ É	★ ÉO	★ O	
– les pronoms démonstratif et possessif ayant la fonction de sujet (ex. : <i>Cela me convient.; J'aime le jazz, c'est vivant.; Luc a reçu un magnifique vélo de course; le mien est vieux et laid.</i>)		★ L → ÉO	★ LÉO			
– le pronom personnel complément (ex. : <i>Philippe a acheté des abricots; il les a mangés; il en a mangé deux.</i>)	P	★ L	★ LÉ	★ LÉ		
• substitué à une partie de texte					★ LÉ	
– le pronom <i>numéral</i> (ex. : <i>Sur les trente élèves, vingt ont réussi.</i>)			→ LÉ	★ LÉ		
– le pronom indéfini (ex. : <i>Nos croyances nous empêchent d'agir. Certaines plus que d'autres.* Ils sont à 3 \$ chaque/chacun.</i>)			→ L	★ LO	★ LÉO	
ii. par un GAdv : <i>ici, là, là-bas</i> (ex. : <i>Elle passe ses étés sur le bord du fleuve, là, le temps passe moins vite.</i>)		→ LO	★ LÉO			
iii. par le verbe <i>faire</i> (ex. : <i>Elle a agi comme on le fait en pareil cas.</i>)					★ LÉO	
c. La reprise par association						
i. avec déterminant défini ou possessif (ex. : <i>les pièces</i> → <i>la cuisine, le salon; Liza</i> → <i>sa collègue</i>)		★ LÉ	★ LÉ			
ii. avec déterminant indéfini (ex. : <i>Ma copine collectionne les cactus, mais elle ne retient que certaines variétés.</i>)				→ LÉ	★ LÉO	
d. La nominalisation : le passage d'un verbe, d'un nom, d'un adjectif à un nom de la même famille (ex. : <i>Cuisiner est un art; la cuisine...; La prise électrique, ... l'électricité; Il faisait froid, ... la froidure</i>)		★ LÉ	★ LÉ			

5.2. Reconnaître ou utiliser des procédés de reprise pour caractériser

a. La substitution

i. par un GN (ex. : <i>L'homme oublie son document. <u>L'étourdi</u> se dirige vers la sortie sans se retourner.</i>)	P	★ LÉO				
ii. par un synonyme (ex. : <i>la bravoure</i> → <i>la vaillance</i>) en tenant compte de la variété de langue (ex. : <i>le cœur</i> → <i>la patate</i> , langue familière)		→ LÉO	→ LÉO	★ LÉO	★ LÉO	
iii. par une périphrase (ex. : <i>Champlain</i> → <i>le gouverneur de la Nouvelle-France</i> ; <i>le quark</i> → <i>ce constituant élémentaire de la matière</i>)				★ LÉO		
iv. par un terme générique (ex. : <i>le perroquet</i> → <i>cet oiseau</i>) ou spécifique (ex. : <i>un outil</i> → <i>une clé anglaise</i>)	P	→ LÉO	★ LÉO			
v. par un terme générique qui reprend une partie de phrase ou plus (ex. : <i>Le chômage important qui sévit dans beaucoup de pays en voie de développement</i> → <i>Ce grave <u>problème social</u></i>)					★ LÉO	
vi. par un terme synthétique (ex. : <i>Les guerres, les famines, les génocides</i> → <i>Toutes ces <u>horreurs</u> de l'humanité</i>)						★ LÉO
vii. par un GAdv qui reprend en comparant : <i>ainsi, de même, aussi, également</i> (ex. : <i>Cette fille est audacieuse, les jeunes sont souvent <u>ainsi</u>. La Terre est une planète qui tourne autour du Soleil, Mars <u>également</u>. Il s'est mis en colère, on réagirait <u>de même</u>.</i>)				→ L	★ LÉO	
5.3. Reconnaître le point de vue de l'énonciateur par rapport au propos ou marquer son attitude dans l'emploi de la reprise (ex. : <i>Le chômage qui sévit... Ce <u>grave</u> problème social</i>)						★ LÉO

D. Les outils pour faire de la grammaire

1^{re} 2^e 3^e 4^e 5^e

6. LA PHRASE ET SES CONSTITUANTS

(P1 : 132-134) (P2 : 123-124, 126-128)

6.1. Distinguer la phrase syntaxique de la phrase graphique		★ LÉ				
6.2. Identifier la phrase syntaxique et ses constituants à partir du modèle de la phrase de base ou phrase P et des manipulations syntaxiques ⁵						
a. Les constituants obligatoires et facultatifs (groupe ayant la fonction de sujet, groupe ayant la fonction de prédicat, groupe ayant la fonction de complément de phrase) de phrases qui contiennent un seul verbe conjugué à un mode personnel						
i. phrases de type déclaratif, interrogatif, impératif; ajout de l'exclamatif au secondaire	P	★ LÉ				
ii. phrases de forme positive, négative	P	★ LÉ				
b. Les constituants obligatoires et facultatifs de phrases qui contiennent plus d'un verbe conjugué à un mode personnel						
i. phrases de tous les types		★ LÉ				
ii. phrases de forme négative			★ LÉ			
iii. phrases de forme emphatique, impersonnelle, passive				★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ
iv. phrases coordonnées, juxtaposées et ponctuation			★ LÉ			
v. phrases avec enchâssements						
— subordonnée relative (voir 4.1)		★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ
— subordonnée complétive complément direct ou indirect du verbe SITUER DANS LE TEMPS 3.4			★ LÉ	★ LÉ		

– subordonnée complétive complément de l'adjectif (3 ^e) ou du nom (5 ^e) (voir 4.1)				★ LÉ		★ LÉ
– subordonnée complément de phrase						
• à valeur temporelle SITUER DANS LE TEMPS 2.3		★ LÉ				
• autres valeurs (ex. : but, comparaison, conséquence, concession)				★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ
– subordonnée qui remplit la fonction de modificateur du verbe, de l'adjectif, etc. : la corrélatrice (voir <i>Explication, Argumentation</i>)				→ LÉ	★ L	★ É
7. LE GROUPE NOMINAL : LE NOM ET SES EXPANSIONS						
7.1. Identifier le groupe nominal (GN) et ses fonctions						
a. Le GN dans chacun des constituants de la phrase par une procédure stable et opératoire de reconnaissance du déterminant et du nom noyau avec ou sans expansion	P	★ LÉ				
b. Les fonctions						
i. de sujet	P	★ LÉ				
ii. de complément (notion de dépendance)	P	★ LÉ	★ LÉ			
iii. d'attribut du sujet			★ LÉ			
7.2. Identifier le groupe adjectival (GAdj) et ses fonctions						
a. Le GAdj par une procédure stable et opératoire de reconnaissance de l'adjectif, noyau du GAdj	P	★ LÉ				
b. La fonction de complément		★ LÉ				
c. La fonction d'attribut du sujet			★ LÉ			
7.3. Identifier le groupe prépositionnel (GPrép) et ses fonctions						
a. Le GPrép par sa construction			★ LÉ	★ LÉ		
b. La fonction de complément			★ LÉ			
c. La fonction de modificateur			→ LÉ	★ LÉ		
E. Les outils pour la consultation		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
8. LES DICTIONNAIRES ÉLECTRONIQUES ET IMPRIMÉS (P1 : 137) (P2 : 136)						
8.1. Utiliser un dictionnaire encyclopédique illustré (mots de la langue, noms propres et images) pour donner l'information suivante : renseignements encyclopédiques, distinctions de sens, orthographe	P	★ LÉ				
8.2. Utiliser un dictionnaire de langue pour jeunes pour obtenir l'information suivante :						
a. Les sens propre et figuré des mots		★ LÉ	★ LÉ			
b. Les divers sens d'un mot (polysémie)		★ LÉ	★ LÉ			
c. L'origine et la famille étymologique d'un mot			→ LÉ	★ LÉ		

d. Les constructions possibles d'un mot : ce avec quoi un mot peut être associé (ex. : <i>apporter son lunch</i> , mais non son chien; <i>partir à, de, pour, ...</i>) (combinatoire lexicale)				→ LÉ	★ LÉ	
8.3. Utiliser un dictionnaire analogique ou méthodique pour connaître les champs lexicaux et les familles de mots, et pour accroître son vocabulaire				→ LÉ	★ LÉ	
8.4. Utiliser des dictionnaires spécialisés : dictionnaire des anglicismes, des mots nouveaux, etc.					→ LÉ	★ LÉ

1. Dans plusieurs dictionnaires, les mots utilisés pour désigner la classe des déterminants ne correspondent pas à la terminologie en usage en milieu scolaire. Il faut faire avec les élèves la correspondance avec la grammaire actuelle.
2. C'est la combinaison des caractéristiques syntaxiques, morphologiques et sémantiques qui permet de déterminer la classe d'un mot.
3. L'astérisque indique une construction incorrecte.
4. La flèche → signifie « repris par ».
5. Les manipulations syntaxiques : l'effacement, le déplacement, l'encadrement, l'ajout, le remplacement dont la pronominalisation, et le dédoublement.

Deuxième partie : les ressources de la langue

2. Les ressources de la langue pour situer dans le temps

Situer dans le temps, c'est indiquer à quel moment la réalisation d'un événement a lieu (début, fin); c'est en préciser la durée (par exemple, *en un clin d'œil*) et la fréquence (par exemple, *parfois*). C'est aussi situer les événements les uns par rapport aux autres : la simultanéité (par exemple, *en même temps que*), l'antériorité (par exemple, *avant*), la postériorité (par exemple, *après*) ou les situer par rapport au moment de l'énonciation (par exemple, *aujourd'hui, je cuisine; hier, je chantais*).

Situer dans le temps est difficile pour un élève, car cela implique de s'extraire de la réalité du temps présent pour envisager le temps sous différents angles : les valeurs temporelles (par exemple, le présent permanent de l'indicatif dans un article de dictionnaire); les valeurs modales (par exemple, une valeur de souhait par l'emploi du subjonctif pour des vœux); l'aspect accompli d'un événement (par exemple, le passé composé pour un compte rendu); etc.

La principale ressource de la langue pour exprimer le temps est le verbe conjugué. Des mots (par exemple, l'adverbe), des groupes de mots et la phrase subordonnée à valeur temporelle servent aussi à situer dans le temps.

Plan

A. Les ressources de la langue pour situer dans le temps

1. **Le lexique**
2. **Les structures syntaxiques**
 - le GV prédicat
 - des groupes GN, GPrép, GAdv, compléments de phrase
 - la phrase subordonnée à valeur temporelle
 - les constructions du GV (fonction des expansions)
3. **Le système des temps verbaux dans le texte (harmonisation des temps)**
4. **La conjugaison**

B. Les outils pour faire de la grammaire

5. **La phrase et ses constituants**
6. **Le groupe verbal et ses constituants**

→	L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, apprend à reconnaître un phénomène et son rôle dans le texte dans les contextes où il figure fréquemment.	Primaire	Secondaire				
★	L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène langagier à connaître et à utiliser adéquatement à la fin de l'année scolaire.		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle			
	L'élève, de façon autonome, réutilise adéquatement les connaissances relatives au phénomène étudié dans les situations équivalentes et, graduellement, dans des situations plus complexes.						
P : La lettre P indique que l'élève a fait un apprentissage systématique du phénomène, au primaire.							
L : Lecture É : Écriture O : Communication orale							
MOT EN PETITES CAPITALES : Consultation requise de la section indiquée.							
(P1; P2) : Référence au programme du 1 ^{er} et du 2 ^e cycle : lecture; écriture; communication orale; notions et concepts.							
A. Les ressources de la langue pour situer dans le temps			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
1. LE LEXIQUE (sens et orthographe lexicale)							
1.1. Reconnaître ou utiliser les mots et les groupes de mots qui donnent des précisions sur le temps							
a. Le moment, l'époque (ex. : <i>le 2 mai, à l'adolescence, après, aux environs de quatre heures, du temps de Maurice Richard, en automne, être en train de, être sur le point de, pendant que</i>)	P	★ LÉO	★ LÉO				
b. La durée (ex. : <i>à travers les siècles, depuis l'an dernier, en un clin d'œil, jusqu'à ton retour, longuement, prolonger, s'étirer</i>)	P	★ LÉO	★ LÉO				

c. La fréquence (ex. : <i>avoir l'habitude, parfois, répéter, trois fois par jour</i>)	P	★ LÉO	★ LÉO			
d. Le début et la fin d'un évènement (ex. : <i>amorcer, dès la départ, terminer</i>)	P	★ LÉO	★ LÉO			
1.2. Reconnaître ou utiliser les mots et les groupes de mots qui situent						
a. Les évènements par rapport au temps d'énonciation (ex. : <i>hier, demain, aujourd'hui, samedi dernier, cette année-ci, dans deux ans</i>)		→ O	★ LO → É	★ LÉO		
b. Les évènements les uns par rapport aux autres : l'antériorité, la simultanéité, la postériorité (ex. : <i>la veille [et non hier], le lendemain [et non demain], le jour même, le samedi d'avant, cette année-là, deux ans plus tard, pendant que</i>)		→ O	★ LO → É	★ LÉO		
2. LES STRUCTURES SYNTAXIQUES (construction et règles d'accord) POUR EXPRIMER LE TEMPS (P1 : 134-136) (P2 : 124-128, 130-131)						
2.1. Reconnaître ou utiliser le groupe verbal (GV)						
a. Le groupe verbal, prédicat , dont le verbe noyau est au mode indicatif	P	★ LÉO	★ LÉO			
i. l'identification du verbe ou de la locution verbale par deux manipulations : le remplacement (changement de temps verbal) et l'ajout de l'adverbe <i>ne pas</i> (ex. : <i>Elle ne ferme pas la porte. Ne pas fermer la porte. Il n'avait pas téléphoné.</i>); par la combinaison de ses caractéristiques	P	★ LÉ	★ É			
– syntaxiques : noyau du GV; différentes constructions (avec ou sans complément, avec attribut, voir 2.4); receveur de personne et de nombre du nom ou du pronom donneur dans la fonction de sujet	P	★ LÉ	★ LÉ			
– morphologiques : variation du radical, de la terminaison; correspondance des temps simples et des temps composés	P	★ LÉ	★ LÉ			
– sémantiques : situation dans le temps; valeur : action (ex. : <i>donner</i>), parole (ex. : <i>marmonner</i>), transformation (ex. : <i>maigrir</i>), etc.		★ LÉ	★ LÉ			
ii. l'identification de l'auxiliaire d'aspect : il précède le verbe et il exprime la manière dont on envisage l'évènement entre son début et sa fin (ex. : <i>Quand il se mit à jouer de son violoncelle...; Nancy vient de terminer sa thèse. Elle est en train de rêver à...</i>)					★ LÉ	
iii. l'identification de l'auxiliaire de modalité (ex. : <i>Pierre doit partir</i>) MODALISER 2.1					★ LÉ	
b. L'accord du verbe, de l'auxiliaire de conjugaison, des auxiliaires d'aspect et de modalité						
i. règle générale : receveur de la personne et du nombre du nom ou du pronom donneur, dans la fonction de sujet (utiliser les manipulations syntaxiques : pronominalisation (<i>Il</i>) et encadrement (par <i>C'est... qui</i>) pour reconnaître le donneur, sujet)	P	★ LÉO	★ LÉO			
– cas particuliers						
• plusieurs sujets de 3 ^e personne, coordonnés par des coordonnants exprimant l'addition	P	★ LÉO	★ LÉO			
• plusieurs sujets de 3 ^e personne, coordonnés par des coordonnants exprimant le choix			★ L	★ ÉO		
• plusieurs sujets constitués de noms et de pronoms de personnes différentes			→ LÉO	★ LÉO		
• le sujet est le pronom <i>on</i>			★ LÉO			
• le sujet, nom collectif avec ou sans expansion (ex. : <i>la multitude, la plupart, une nuée d'abeilles</i>)				★ LÉO		
• le sujet est <i>plus d'un</i> ou <i>moins de deux</i> suivi ou non d'un nom						★ LÉO
ii. l'accord du participe passé avec l'auxiliaire <i>être</i>	P	★ LÉO				

iii. l'accord du participe passé avec l'auxiliaire <i>avoir</i> : la règle générale			★ LÉO			
— cas particuliers						
• le complément direct est le pronom <i>en</i> ou <i>le</i> , substitué à une phrase ou une partie de texte				★ LÉ		
• le participe passé est suivi d'un verbe à l'infinitif				★ LÉ		
• le participe passé des verbes pronominaux					★ LÉ	
• le participe passé des verbes impersonnels : invariable					★ LÉ	
2.2. Reconnaître ou utiliser des groupes dans la fonction de complément de phrase: GN (ex. : <i>le soir</i>), GPrép (ex. : <i>dès minuit</i>), GAdv (ex. : <i>demain</i>)		★ LÉO				
2.3. Reconnaître ou utiliser la phrase subordonnée à valeur temporelle dans la fonction de complément de phrase						
a. La phrase dans sa forme complète (ex. : <i>Ma mère trouvera la maison bien vide quand je serai partie.</i>)		★ LÉO				
i. la réduction de la phrase subordonnée de temps						
— un GPrép (ex. : <i>Elle s'en alla après qu'elle nous eut salués/ après nous avoir salués.</i>)				★ LÉ		
— un GVPart (ex. : <i>Entrant dans la salle [pour Alors qu'il entrait dans la salle], il surprit sa famille en train de préparer sa fête d'anniversaire.</i>)				★ LÉ		
b. Utilisation de la variété de langue standard à l'oral (ex. : éviter le double subordonnant <i>quand que</i>)		★ O	★ O			
2.4. Reconnaître ou utiliser les diverses constructions du GV; déterminer les fonctions						
a. Le verbe sans expansion (ex. : <i>La lune brille.</i>)	P	★ LÉO				
b. Le verbe attributif						
i. les sortes						
— courants (ex. : <i>être, sembler, demeurer</i> , etc.)	P					
— moins courants (ex. : <i>avoir l'air, être choisi/élu, passer pour, se considérer comme</i>)				★ LÉ		
ii. l'expansion du verbe, attribut du sujet						
NOMMER—CARACTÉRISER. 4.2						
— un GAdj ou un GN (ex. : <i>Léa est fière d'elle¹. Ma mère est une musicienne.</i>)	P	→ LÉ	★ LÉO			
— un GPrép ou un GAdv (ex. : <i>L'obésité est en progression. Comme la lune est proche!</i>)			★ LÉO			
— un pronom (ex. : <i>La soirée est pénible; elle l'est.</i>); marques de genre, de nombre, de personne			★ LÉO			
— une phrase subordonnée complétive (ex. : <i>Le fait est qu'il n'est pas venu.</i>)				★ LÉ		
iii. l'expansion du verbe, attribut du complément direct : le GAdj (ex. : <i>Il aime son café noir.</i>), le GN (ex. : <i>On a élu mon voisin, maire.</i>), le GPrép (ex. : <i>Ils tiennent leur enfant pour un génie.</i>), le GVInf (ex. : <i>J'ai vu le lauréat passer.</i>)					★ LÉ	

iv. la réduction à un GAdj de la phrase construite avec un verbe attributif (ex. : <i>Les filles étaient exubérantes et elles riaient./Exubérantes, les filles riaient.</i>)				★ LÉ		
c. Le verbe précédé ou suivi d'une expansion, dans la fonction de modificateur du verbe ²						
i. un GAdv (ex. : <i>Elle chante bien.</i>)		→ L	★ LÉO			
ii. un GPrép (ex. : <i>Rire à gorge déployée.</i>)			→ L	★ LÉO		
d. Le verbe suivi d'une expansion complément direct du verbe						
i. le GN (recours à la manipulation de pronominalisation) (ex. : <i>Les jeunes ont perçu les nuances.</i> → <i>Les jeunes les ont perçues.</i>) ou le pronom (ex. : <i>Attends-moi.</i>)			★ LÉO			
ii. le GVInf (ex. : <i>Les chats aiment jouer.</i>)			★ LÉO			
iii. la phrase subordonnée complétive, complément direct				★ LÉO	★ LÉO	
– notion de subordination et de coordination		→ LÉ	★ LÉ			
– le subordonnant <i>que</i>			★ LÉ			
– comparaison de la phrase subordonnée complétive complément direct du verbe (ex. : <i>Je sais que tu chantes bien.</i>) et de la phrase subordonnée relative en <i>que</i> (ex. : <i>Le repos que j'ai pris m'a fait du bien.</i>)				★ LÉ	★ LÉ	
– la réduction de la subordonnée complétive à un GPrép contenant un verbe à l'infinitif (ex. : <i>Maman m'a dit de ne pas parler aux étrangers.</i>) ou à un GN (ex. : <i>Papa souhaite ta venue.</i>) à des fins de concision					★ LÉ	
– la réduction de la subordonnée complétive à un verbe à l'infinitif (ex. : <i>Jonathan m'a dit parler le russe.</i>)						★ LÉ
e. Le verbe suivi d'une expansion complément indirect du verbe						
i. une préposition + GN (ex. : <i>Je pense à nos vacances.</i>)		→ LÉ	★ LÉ			
ii. le GPrép (recours à la manipulation de pronominalisation) (ex. : <i>Je pense à nos vacances</i> → <i>J'y pense.</i>)		→ L	★ LÉO			
– la coordination des compléments indirects du verbe (ex. : <i>*Nous irons à la campagne et en bateau / et nous ferons du bateau.</i>)					★ LÉ	
iii. le pronom (ex. : <i>Son visage lui rappelle quelqu'un.</i>)				★ LÉO		
– l'ordre approprié des pronoms dans le GV; orthographe (ex. : <i>*Dites-moi le. / Dites-le-moi si vous avez froid.</i>)					★ LÉO	
iv. la phrase subordonnée complétive, complément indirect du verbe (ex. : <i>Je suis étonné que tu sois ici.</i> = <i>Je suis étonné de cela.</i>)					★ LÉ	
– la phrase subordonnée complétive exclamative indirect (ex. : <i>Je sais combien Marie-de-l'Incarnation est une figure importante de notre histoire.</i>); construction et ponctuation					★ LÉ	
– la phrase subordonnée complétive interrogative indirecte; construction et ponctuation					★ LÉO	
• langue standard à l'oral (ex. : <i>*Je ne me souviens pas de qu'est-ce que tu as dit./Je ne me souviens pas de ce que tu as dit.</i>)					★ LÉO	
f. La concordance des temps des phrases subordonnées à l'étude en fonction						
i. du sens du verbe de la phrase enchâssante : verbe de volonté, de sentiment, etc. (ex. : <i>Il exige que tu finisses ton travail.</i>)				→ LÉO	★ LÉO	
ii. du subordonnant (ex. : <i>Bien que je sois autonome, j'aime qu'on apprécie mon travail. Il est parti après qu'il a eu mangé.</i>)				→ LÉ	★ LÉO	
iii. des constructions impersonnelles (ex. : <i>Il faut que je dorme.</i>)				→ LÉO	★ LÉO	

3. LE SYSTÈME DES TEMPS VERBAUX ET LEURS VALEURS POUR ASSURER LA COHÉRENCE TEMPORELLE DU TEXTE

(P1 : 132) (P2 : 117, 131)

3.1. Repérer le temps dominant du texte et comprendre les relations entre les temps verbaux pour situer les événements les uns par rapport aux autres OU choisir le temps dominant du texte et harmoniser les temps verbaux

a. Le présent

i. le présent comme temps dominant pour informer, commenter, soutenir une position

★
LÉ

— certains autres temps qui gravitent autour du présent, les uns pour exprimer l'antériorité (passé composé, imparfait, plus-que-parfait), les autres, la postériorité (futur, futur antérieur, conditionnel présent)

→
LÉ

★
LÉ

b. Les temps du passé

i. le passé simple comme temps dominant, surtout dans les textes littéraires, pour raconter au passé (4.2)

★
L

★
É

★
É

— certains autres temps qui gravitent autour du passé simple : soit pour exprimer l'antériorité : le plus-que-parfait, le passé antérieur (ex. : *Quand elle eut achevé son texte, elle écouta de la musique.*), soit pour exprimer la postériorité : le conditionnel présent [le futur du passé](ex. : *Les cavaliers traversaient la montagne; encore deux jours et ils pénétreraient dans la ville.*)

★
L

→
É

★
É

ii. le passé composé comme temps dominant pour raconter au passé (ex. : *L'Étranger*, Camus) ou pour décrire, justifier un événement passé (ex. : *Les voleurs avaient déjà filé quand les policiers sont arrivés.*)

★
L

★
É

— les mêmes autres temps qu'avec le passé simple.

★
L

→
É

★
É

c. Reconnaissance de l'aspect accompli ou non accompli des verbes aux temps de l'indicatif peu importe la situation de l'événement dans la chronologie : aspect accompli des verbes aux temps composés (ex. : accompli dans le passé : *Quand le loup eut frappé...*); aspect non accompli dans les verbes aux temps simples (ex. : non accompli dans le passé : *Le loup frappa...*)

★
LÉ

3.2. Repérer ou choisir les valeurs temporelles de différents temps verbaux (passé, présent, futur)

a. Les valeurs du présent

i. le présent d'énonciation : événement qui se déroule dans le temps même de l'énonciation (ex. : conversation, journal personnel, aparté au théâtre)

P

★
LÉO

ii. le présent de narration : événement passé ou anticipé raconté comme s'il se produisait dans le temps même de l'énonciation (ex. : anecdote, récit bref ou roman)

★
LÉ

★
LÉ

iii. le présent permanent : événement présenté sans lien avec la situation d'énonciation (ex. : *Le soleil se lève à l'est.*)

★
LÉO

★
LÉO

— le présent de l'indicatif (ex. : article encyclopédique, article de dictionnaire)

★
LÉO

★
LÉO

— le présent de l'impératif ou de l'infinitif (ex. : fiche technique, consigne)

★
LÉO

★
LÉO

b. Les valeurs de l'imparfait

i. l'imparfait de narration : dans un récit au passé simple [action principale], l'imparfait sert surtout à marquer l'arrière-plan [décor, action secondaire, etc.] (ex. : *Il faisait beau, les touristes flânaient sur les terrasses; soudain le ciel s'obscurcit, l'orage éclata.)*

★
LÉ

★
LÉ

ii. l'imparfait d'habitude (ex. : *Dans ce temps-là, les ménagères faisaient le lavage le lundi, repassaient ou reprisaient le mardi, ...*)

★
LÉO

★
LÉO

c. Les valeurs du futur

i. le futur situe un évènement dans l'avenir	P	★ LÉO				
ii. le futur peut servir à énoncer une vérité générale (ex. : <i>On ne dira jamais assez combien les amis sont importants.</i>)				★ LÉO		
iii. le futur peut annoncer, dans un texte au passé, un évènement à venir (ex. : <i>Les troupes avançaient lentement; encore deux jours et elles pénétreront dans la ville.</i>)						★ LÉ
4. LA CONJUGAISON : SYSTÈME ORDONNÉ DES FORMES DU VERBE (P1 : 136, 138) (P2 : 131)						
4.1. Distinguer le mode et les temps qui ont une valeur temporelle (l'indicatif) de ceux qui ne situent pas dans le temps (le subjonctif, l'impératif et l'infinitif)			→ LÉ	★ LÉ		
a. Les valeurs modales de l'impératif et du subjonctif pour exprimer un ordre, un souhait, etc. MODALISER 2					★ LÉ	
b. Les valeurs modales de certains emplois du futur et du conditionnel (ex. : <i>Ce serait la solution.</i>) MODALISER 2					★ É	
4.2. Connaître et utiliser les formes du verbe organisées en système						
a. Les formes (radical et terminaison) de tous les temps simples de l'indicatif et le passé composé de l'indicatif des verbes à l'étude (4.3)	P	★ LÉ	★ LÉ	★ É	★ É	
i. le passé simple : 3 ^e personne (1 ^{re} et 2 ^e); toutes les personnes des verbes à l'étude (4.3)		→ LÉ	★ LÉ	★ É	★ É	
b. Les formes des temps simples du subjonctif, de l'impératif, du participe et de l'infinitif des verbes à l'étude (4.3)		★ LÉ	★ LÉ	★ É	★ É	
c. Les temps composés des temps correspondants aux temps simples (sauf le conditionnel passé 2 ^e forme, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif) des verbes à l'étude (4.3)		★ LÉ	★ LÉ	★ É	★ É	
4.3. Utiliser les verbes suivants aux temps à l'étude						
a. verbes fréquents : <i>aller, avoir, dire, devoir, être, faire, partir, pouvoir, prendre, savoir, vouloir, voir</i>	P	★ LÉO				
b. <i>falloir, mettre, sortir, venir, vivre</i>			★ LÉO			
c. verbes en –er (comme <i>aimer, arriver, parler, rester</i>), verbes en –cer (comme <i>commencer</i>), verbes en –ger (comme <i>manger</i>)	P	★ LÉO				
d. verbes en –eler et en –eter (comme <i>appeler</i> et <i>jeter</i>)			★ LÉO			
e. verbes qui ont un e muet (comme <i>acheter</i>) ou un é (comme <i>céder</i>) à l'avant-dernière syllabe			★ LÉO			
f. verbes en –ir qui ont un participe présent en –issant (comme <i>agir, finir</i>)	P	★ LÉO				
g. verbes en –ir qui ont un participe présent en –ant (comme <i>couvrir, cueillir, dormir, offrir, servir, souffrir, ouvrir</i>)			★ LÉO			
h. verbes en –dre qui ont un participe présent en –dant (comme <i>rendre</i>) et les verbes en –tre (comme <i>mettre</i>)				★ LÉO		
i. verbes <i>boire, haïr</i>				★ LÉO		
j. verbes qui doublent le r au futur et au conditionnel (comme <i>courir, mourir, voir</i>)			★ LÉO			
k. verbes en –indre et –oudre (ex. : <i>craindre, peindre, résoudre</i>)					★ LÉO	
l. verbes en –oir (ex. : <i>émouvoir, décevoir, recevoir, s'asseoir</i>)					★ LÉO	
m. verbes <i>vaincre, convaincre, rompre, corrompre, interrompre</i>					★ LÉO	

4.4. Distinguer les finales verbales homophoniques						
a. En [e] : <i>er, ai, ez, é, ée, és, ées</i> , sauf le participe passé suivi d'un verbe à l'infinitif des verbes pronominaux		→ LÉ	★ LÉ	★ LÉ		
b. En [i] : <i>is, it, ie</i>				★ LÉ	★ LÉ	
4.5. Employer l'auxiliaire approprié						
a. Dans les temps composés des verbes usuels (ex. : * <i>Un homme avait rentré dans sa maison pour était rentré</i>)		★ LÉO	★ LÉO			
b. Avec les verbes exprimant un mouvement ou une transformation (ex. : <i>arriver, descendre, monter, sortir, naître, mourir</i>), à l'oral comme à l'écrit			★ LÉO	★ LÉO		
c. Avec les verbes pouvant prendre l'un ou l'autre auxiliaire (ex. : <i>augmenter, déménager, maigrir, vieillir</i>)				★ LÉO		
B. Les outils pour faire de la grammaire		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
5. LA PHRASE SYNTAXIQUE ET SES CONSTITUANTS (P1 : 132-133) (P2 : 123, 125-127)						
5.1. Identifier la phrase syntaxique et ses constituants obligatoires et facultatifs à partir du modèle de la phrase de base ou phrase P et des manipulations syntaxiques ³ NOMMER-CARACTÉRISER 6		★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ
6. LE GROUPE VERBAL ET SES CONSTITUANTS						
6.1. Identifier le groupe verbal (GV) prédicat , constituant obligatoire de la phrase						
a. Le GV prédicat dans des phrases avec un seul verbe conjugué à un temps simple de l'indicatif	P					
b. Le GV prédicat dans des phrases qui contiennent plus d'un verbe conjugué à un mode personnel		★ LÉ	★ LÉ			
6.2. Identifier les constructions du GV et les fonctions des expansions du verbe						
a. Les diverses constructions (voir 2.4)	P	★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ		
b. Les fonctions des expansions du verbe						
i. attribut		★ LÉ	★ LÉ			
ii. complément direct		★ LÉ	★ LÉ	★ LÉ		
iii. complément indirect		→ LÉ	★ LÉ	★ LÉ		
iv. modificateur			★ LÉ	★ LÉ		

1. Pour un élève du primaire, l'attribut dans la phrase *Léa est fière d'elle* est l'adjectif *fière* et non le GAdj *fière d'elle* : la notion de groupe fait l'objet d'un apprentissage systématique au secondaire.
2. Au primaire, l'adverbe et la préposition sont identifiés en tant que classe de mots invariables. Les notions de GAdv, de GPrép et de modificateur ne sont pas abordées.
3. Les manipulations syntaxiques : l'ajout, le dédoublement, le déplacement, l'effacement, l'encadrement et le remplacement dont la pronominalisation.

Deuxième partie : les ressources de la langue

3. Les ressources de la langue pour introduire des discours rapportés (DR)

Dans tous les genres de textes écrits et oraux, l'énonciateur, ou le narrateur dans un récit, peut introduire d'autres énonciateurs dont il rapporte les propos, soit textuellement, soit en les modifiant. On appelle ce phénomène le **discours rapporté (DR)**. Ainsi un propos provenant d'une situation d'énonciation X (celle du propos rapporté) est inclus dans une autre situation d'énonciation Y (celle qui rapporte le propos), ce qui complexifie le message.

L'énonciateur principal choisit de faire appel à d'autres voix pour diverses raisons :

- faire corroborer ses dires et assurer sa crédibilité (par exemple, un journaliste cite un expert dans un article de vulgarisation)
- se distancier des propos de quelqu'un d'autre (par exemple, un politicien rapporte les propos de son adversaire pour les réfuter)
- créer un effet de vraisemblance dans le récit (par exemple, le narrateur fait parler un personnage qui raconte un souvenir; l'énonciateur imite une manière colorée de parler)

Les principales manières de rapporter les propos de quelqu'un sont le discours direct, le discours indirect, le groupe incident et la phrase incidente.

Plan

A. Les ressources de la langue pour introduire des discours rapportés (DR)

1. La situation de communication
 - les énonciateurs
 - leurs propos
 - leur attitude
2. Le discours direct : la citation et les dialogues
3. Le discours indirect
4. Les conventions pour citer et indiquer des références

B. Langue orale, langue écrite

5. Comparaison entre langue orale et langue écrite

→	L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, apprend à reconnaître un phénomène et son rôle dans le texte dans les contextes où il figure fréquemment.	Primaire	Secondaire				
★	L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène langagier à connaître et à utiliser adéquatement à la fin de l'année scolaire.		1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		
	L'élève, de façon autonome, réutilise adéquatement les connaissances relatives au phénomène étudié dans les situations équivalentes et, graduellement, dans des situations plus complexes.						
P : La lettre P indique que l'élève a fait un apprentissage systématique du phénomène, au primaire.							
L : Lecture É : Écriture O : Communication orale							
MOT EN PETITES CAPITALES : Consultation requise de la section indiquée.							
(P1; P2) : Référence au programme du 1 ^{er} et du 2 ^e cycle : lecture; écriture; communication orale; notions et concepts.							
A. Les ressources de la langue pour introduire des discours rapportés (DR)		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	
1. LA SITUATION DE COMMUNICATION DU DISCOURS RAPPORTÉ : qui dit quoi, à qui, quand, où? (P1 : 130) (P2 : 49, 50, 67, 71, 98, 114)							
1.1. Distinguer les différents énonciateurs des propos rapportés							
a. Les énonciateurs (singulier ou collectif) sont désignés par leur nom, leur titre ou encore leur fonction	P	★ LÉ	★ LÉO				
i. facilement repérables parce qu'ils sont identifiés avant les propos qu'on leur attribue	P	★ LÉ	★ LÉ				

ii. plus difficilement repérables parce qu'ils sont identifiés après les propos qu'on leur attribue	P	★ LE	★ LÉ			
iii. difficilement repérables parce qu'ils sont nombreux et que leurs propos relèvent de situations d'énonciation différentes (ex. : <i>Un journaliste (1) rapporte que le ministre (2) a annoncé ce matin le plan de relance préparé en réponse à une demande des agriculteurs (3) qui s'inquiétaient, en janvier dernier, de l'absence de relève.</i>)				★ LÉO	★ LÉO	
b. Plusieurs énonciateurs sont désignés par des pronoms personnels de 1 ^{re} personne (ex. : <i>Je vous répète que le présumé coupable a déclaré : « Je suis innocent. »</i>)		★ L	★ L → É	★ É		
c. L'énonciateur est générique : les recherches, l'histoire, la rumeur, le proverbe, l'opinion publique, etc. (ex. : <i>L'histoire a montré que les inventions ont souvent plusieurs auteurs.</i>)					★ LÉO	★ LÉO
1.2. Attribuer à chacun des énonciateurs leur propos respectif						
a. L'association du nom ou du pronom de reprise au bon énonciateur (ex. : <i>selon les <u>mêmes sources</u> (les sources déjà mentionnées); elle <u>le</u> lui a demandé</i>)		★ L	★ LÉ	★ LÉ		
b. La reconnaissance du changement d'énonciateur dans le dialogue						
i. par un tiret	P	★ L				
ii. par les rôles respectifs des énonciateurs (ex. : l'interviewer, l'interviewé)			★ LÉ			
iii. par les modalités d'enchaînement des propos : les mots employés, les interruptions (ex. : l'arrivée d'un personnage), etc.		→ L	→ L	★ LÉ		
1.3. Interpréter l'attitude de l'énonciateur (plutôt neutre, plutôt subjective) ou choisir de marquer ou non son attitude par rapport au propos rapporté ou à l'auteur du propos						
a. La reprise rigoureuse ou la modification du sens initial des propos et du point de vue de leur énonciateur					★ LÉO	★ ÉO
b. La reconnaissance ou l'utilisation de certaines ressources de la langue						
i. le verbe introducteur (ou le verbe de la phrase incise) neutre (ex. : <i>déclarer, bafouiller, murmurer</i>) ou subjectif (ex. : <i>il ose affirmer que, prétendait-il</i>) MODALISER 2				★ LÉO		
ii. le choix d'autres moyens de modalisation, tels certains adverbes, certains types et formes de phrases, certains modes et temps verbaux, une ponctuation expressive, la prosodie (ex. le ton) MODALISER 2					★ LÉO	★ LÉO
iii. le choix d'une variété de langue autre que celle employée à l'origine dans le but de rendre le propos plus facilement accessible (ex. : du langage technique à la langue standard), de donner plus de vivacité au récit (ex. : garder un propos en langue familière orale dans un récit écrit en langue soutenue), d'assurer une plus grande cohérence (ex. : en maintenant une langue soutenue), etc.				→ LÉO	★ LÉO	★ LÉO
2. LE DISCOURS DIRECT (P1 : 130) (P2 : 114, 128, 142)						
2.1. Reconnaître les caractéristiques du discours direct						
a. Les propos sont rapportés sans modification; le temps du verbe est indépendant de celui du verbe introducteur		★ LO				
b. Les formes du discours direct						
i. la citation, le dialogue, le monologue intérieur, le mot entre guillemets		★ LO	★ LO			
ii. l'aparté, le monologue, le soliloque, la tirade (au théâtre)					★ LO	

2.2. Reconnaître ou utiliser les marques du discours direct : la citation et le dialogue

a. Un verbe introducteur suivi des propos rapportés et une ponctuation particulière : les deux-points et les guillemets, le point avant la fermeture des guillemets (ex. : <i>Le proverbe dit : « Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. »</i>)	P	★ LÉ				
i. les verbes de parole neutres ou expressifs				★ LÉ		
b. Une phrase incise :						
i. sa construction, sa position, sa ponctuation (ex. : « <i>Ce sentier est réservé aux marcheurs experts</i> », <i>lit-on sur les affiches.</i>)		★ L	→ É	★ É		
ii. l'insertion facultative d'un élément descriptif qui transpose à l'écrit des informations transmises par la prosodie ou le non-verbal (ex. : ... <i>dit-elle d'une voix éteinte</i>)		★ L	→ É	★ É		
c. Un mot entre guillemets (ex. : <i>On vit arriver la « comète blonde »</i> , pour parler de Guy Lafleur)		★ L	★ LÉ			

2.3. Reconnaître ou utiliser les marques particulières du dialogue

a. Le retrait à la ligne et le tiret	P					
b. Un contexte annonciateur avec ou sans la ponctuation du discours direct (ex. : <i>J'entendis des bribes de conversation : « ... »</i>)		→ L	★ L → É	★ LÉ		
c. Le retrait à la ligne et le nom des personnages (pièce de théâtre)					★ L	

2.4. Reconnaître ou utiliser, à l'oral, certaines marques de dialogue ou de citation

a. La présence des interlocuteurs et l'interaction verbale (ex. : alternance de questions et de réponses dans une entrevue)			★ O			
b. La prosodie (ex. : l'intonation imitative, un ton ironique)				★ O		
c. Le changement dans la variété de langue				★ O		
d. Le non-verbal			★ O			
e. Des groupes de mots comme <i>voici un extrait, je cite</i> , etc.					★ O	

3. LE DISCOURS INDIRECT (P1 : 130) (P2 : 114, 127-128)

3.1. Reconnaître les caractéristiques du discours indirect

a. La modification des propos rapportés au moyen de la reformulation, de la paraphrase, d'un terme équivalent, d'une nominalisation			→ L	★ L		
b. L'absence des marques énonciatives de 1 ^{re} et 2 ^e personnes; l'absence des adverbes de temps et de lieu liés à la situation d'énonciation des propos rapportés (ex. : Martin dit : « <i>Je voudrais que mon ami soit ici.</i> » / <i>Martin a dit qu'il aurait voulu que son ami soit là.</i>)		→ L	→ L	★ L		
c. La dépendance du temps du verbe de la subordonnée complétive au verbe introducteur (concordance des temps verbaux)				★ L		

3.2. Reconnaître ou utiliser les marques du discours indirect

a. Un verbe introducteur suivi d'une phrase subordonnée complétive du verbe sans ponctuation particulière (ex. : <i>Maman m'a dit que je ne devais pas parler aux étrangers</i>)			★ L → É	★ LÉO		
---	--	--	------------------	----------	--	--

i. le choix approprié du mode et du temps du verbe dans la phrase subordonnée complétive en fonction du verbe introducteur SITUER DANS LE TEMPS 2.4				★ LÉO	★ LÉO	
ii. la réduction de la subordonnée complétive SITUER DANS LE TEMPS 2.4				★ LÉ		
b. Un groupe incident (ex. : <i>au dire des experts, selon les témoins</i>) ou une phrase incidente (ex. : <i>Il est, tout le monde le dit, un candidat sérieux.</i>); ponctuation MODALISER 1			★ L	★ LÉO		
3.3. Reconnaître le discours indirect libre : les propos sont rapportés dans une phrase indépendante généralement sans ponctuation particulière (ex. : <i>Claire informe son père. Elle sera en retard, sa tente a été inondée, elle a attendu les secours.</i>)						★ L
4. LES CONVENTIONS POUR CITER ET INDIQUER DES RÉFÉRENCES (P2 : 70-71, 73, 96, 127-128)						
4.1. Reconnaître ou appliquer les conventions qui régissent la citation						
a. Les marques du discours direct (voir 2.2)						
b. Les points de suspension entre crochets [...] pour indiquer qu'un passage a été omis		→ L	★ L	★ L	★ LÉ	
c. Les crochets pour apporter une précision étrangère à l'auteur (ex. : <i>Marie Laberge [la peintre] tient une exposition...</i>)				★ L	★ LÉ	★ LÉ
d. Le mot <i>sic</i> entre crochets [sic] pour signaler une erreur de l'auteur ou de la citation						★ LÉ
4.2. Indiquer, lorsqu'il y a lieu, les sources (livres, revues, web) exactes et complètes des discours rapportés soit en intégrant l'information dans le texte, soit par une note de bas de page						★ LÉ
B. Langue orale et langue écrite		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
5. Comparaison entre la langue orale et la langue écrite (P1 : 140, 143) (P2 : 140, 142)						
5.1. Observer les ressemblances et les différences entre la langue orale et la langue écrite pour une même variété de langue (ex. : à l'oral, un énonciateur peut reprendre partiellement un énoncé pour le corriger; à l'écrit le texte final ne présente pas de telles corrections.)			→ LO	→ LÉO	★ LÉO	
5.2. Comparer la langue standard et la langue familière dans une même situation			→ LO	→ LÉO	★ LÉO	
5.3. Reconnaître le sens donné par les éléments prosodiques et non verbaux ou le transposer à l'écrit			→ LO	→ LÉO	★ LÉO	

Deuxième partie : les ressources de la langue

4. Les ressources de la langue pour modaliser

Modaliser, c'est exprimer sa subjectivité en empreignant ses propos de marques langagières à cet effet. Un énonciateur **modalise** son message, le plus souvent inconsciemment, principalement pour exprimer des émotions, des opinions, des croyances ou des valeurs et pour influencer ou convaincre son destinataire. Certains genres sont fortement modalisés (textes d'opinion, chansons engagées), d'autres ne le sont pas (entrée de dictionnaire) ou peu (article de vulgarisation scientifique), d'autres encore, par exemple le roman ou le reportage, peuvent l'être beaucoup ou pas du tout.

La langue possède de nombreuses ressources pour modaliser : discours rapporté, langage figuré, ponctuation, prosodie, temps et modes verbaux, vocabulaire connoté, etc.; on parle alors de **marques de modalité**. Il est parfois difficile de déterminer si l'emploi d'un mot connoté de façon méliorative ou péjorative est une marque de modalité. Il faut se demander si, dans ce contexte, l'énonciateur aurait pu employer un mot plus neutre pour exprimer la même chose. Par exemple, le fait d'employer l'adjectif « exceptionnel » dans *Le chef donna une interprétation **exceptionnelle** de la 9^e Symphonie de Beethoven* n'est pas nécessairement une marque de modalisation. Ce pourrait être un jugement de fait : cette œuvre est habituellement jouée autrement, cette fois-ci est une exception; ce pourrait aussi être un jugement de valeur (impliquant des marques de modalité, ici, l'adjectif « exceptionnel ») : l'interprétation est remarquable, d'une très grande sensibilité, toute en nuances, etc.

Plan

1. La présence de l'énonciateur ou du destinataire dans le texte
2. L'attitude (le point de vue) de l'énonciateur par rapport au propos

→	L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, apprend à reconnaître un phénomène et son rôle dans le texte dans les contextes où il figure fréquemment.	Primaire	Secondaire				
★	L'élève, avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant, fait un apprentissage systématique du phénomène langagier à connaître et à utiliser adéquatement à la fin de l'année scolaire.		1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		
	L'élève, de façon autonome, réutilise adéquatement les connaissances relatives au phénomène étudié dans les situations équivalentes et, graduellement, dans des situations plus complexes.						
P : La lettre P indique que l'élève a fait un apprentissage systématique du phénomène, au primaire.							
L : Lecture É : Écriture O : Communication orale							
MOT EN PETITES CAPITALES : Consultation requise de la section indiquée.							
(P1; P2) : Référence au programme du 1 ^{er} et du 2 ^e cycle : lecture; écriture; communication orale; notions et concepts.							
			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e

1. LA PRÉSENCE DE L'ÉNONCIATEUR OU DU DESTINATAIRE DANS LE TEXTE

(P1 : 130) (P2 : 50, 71, 98, 111-112)

1.1. Reconnaître ou choisir les marques énonciatives qui renvoient à l'énonciateur							
a. Des pronoms personnels et des déterminants possessifs de la 1 ^{re} personne (ex. : <i>si je peux dire; de notre point de vue; moi, l'aîné de la famille</i>)		→ LO	★ LO	★ LÉO			
b. Des groupes incidents (ex. : <i>selon mes sources</i>) et des phrases incidentes (ex. : <i>L'information libre existe de moins en moins, <u>c'est du moins ce que je pense.</u></i>)		→ LO	★ LO	★ LÉO			
INTRODUIRE DES DR 3.2							
c. Des phrases interrogatives qui ne s'adressent pas spécifiquement au destinataire (ex. : <i>Comment est-il possible que ces enfants aient autant de difficulté à décrocher leur diplôme?</i>) (interrogation rhétorique)				→ LO	★ LÉO		
d. Des variétés de langue : la langue familière ou populaire (ex. : <i>Sa sœur débarque chez elle demain.</i>) ou soutenue (ex. : <i>Dirais-je...</i>); d'autres langues (ex. : <i>Of course</i>) pour créer un effet		→ LO	★ LO	★ LÉO			

1.2. Reconnaître ou choisir les marques énonciatives qui renvoient au destinataire et qui manifestent les rapports entre l'énonciateur et son destinataire						
a. Des pronoms personnels et déterminants possessifs de la 2 ^e personne (ex. : <i>d'après toi</i> ; <i>selon vous</i> (respect par le vouvoiement); <i>tu n'es pas sans savoir</i> (connivence); <i>Soupes-tu avec ton François?</i> (familiarité))		→ ÉO	★ ÉO	★ LÉO		
b. Des phrases impératives et interrogatives, et des apostrophes qui s'adressent au destinataire pour souligner le contact, la proximité (ex. : <i>Imaginez... Ne croyez-vous pas que...? Pensez à tous ces gens qui... Vous, gens de bonne volonté! Madame, puis-je compter sur votre générosité?</i>)		→ ÉO	★ ÉO	★ LÉO		
c. Des modifications dans les règles de convenance (ex. : <i>Monsieur est-il prêt?</i> en s'adressant à un enfant avec humour)				→ ÉO	★ LÉO	
d. Le non-verbal : regarder dans les yeux, posture figée, distance physique entre les interlocuteurs; la prosodie (ton, hauteur de la voix)		→ ÉO	★ ÉO	★ LÉO		
2. L'ATTITUDE (LE POINT DE VUE) DE L'ÉNONCIATEUR PAR RAPPORT AU PROPOS (P2 : 50, 111-113)						
2.1. Reconnaître ou choisir les mots qui révèlent la subjectivité de l'énonciateur						
a. Un vocabulaire connoté relevant de la subjectivité et non d'un état de fait attesté						
i. des noms				→ O	★ LÉ	★ LÉO
– avec suffixe en <i>–ard</i> (ex. : <i>vantard</i>); en <i>–asse</i> (ex. : <i>paperasse</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO
– noms connotés (ex. : <i>turpitude</i> , <i>insanité</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO
ii. des adjectifs				→ O	★ LÉ	★ LÉO
– avec suffixe en <i>–asse</i> (ex. : <i>blondasse</i>); en <i>–onne</i> (ex. : <i>brouillonne</i>); en <i>–âtre</i> (ex. : <i>blanchâtre</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO
– avec les préfixes <i>hyper</i> ou <i>super</i> (ex. : <i>C'est superintéressant</i>); avec le suffixe <i>–issime</i> (ex. : <i>C'est rarissime</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO
– adjectifs connotés (ex. : <i>tonitruant</i> , <i>inconcevable</i> , <i>incontestable</i> , <i>excessif</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO
iii. des adverbes (ex. : <i>impitoyablement</i> , <i>heureusement</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO
iv. des interjections (ex. : <i>Hélas!</i> ; <i>Bravo!</i> ; <i>Ah!</i> ; <i>Ho!</i> ; <i>Chapeau!</i> ; <i>Génial!</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO
v. des expressions figées expressives (ex. : <i>accoucher d'une souris...</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO
vi. des verbes (ex. : <i>bavarder</i> , <i>jacasser</i> , <i>caqueter</i> plutôt que <i>parler</i>)				★ LÉO		
b. Un vocabulaire exprimant des modalités						
i. des verbes de connaissance (ex. : <i>apprendre</i> , <i>démontrer</i> , <i>supposer</i>), d'opinion (ex. : <i>croire</i> , <i>se figurer</i> , <i>sentir</i>); de parole (ex. : <i>avouer</i> , <i>laisser entendre</i> , <i>prétendre</i> , <i>prétexter</i>); de sentiment (ex. : <i>déplore</i> , <i>redouter</i> , <i>se réjouir</i>)				★ LÉO		
ii. des auxiliaires de modalité pour exprimer						
– l'obligation ou la prescription (ex. : <i>falloir</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO
– la nécessité (ex. : <i>devoir</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO
– la possibilité (ex. : <i>pouvoir</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO
– la certitude, le faux, l'incertain (ex. : <i>savoir</i> , <i>paraître</i> , <i>sembler</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO

iii. des adverbes exprimant le doute (ex. : <i>peut-être, sans doute</i>); la certitude (ex. : <i>évidemment, certainement</i>); l'appréciation (ex. : <i>bizarrement, heureusement</i>); la probabilité (ex. : <i>probablement</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO
iv. des adjectifs (ex. : <i>évident, manifeste, notoire; nécessaire/possible, probable</i>)				→ O	★ LÉ	★ LÉO
c. Des figures pour amplifier, atténuer, comparer, mettre en évidence						
i. la répétition (ex. : <i>là où ça compte, là où ça blesse</i>)			★ L → É	★ LÉO		
ii. la comparaison et la métaphore courante ou littéraire (ex. : <i>il se sent comme un poisson dans l'eau; ce politicien est un vrai renard</i>)		★ LÉ	★ LÉ			
iii. l'euphémisme (ex. : <i>rationalisation de l'entreprise</i> pour congédiements)				→ LÉO	→ LÉO	
iv. l'hyperbole (ex. : <i>Je suis mort de fatigue. C'est un géant.</i>)				→ LÉO	→ LÉO	
v. l'ironie (ex. : <i>Bravo! toujours aussi ponctuel!</i> , pour un éternel retardataire)				→ LÉO	→ LÉO	
vi. litote (ex. : <i>Ça ne sent pas la rose.</i>)				→ LÉO	→ LÉO	
vii. l'oxymoron (ex. : <i>joyeuse nostalgie, des héros ordinaires</i>)				→ LÉO	→ LÉO	
d. Des pronoms						
i. le pronom <i>on</i> pour marquer la distanciation de l'énonciateur, taire l'identité d'un adversaire ou ne pas avoir à préciser l'agent d'une position rejetée				★ LÉO	★ LÉ	
ii. le pronom <i>nous</i> pour montrer l'adhésion de plusieurs personnes à son propos				→ O	★ LÉ	★ LÉO
2.2. Reconnaître ou choisir certains types de phrases						
a. La phrase impersonnelle pour marquer la distanciation de l'énonciateur				★ LÉO	★ LÉ	
b. La phrase emphatique pour mettre en évidence				★ LÉ		
2.3. Reconnaître ou choisir certains temps et modes verbaux et leurs valeurs						
a. Une valeur d'atténuation (ex. : <i>Vous fermerez</i> — pour <i>fermez</i> — <i>la lumière avant de partir.</i> ; <i>Je venais</i> — pour <i>Je viens</i> — <i>vous consulter.</i> ; <i>Je voudrais</i> — pour <i>Je veux</i> — <i>vous voir.</i>)				→ L	→ LÉ	★ LÉ
b. Une valeur de distanciation : conditionnel de l'indicatif (ex. : <i>Le chiffre 13 serait un signe de malheur.</i>)				→ L	→ LÉ	★ LÉ
c. Une valeur d'ordre (ex. : <i>On se tait tout de suite!</i> — pour <i>Taisez-vous!</i>)				→ L	→ LÉ	★ LÉ
2.4. Reconnaître les discours rapportés utilisés ou en introduire pour se distancer des propos d'autres énonciateurs (ex. : <i>certains disent que...</i> ; « <i>Travaillez et consommez</i> », <i>c'est ce qu'on vous demande.</i>) INTRODUIRE DES DR 2; 3					→ LÉO	→ LÉO
2.5. Reconnaître le sens d'une ponctuation expressive ou utiliser une telle ponctuation						
a. Le point d'exclamation dans des phrases déclaratives (ex. : <i>Je t'aime!</i> ; <i>Elle a une voiture verte et rose!</i> (critique ou sarcasme); <i>Quelle franchise!</i> (ironie); <i>Vous l'ignorez!</i> (confrontation))					→ L	★ LÉ
b. Les points de suspension (ex. : <i>Il part... avec elle...</i> (étonnement, désaveu); <i>Les Jeux olympiques seraient dominés par l'argent...</i> (critique ou doute))					→ L	★ LÉ
c. Le point d'interrogation dans des phrases déclaratives (ex. : <i>Il l'aime tant?</i> pour exprimer le doute; <i>Vous l'ignorez?</i> ; la surprise)					→ L	★ LÉ

2.6. Reconnaître le sens du non-verbal et de la prosodie ou y recourir (ex. : ton moqueur, enflammé, autoritaire; hauteur de la voix, en particulier dans l'exclamation)					★ O	
2.7. Reconnaître ou choisir des marques graphiques (ex. : capitales, gras, police, soulignement)				→ L	★ LÉ	

Troisième partie : Index des contenus à enseigner systématiquement

L'index répertorie les éléments de contenu à enseigner systématiquement, éléments qui sont identifiés dans la progression par une étoile(★). Une lecture horizontale permet de voir que l'apprentissage de certaines notions se fait sur plusieurs années. Une lecture verticale informe sur les éléments d'apprentissage retenus pour une année donnée.

Organisation de l'index

À gauche, en caractères gras, figurent les entrées principales, parfois subdivisées en parties plus spécifiques. À droite des entrées, dix colonnes (deux par année du secondaire) indiquent précisément les sections du document à consulter pour chaque élément de contenu. La première colonne de chaque année est réservée aux modes de discours, la deuxième, aux ressources de la langue.

Légende

A = argumentation; **D** = description; **E** = explication; **J** = justification; **N** = narration; **P** = poésie; **T** = théâtre;
dr = introduire des discours rapportés; **m** = modaliser; **nc** = nommer-caractériser; **s** = situer dans le temps

Exemple : **D 2.3b** renvoie à *Description*, au point 2.3, paragraphe b.

	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Accord					
de l'adjectif		nc 4.1a		nc 4.1a	nc 4.1a
du déterminant		nc 2.1b	nc 2.1b	nc 2.1b	nc 2.1b
du participe passé avec <i>avoir</i>			s 2.1b	s 2.1b	s 2.1b
du participe passé avec <i>être</i>		s 2.1b			
du verbe		s 2.1b	s 2.1b	s 2.1b	s 2.1b
Adjectif / GAdj	D 2.3b N 2.2a	nc 3.1	D 2.3b N 2.2a	nc 3.1	m 2.1ab nc 3.1 A 2.5d m 2.1ab
caractéristiques et identification		nc 4.1a; 7.2a			
constructions et fonctions du GAdj		nc 4.1a; 7.2b s 2.4b	nc 4.1a; 4.2a; 7.2c s 2.4b	nc 4.1f	nc 4.2a s 2.4b
Adverbe / GAdv	D 2.3b	nc 3.1 s 2.2	nc 3.1; 5.1b	nc 3.1	A 2.4b dr 1.3b m 2.1ab nc 5.2 A 2.4b; 2.5b dr 1.3b m 2.1ab
caractéristiques et identification			nc 4.1b		
construction et fonctions du GAdv		s 2.2	nc 4.1a; 4.2ac s 2.4bc		

Appréciation	J 2.2cd N 2.2cd		J 2.2cd N 2.2deg P 2.2e		E 2.3d J 2.2d N 2.2dfg P 2.2e		A 2.6 J 2.2d N 2.2dfg P 2.2e T 2.3d		A 2.6 N 2.2efg P 2.2e	
Argumentation										
argument et contre-argument							A 2.4; 2.5abc; 3.1c		A 2.4; 2.5; 3.1c	
marqueurs de relation							A 2.4bd		A 2.4bd; 2.5d	
procédés argumentatifs							A 2.4bd; 2.5b		A 2.4bd; 2.5b	
séquence argumentative							A 2	m	A 2	m
séquences secondaires							A 2.2a; 2.4c; 2.5b		A 2.2b; 2.4c; 2.5b	
stratégie argumentative							A 2.4	m	A 2.4	m
sujet (controverse)							A 2.2		A 2.2	
thèse et contre-thèse							A 2.3; 2.4abc; 2.6; 3.1c		A 2.3; 2.4abc; 2.5d; 2.6; 3.1c	
Attribut										
du complément direct du verbe								nc 4.2b s 2.4b		
du sujet		s 2.4b; 6.2b		nc 4.2a; 7.1b; 7.2c s 2.4b; 6.2b		s 2.4b		nc 4.2a s 2.4b		
Auteur	N 1.1a		D 1.3c N 1.1a P 1.1a; 1.2a		D 1.3c E 1.3c N 1.1a; 2.1b P 1.2a		A 1.3c T 1.1a			
Cohérence textuelle										
harmonisation des temps verbaux	N 3.1b	s 3.1ab	D 3.1b J 3.1b N 3.1b	s 3.1ab	E 3.1b N 2.2f; 3.1b	s 3.1b	A 3.1b N 2.2f; 3.1b		A 3.1b N 2.2f	

non-contradiction	D 3.1c		D 3.1c J 3.1c N 3.1c P 3.1c		E 3.1c N 3.1c P 3.1c		A 3.1c N 3.1d		A 3.1c N 3.1d	
reprise de l'information	D 3.1a J 3.1a N 3.1a	dr 1.2a nc 5.1abc; 5.2	D 3.1a J 3.1a N 3.1a P 2.1bc; 3.1a	dr 1.2a nc 5.1; 5.2	D 3.1a E 3.1a J 3.1a N 3.1a P 2.1c; 3.1a	dr 1.2a nc 5.1ab; 5.2	A 3.1a D 3.1a	nc 5.1bc; 5.2	A 3.1a	nc 5.2; 5.3
Complément										
de l'adjectif	D 2.3b		D 2.3b	nc 4.1a		nc 4.1f; 6.2b				nc 6.2b
de phrase		nc 6.2b s 2.2; 2.3a			E 2.3b	nc 6.2b	E 2.3b	nc 6.2b s 2.3a		nc 6.2b
du nom	D 2.3b	nc 4.1ace; 7.1b	D 2.3b	nc 4.1abe	E 2.3b	nc 4.1de	E 2.3b	nc 4.1de		nc 4.1ef
direct du verbe		s 2.4d; 4.3b		nc 6.2b s 2.4d; 4.3b		nc 6.2b s 2.4d; 4.3b		s 2.4d		
indirect du verbe				nc 6.2b s 2.4e; 4.3b		nc 6.2b s 2.4e; 4.3b		s 2.3a; 2.4d		
Concision					D 2.3d; 2.5 E 2.3b; 2.4b	dr 3.2a nc 4.1e s 2.4bd	A 2.4d D 2.3d; 2.5 E 2.3b J 2.4	s 2.3a; 2.4d	A 2.4d D 2.3d; 2.5 J 2.4	
Concordance des temps						dr 3.1c; 3.2a		s 2.4f		
Conjugaison										
modes verbaux						dr 3.2a s 4.1	A 2.4 d	dr 1.3 b; 3.2a s 4.1	A 2.4d	dr 1.3b m 2.3
radical et terminaison		s 2.1a; 4.2a;		s 2.1a; 4.2a; 4.4a		s 4.2a; 4.4ab		s 4.2a; 4.4b		
temps simples et composés; valeurs		dr 2.1a s 2.1a; 3.1ab; 3.2ac; 4.2ab; 4.3; 4.5a		s 2.1a; 3.1ab; 3.2ab; 4.2ab; 4.3; 4.5a		s 3.1b; 3.2bc; 4.2a; 4.3		dr 1.3b s 4.2a; 4.3		dr 1.3b m 2.3 s 3.1c; 3.2c

Coordination et coordonnant	D 2.3b N 2.2a	nc 4.4ac s 2.1b	D 2.3b N 2.2a	nc 4.4abc; 6.2b s 2.1b; 2.4d	D 2.3b E 2.3b J 2.3b N 2.2a	nc 4.4acd s 2.1b; 2.4e	J 2.3b	nc 4.4d	A 2.5d	nc 4.4a
Crédibilité (de l'énonciateur et des sources)			D 1.3c		D 1.3c E 1.1a; 1.3c; 2.3d		A 1.3 c E 2.3d		E 2.3d	dr 4.2
Description										
aspects et sous-aspects	D 2.3ab		D 2.3ab							
marqueurs de relation	D 2.3b; 3.2c		D 2.3b; 3.2c		D 2.3b; 2.5b		D 2.5b			
procédés descriptifs	D 2.3b		D 2.3b							
séquence descriptive	D 2	nc	D 2	nc	D 2	nc	D 2	nc	D 2	nc
séquence descriptive à insérer	D 4.1 N 2.2ad		D 4.1 N 2.2ad		D 4.2		D 4.3		D 4.3	
sujet de la description	D 2.1; 2.2		D 2.1; 2.2							
Déterminant		nc 2.1b; 5.1ac		m 1.1a; 1.2a nc 2.1ab; 5.1ac		m 1.1a; 1.2a nc 2.1b		nc 2.1b; 5.1c		
Dictionnaires	P 1.3b	nc 8.1; 8.2ab	P 1.3b	nc 8.2ab	P 1.3b	nc 8.2c		nc 8.2d; 8.3		nc 8.4
Discours rapportés (DR)										
dialogue/monologue	N 2.2d	dr 2.1b	N 2.2ad	dr 2.1b; 2.3b; 2.4ad	N 2.2ad	dr 2.3b; 2.4bc	N 2.2a T 2.2; 2.3a	dr 2.1b; 2.3c;		
discours direct, indirect, indirect libre		dr 2.1ab; 2.2	J 2.2d N 2.2d	dr 2.1b; 2.2c; 3.2; 4.1a	E 2.3d J 2.2d N 2.2d	dr 2.2ab; 2.4bc; 3.1; 3.2	A 2.5b E 2.3d J 2.2d T 2.2	dr 2.1b; 2.4e; 3.2a; 4.1ab m 2.4	A 2.5b E 2.3d N 2.3c	dr 3.3; 4.1cde m 2.4
citation et référence des sources		dr 2.2a	D 1.3c J 2.2d	dr 2.2c; 4.1b	D 1.3c E 1.3c; 2.3d J 2.2d	dr 2.4bc; 4.1b	A 1.3c E 2.3d J 2.2d	dr 2.4e; 4.1b	E 2.3d	dr 4.1cd; 4.2
situation de communication du DR		dr 1.1ab; 1.2		dr 1.1ab; 1.2 m 1.1; 1.2 s 1.2a		dr 1.1ab; 1.2; 1.3b m 1.1; 1.2 s 1.2a		dr 1.1ac; 1.3		dr 1.1c; 1.3

Explication										
argumentative, voir Argumentation										
marqueurs de relation					E 2.3bc; 3.2c		E 2.3bc			
phases de l'explication					E 2.2; 2.3		E 2.2; 2.3			
procédés explicatifs					E 2.3c		A 2.4d E 2.3c		A 2.4d	
séquence explicative					E 2		E 2		E 2	
séquences secondaires					E 2.2		E 2.2			
sujet de l'explication					E 2.2		E 2.2			
Figures de style	D 2.3c N 2.2a P 2.1a; 2.3b	m 2.1c nc 3.1b; 3.2ab	D 2.3c N 2.2a P 2.1a; 2.3b	m 2.1c nc 1.5a; 3.1b; 3.2c	E 2.3c N 2.2abf; 2.3b P 2.1a; 2.3b; 3.1b	m 2.1c nc 1.5b; 3.2d	E 2.3c N 2.2bf; 2.3b P 2.1a; 2.3b; 3.1b		N 2.2bf; 2.3b P 3.1b	nc 3.2efgh
Genres de textes , voir Tableau des genres	D 2.3c N 2.2abg		D 2.3c N 2.2abg		D 2.3c N 2.2abg		N 2.2abg T 2.3d		A 2.1; 2.4 N 2.2g	
Groupe incident et phrase incidente				dr 3.2b m 1.1b		dr 3.2b m 1.1b			A 2.5d	
Harmonisation des temps verbaux , voir Cohérence textuelle										
Justification										
marqueurs de relation			J 2.3b		J 2.3b		J 2.3b			
procédés					J 2.3c		J 2.3c			
domaine de la subjectivité	J 2.2cd; 2.3a		J 2.2cd; 2.3a		J 2.2d; 2.3ab		J 2.2d; 2.3b			
domaine du savoir	J 2.2ab; 2.3a		J 2.2ab; 2.3a		J 2.2b; 2.3a		J 2.3b;			
séquence justificative	J 2		J 2	m 1	J 2	m 2	J 2	m 2		
séquence justificative à insérer							J 4.1		J 4.1	
séquence secondaire	J 2.2b		J 2.2b		J 2.2b					
Juxtaposition	D 2.3b N 2.2a	nc 4.4ac	D 2.3b N 2.2a	nc 4.4abc; 6.2b	D 2.3b N 2.2a	nc 4.4cd		nc 4.4d		nc 4.4a
Langue orale		nc 2.1b s 2.3b		nc 2.1b s 2.3b		s 2.4e		dr 5.2		

non-verbal, prosodie		dr 2.2b	J 1.1c; 1.2b	dr 2.4ad m 1.2d	J 1.2b	dr 2.2b; 2.4bc m 1.2d	T 2.3a	dr 1.3b; 2.4e m 2.6	A 2.5d	dr 1.3b
oral/écrit	D 3.2b	dr 2.2b s 2.3b	D 3.2b J 3.2b	s 2.3b	E 3.2b	dr 2.2b		dr 5.1; 5.3 nc 1.2c		
règles de la communication (débat, discussion, échange, entrevue)	D 2.2ab		D 2.2ab; 3.3 J 1.1c; 1.3b; 3.3d	nc 4.4b	E 1.3b; 2.2a J 3.3		A 1.3b; 2.2a	m 1.2c	A 1.3b; 2.2a	
Lexique										
champ lexical	D 2.3b P 2.2b; 2.3a	nc 1.2b; 3.1b	D 2.3b P 2.2b; 2.3a; 3.1d	nc 1.2b; 3.1b	P 2.2b; 2.3a; 3.1bd		A 2.2a P 2.3a; 3.1b	nc 8.3	A 2.2a P 3.1b	
composition des mots	P 2.1a	nc 1.2c			E 2.3d	nc 1.2c; 8.2c	E 2.3d			
connotation					P 2.1a		N 2.2a P 2.1a T 2.4a	m 2.1a	A 2.5d N 2.2a	m 2.1a
dérivation (préfixe, suffixe)	D 2.3b	nc 1.2c; 3.1c		nc 1.2c; 3.1c		nc 3.1c		m 2.1a nc 3.1c		m 2.1a
emprunt, anglicisme						nc 1.2c		nc 1.2c		nc 1.2c; 8.4
famille de mots		nc 1.2b; 5.1d		nc 3.1b; 5.1d		nc 8.2c		nc 8.3		
générique/spécifique	D 2.3b	nc 1.2b	D 2.3b	nc 1.2b; 5.2	D 2.5b E 2.3cd		D 2.3d; 2.5b E 2.3cd	dr 1.1c nc 5.2		dr 1.1c
néologisme, télescopage, etc.		nc 1.2c		nc 1.2c	E 2.3d		E 2.3d	nc 1.2c		nc 1.2c; 8.4
sens figuré/propre, contextuel		nc 1.2a; 3.1ab; 8.2a		nc 1.2a; 3.1ab; 8.2a	P 2.1a	nc 1.2a; 3.1b	P 2.1a	nc 3.1b		
synonyme, antonyme		nc 1.2b; 3.1b		nc 1.2b; 3.1b	E 2.3c	nc 1.2b; 3.1b; 5.2	E 2.3c	nc 1.2b; 3.1b; 5.2		
vocabulaire spécifique	D 2.3b J 2.3a N 1.1a; 2.2a	nc 3.1b s 1.1	D 2.3b J 2.3a N 1.1a; 2.2a	nc 3.1b s 1.1; 1.2	E 2.3bd J 2.3a N 2.2a	dr 2.2a m 2.1b s 1.2	A 2.4bd E 2.3bd N 2.2a	nc 8.3	A 2.4bd; 2.5d	
Manipulations syntaxiques	J 2.2b	nc 4.1a; 6.2 s 2.1; 2.4d; 5.1	J 2.2b	nc 2.2; 6.2 s 2.1; 2.4e; 5.1	J 2.2b	nc 6.2 s 2.4e; 5.1		nc 6.2 s 5.1		nc 6.2 s 5.1

Marques de modalité										
auxiliaire de modalité								m 2.1b s 2.1a		m 2.1b
marques énonciatives	D 1.2c N 2.1a		D 1.1b; 1.2c J 1.1b; 1.2b	m 1.1; 1.2	E 1.1b; 1.2c J 1.2bc N 2.1 P 2.2b	m 1.1; 1.2; 2.1cd	A 1.1b; 1.2c N 2.1h P 2.2b; 2.3c	m 1.1c; 1.2c; 2.1abd	N 2.1gh P 2.3c	m 2.1abd
ponctuation expressive							P 2.1b	dr 1.3 b	P 2.1b	dr 1.3 b m 2.5
structures syntaxiques				m 1.2b		m 1.2b; 2.2		dr 1.3 b m 1.1 c; 2.2a		dr 1.3 b
temps et modes verbaux							A 2.4d	dr 1.3 b s 5.1	A 2.4d	dr 1.3 b m 2.3
Narration										
cadre spatiotemporel	D 2.3b N 2.2b	nc s 1; 2; 3	N 2.2b	nc s 1; 2; 3	N 2.2b	nc s 1; 2; 3	N 2.2b T 2.3b	nc	N 2.2b	
chronologie	N 2.2c	s 3.1ab	N 2.2bc	s 1.2b; 3.1ab	N 2.2c	s 1.2b; 3.1b	N 2.2c		N 2.2c	
intrigue (quête)	N 2.2c		N 2.2c		N 2.2bc		N 2.2bc T 2.3c		N 2.2c	
narrateur et manière de raconter	N 2.1ae; 2.2c		N 2.1e; 2.2c		N 2.1bg; 2.2cf	m 1.1	N 2.1cfh; 2.2f	m 2 nc 1.3c	N 2.1 dgh; 2.2acf; 2.3c	m 2
personnages	N 2.2ab	nc 3.1b	N 2.2a	nc 3.1b	N 2.2ab	m 2.1 nc 3.1b	N 2.2abc T 2.2b; 2.3a	nc	N 2.2ac	nc
séquence narrative	N 2.2		N 2.2		N 2.2		N 2.2		N 2.2	
séquences secondaires	N 2.2abd	dr 1.1; 1.2; 2.1; 2.2	N 2.2abd	dr 1.1;1.2; 2.1; 2.2; 2.3	N 2.2abd	dr 1.1; 1.2; 1.3; 2.2; 2.3	N 2.2d; 2.3b	dr 1.1; 1.3; 2.1; 2.3; 2.4	N 2.2d; 2.3bc	dr 1.1;1.3
thème et vision du monde		nc 1.2b	N 2.3a	nc 1.2b; 3.1; 5	N 2.3b	nc 1.2b; 3.1; 5	N 2.3b	nc 3.1; 5	N 2.3bc	m nc 3.1; 5
Nom / GN	D 2.3b N 2.2a	nc 1.1; 1.2; 5.1ad; 5.2 s 2.2	D 2.3b N 2.2a	nc 1.2; 5.1ad; 5.2		nc 1.2; 5.1a; 5.2		m 2.1a nc 1.2bc; 5.2		m 2.1a nc 1.2c; 5.2
caractéristiques et identification		nc 2.1; 7.1a								

constructions et fonctions du GN		nc 2.1; 4.1ace; 7.1 s 2.2; 2.4bd		nc 4.1abe; 4.2a; 7.1 s 2.4b		nc 4.1de		nc 4.1de; 4.2b		nc 4.1ef
orthographe lexicale, nombre du nom		nc 1.1b; 1.2; 2.1b; 3.1		nc 1.1b; 1.2; 2.1b; 3.1		nc 1.1b; 1.2; 3.1; 4.1b		nc 1.1b; 1.2; 2.1; 3.1		nc 1.1b; 1.2
Organisation du texte										
marques et moyens graphiques	D 2.3e; 3.2d N 2.2e; 3.2ad		D 2.3e; 3.2d J 3.2d N 2.2e; 3.2ad P 2.1c; 3.2a		D 2.3e; 3.2d E 2.3c; 3.2d J 3.2d N 3.2a P 2.1c; 3.1d; 3.2		A 3.2d P 3.1d; 3.2 T 3.1b	m 2.7	P 2.1c; 3.1d	
organiseurs textuels	D 3.2c N 3.2c		D 3.2c J 2.3b; 3.2c N 3.2c P 3.1d	s 1.2	D 2.5b E 2.4b; 3.2c J 2.3b; 3.2c P 3.1d	s 1.2	A 3.2c D 2.5b J 3.2c		A 3.2c E 2.4b	
paragraphe ou parties à l'oral	D 3.2b N 3.2b P 2.1c		D 3.2b; 3.3 J 3.2b N 3.2b		E 3.2b N 3.2b P 2.1c; 3.1d		A 3.2b P 3.1d T 3.1a		P 3.1d	
titre et intertitre	D 2.1; 3.2a J 2.1 N 3.2a P 2.2b		D 2.1 J 2.1; 3.2a N 3.2a P 2.2b; 2.3e; 3.1d		E 2.1; 3.2a N 3.2a P 2.2b; 2.3e; 3.1c		A 2.1; 3.2a P 2.3e T 2.1		A 2.1	
Phrase et constituants		nc 6 s 5		nc 6 s 5		nc 6 s 5		nc 6 s 5		nc 6 s 5
à construction particulière		nc 2.2bc		nc 2.2c	E 1.1a; 1.2a	m 2.2a nc 2.2a; 4.3		m 2.2a s 2.4f		
formes de phrases		nc 6.2ab		nc 6.2b	E 1.1a; 1.2a	m 2.2b nc 2.3; 6.2b		dr 1.3b nc 6.2b	E 1.1a	dr 1.3b nc 6.2b
modèle phrase P		nc 6.2 s 5.1		nc 6.2 s 5.1		nc 6.2 s 5.1		nc 6.2 s 5.1		nc 6.2 s 5.1
types de phrases	N 2.2d	nc 6.2ab	D 2.3c J 1.1c N 2.2d	m 1.2b	D 2.3c J 3.3c N 2.2f	m 1.2b	N 2.2f	dr 1.3b m 1.1c	N 2.2f	dr 1.3b

Poésie										
langage poétique	P 2.1; 2.2b; 2.3b		P 2.1; 2.2b; 2.3b		P 2.1; 2.2b; 2.3b		P 2.1; 2.2b; 2.3bc		P 2.1; 2.2b; 2.3c	
choix et agencement des mots	P 2.1a	nc 1.2; 3.1; 3.2	P 2.1a; 2.2b	nc 1.2; 1.5; 3.1; 3.2	P 2.1a; 2.2b	nc 1.2; 1.5; 3.1; 3.2	P 2.1a; 2.2b	nc	P 2.1a	nc
rythme et sonorité	P 2.1ab		P 2.1ab		P 2.1b; 2.3d; 3.1d		P 2.1b; 2.3d; 3.1d		P 2.1b; 3.1d	
structure	P 2.1c		P 2.1c		P 2.1c; 2.3d; 3.1d		P 2.1c; 2.3d; 3.1d		P 2.1c; 3.1d	
univers poétique et pluralité de sens	P 2.2; 2.3ab	nc 1.2b	P 2.2; 2.3ab; 3.1c	nc	P 2.2; 2.3ab; 3.1c	m nc	P 2.2; 2.3ab	m nc	P 2.2	m nc
thème et vision du monde			P 2.2e; 2.3e	nc 1.2b; 3.1; 5	P 2.2de; 2.3e; 3.1c	nc 1.2b; 3.1; 5	P 2.2de; 2.3ce	nc 3.1; 5	P 2.2de; 2.3c	nc 3.1;5
séquences insérées	P 2.1c		P 2.1c							
Point de vue (attitude de l'énonciateur)										
neutre (neutralité)	D 1.2a	nc 3.1a	D 1.1ab; 1.2a; 2.3c J 1.1a; 1.2a	nc 3.1a	D 1.2 a; 2.3c E 1.1a; 1.2a	dr 1.3b; 2.2a m 2.2a	D 1.2 a E 1.1ab	dr 1.3a m 2.2a	E 1.1a	dr 1.3a nc 5.3
subjectif (subjectivité)	D 1.2a N 2.2a P 1.2a; 2.1a	m 2.1c	D 1.1 a; 1.2a; 2.3c J 1.1a; 1.2a N 2.2a P 1.2a; 2.1a	m 2.1c	D 1.2 a; 2.3c E 1.2a J 1.2a N 2.2a P 1.2a; 2.1a	dr 1.3b; 2.2a m 2.1	A 1.1a; 1.2a E 1.2a J 1.1a N 2.1h P 1.2a; 2.1a; 2.2ab; 2.3c	dr 1.3ab m 2.1; 2.2; 2.5	A 1.1a; 1.2a E 1.1a N 2.1h P 1.2a; 2.1a; 2.2ab; 2.3c	dr 1.3ab m 2 nc 5.3
Ponctuation	D 2.3b N 2.2d	dr 1.2b; 2.2 nc 4.1c; 4.4ac	D 2.3b J 2.3b N 2.2d	dr 2.2c; 2.3b; 3.2; 4.1b nc 1.5a; 4.1a; 4.4abc; 6.2b	D 2.3bd E 2.3b J 2.3b P 2.1a	dr 2.2b; 2.3b; 3.2; 4.1bc nc 2.3; 4.1ac; 4.4cde s 2.4e	A 2.4bd D 2.3 d J 2.3b P 2.1ab	dr 1.3b; 4.1bc	A 2.4 bd; 2.5d D 2.3d P 2.1b	dr 1.3b; 3.3; 4.1cd m 2.5

Préposition / GPrép										
constructions et fonctions	D 2.3b N 2.2a	s 2.2	N 2.2a	nc 4.1ab; 4.2a; 7.3ab s 2.4be	N 2.2a	nc 4.2c; 7.3ac s 2.4ce		nc 4.1b; 4.2b s 2.3a		nc 4.1b
identification				nc 4.1b; 7.3a		nc 7.3a				
Pronom										
fonctions		nc 5.1b s 2.1ab; 2.4d		nc 5.1b s 2.1ab; 2.4be		nc 5.1b s 2.4e		nc 5.1b		
ordre des pronoms				nc 4.4b		s 2.4e				
pronom personnel		dr 1.1b; 1.2 a nc 1.3a; 5.1b		dr 1.1b; 1.2a m 1.1a; 1.2a nc 5.1b		dr 1.1b; 1.2 a m 1.1a; 1.2a nc 5.1b		m 2.1d nc 1.3c; 5.1b		m 2.1d
pronoms (autres)		nc 5.1b		nc 5.1b s 2.1b	E 1.1a; 1.2a	m 2.1d nc 1.3b; 5.1b	A 2.4b	m 2.1d nc 5.1b	A 2.4b	
Reprise, voir Cohérence										
Résumé, voir Concision										
Situation de communication										
contexte	P 1.3		D 1.3 J 1.3 N 1.3ab P 1.3		D 1.3 E 1.3 N 1.3c P 1.3b		A 1.3 N 1.3ac P 1.3a T 1.2		A 1.3b; 2.2b P 1.3a	
destinataire	D 1.2b; 2.2ab		D 1.1c; 1.2bc J 1.1c; 1.2b N 1.1b;1.2b P 1.1b	m 1.2	E 1.1c; 1.2bc J 1.2b N 1.1b; 1.2b P 1.2b	m 1.2	A 1.1c; 1.2bc N 1.1b P 1.2b T 1.1c; 2.2b	m 1.2	A 1.2b	
énonciateur	D 1.2a J 1.1a N 1.1a; 2.1e	dr 1.1ab; 1.2	D 1.1ab; 1.2a J 1.1ab; 1.2a N 1.1a; 1.2a; 2.1e P 1.1a; 1.2a	dr 1.1ab; 1.2 m 1.1	E 1.1ab; 1.2ac; 1.3c J 1.2 a N 1.1a; 1.2a; 2.1bg P 1.2a; 2.2b	dr 1.1ab; 1.2 m 1.1; 2.1	A 1.1ab; 1.2ac D 1.2a E 1.1ab; 1.2ac N 2.1cfh P 2.2b; 2.3c T 1.1ab; 2.2 b	dr 1.1ac; 1.3a m 1.1; 2.1abd	A 1.1a; 1.2a E 1.1a; 1.2c N 2.1dgh P 2.2b; 2.3c	dr 1.1c; 1.3a m 2.1abd

intention	D 1.2a N 1.1b P 1.2a		D 1.1c; 1.2a J 1.1c; 1.2a N 1.1b; 1.2a P 1.1b; 1.2a		D 1.2a E 1.1c; 1.2ab J 1.2a N 1.1b; 1.2a P 1.2a		A 1.1c; 1.2ab D 1.2a P 1.2a T 1.1c		A 1.2ab	
interaction énonciateur/ destinataire	D 1.2c; 2.2		D 1.2c; 2.2 J 1.2b	m 1.2	E 1.2c J 1.2b N 2.1g P 2.2b	m 1.2	A 1.2c P 2.2b	m 1.2	N 2.1g	
Subordonnée (phrase) et subordonnant										
<i>complément de phrase exprimant</i>										
l'hypothèse							A 2.4b	nc 6.2b	A 2.4b	nc 6.2b
l'opposition							A 2.4b		A 2.4b	
le but					E 2.3b	nc 6.2b	E 2.3b	nc 6.2b		nc 6.2b
la cause			J 2.3b		E 2.3b J 2.3b	nc 6.2b	A 2.4d E 2.3b J 2.3b		A 2.4d	
la comparaison					E 2.3bc J 2.3b	nc 6.2b	A 2.4d E 2.3bc J 2.3b	nc 6.2b	A 2.4d	
la concession								nc 6.2b	A 2.5d	nc 6.2b
la conséquence					E 2.3b	nc 6.2b	A 2.4d E 2.3b	nc 6.2b	A 2.4d	
la justification					J 2.3b		J 2.3b	nc 6.2b		nc 6.2b
le temps	D 2.3b	nc 6.2b s 2.3ab						s 2.3a		
<i>complément du nom ou du pronom</i>										
relative	D 2.3b N 2.2a	nc 4.1e; 6.2b	D 2.3b N 2.2a	nc 4.1e; 6.2b	N 2.2a	nc 4.1e; 6.2b	E 2.3b N 2.2a	nc 4.1e; 6.2b		nc 4.1e; 6.2b
<i>complétive</i>										
complément de l'adjectif						nc 4.1f; 6.2b				
complément du nom										nc 4.1f; 6.2b

complément du verbe				dr 3.2a nc 6.2b s 2.4d		dr 3.1c; 3.2a nc 6.2b s 2.4de		dr 3.2a s 2.4df		
<i>corrélatives</i>						nc 6.2b	A 2.4d E 2.3b	nc 6.2b	A 2.4d E 2.3b	nc 6.2b
Théâtre										
auteur et metteur en scène							T 1.1ab			
didascalies; mise en scène							T 2.2a; 2.3ab; 2.4; 3.1b			
organisation d'un genre							T 2			
séquence dialogale							T 2.2	dr 2.2; 2.3c		
séquences secondaires							T 2.3c			
thème et vision du monde							N 2.3 T 2.4			
univers dramatique et narratif							N 2.2 T 2.3			
Variétés de langue	P 2.3b	s 2.3b	P 2.3b	m 1.1d s 2.3b	E 1.1a; 1.2a J 1.2c N 2.2b; 3.1c P 2.3b	dr 2.4bc m 1.1d nc 1.2b; 3.1b	E 1.1a; 1.2a J 1.2c P 2.2b; 2.3b T 2.3a; 2.4	dr 1.3b; 5.1; 5.2 nc 1.2b; 3.1b	E 1.1a J 1.2c P 2.2b	dr 1.3b
Verbe / GV	D 2.3b	dr 2.2a nc 1.4	D 2.3b		E 2.3b	dr 1.3b; 2.2a m 2.1ab nc 1.4a	E 2.3b	nc 1.4a		
auxiliaires		s 2.1b; 4.5a		s 2.1b; 4.5ab		s 2.1b; 4.5bc		m 2.1b s 2.1ab		m 2.1b s 2.1b
caractéristiques et identification		s 2.1a; 6.1		s 2.1a; 6.1		nc 4.1d		nc 4.1d		
conjugaison, voir Conjugaison										
constructions du GV; fonctions du GV et des expansions		nc 4.2a s 2.1a; 2.4abd; 6.2		nc 4.2ab s 2.1a; 2.4bcde; 6.2	E 2.3b	nc 4.2c s 2.4bcde; 6.2	E 2.3b	nc 4.2a s 2.1a; 2.3a; 2.4bdf		
valeurs et aspects		s 3.1ab; 3.2ac		s 3.1ab; 3.2ab		s 3.1b; 3.2bc		nc 4.1		m 2.3 s 3.1c; 3.2c

Annexe 1 - Synthèse des genres de textes retenus

1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire
■ Article de revue ou article sur le web ■ Capsule d'information ■ Consigne ou procédure ■ Documentaire ■ Échange ■ Justification en grammaire ■ Pastiche d'une description de lieu ■ Poème ludique et poème ayant une trame descriptive ou narrative ■ Quatrième de couverture ■ Récit : album, BD, roman (psychologique, d'aventures ou de fantaisie)	■ Appréciation critique d'une œuvre littéraire ■ Article de dictionnaire ■ Biographie ■ Compte rendu d'un événement ■ Entrevue ■ Justification d'une réponse ■ Justification en grammaire ■ Poème ayant une trame descriptive ou narrative ■ Récit : fable, récits de genres variés, roman (policier ou psychologique) ■ Table ronde	■ Article de vulgarisation qui vise à faire comprendre un fait, une situation, un phénomène ■ Chapitre d'un manuel de sciences et technologie ou de sciences humaines ■ Discussion ■ Exposé en dyade ■ Justification en grammaire ■ Poème ou chanson lyrique ■ Récit : conte, légende ou mythe ou récit de création, roman (historique ou de chevalerie) ■ Résumé d'un article de journal ou d'un autre média
4 ^e secondaire	5 ^e secondaire	
■ Critique d'un film ■ Exposé critique (film, message publicitaire) ■ Message publicitaire ■ Pièce de théâtre ■ Poème lyrique, poème engagé, chanson, slam ■ Récit : nouvelle ou roman (fantastique, initiatique, psychologique ou de science-fiction) ■ Résumé : texte d'analyse, texte d'opinion argumentée ■ Texte d'analyse de journal ou d'un autre média ■ Texte d'opinion argumentée	■ Capsule d'information sur la langue ou sur la culture francophone ■ Caricature ■ Débat ■ Discussion ■ Lettre ouverte ■ Poème ou chanson, lien avec culture et société ■ Récit : œuvre littéraire adaptée à l'écran, œuvres littéraires engagées (BD, fable, monologue, roman, etc.), roman psychologique ou sociologique ■ Reportage ■ Texte d'analyse et texte d'opinion argumentée complémentaires ou contradictoires	

La répartition des genres selon les compétences se trouve dans le tableau des genres de chaque mode de discours (p. 7, 13, 18, 22, 28, 34, 38).

Annexe 2 - Synthèse des processus et stratégies au 1^{er} cycle du secondaire

Lire et apprécier des textes variés (p. 103-107)	Écrire des textes variés (p. 113-118)	Communiquer oralement selon des modalités variées (p. 124-128)
Planifier sa lecture (p. 103)	Planifier l'écriture de son texte (p. 113-114)	Planifier son écoute et sa prise de parole (p. 124-125)
Orienter sa lecture en fonction d'intentions et de besoins	Cerner ses intentions et ses besoins	Cerner ses intentions et ses besoins
Déterminer sa manière de lire	Déterminer les caractéristiques à privilégier chez son destinataire	Tenir compte des conditions de réalisation de la tâche ou du projet ainsi que de ses caractéristiques d'auditeur, d'interlocuteur et de locuteur
Prévoir une ou plusieurs façons de noter des éléments significatifs	Tenir compte des conditions de réalisation de la tâche ou du projet ainsi que de ses caractéristiques de scripteur	Se donner un environnement propice à la communication
Activer ses connaissances générales et spécifiques	Choisir le point de vue	Déterminer les caractéristiques à privilégier chez ses interlocuteurs ou son auditoire
Déterminer les éléments à considérer	Déterminer le contenu de son texte en faisant appel à diverses ressources	Choisir un rôle ou une posture
Anticiper le contenu à partir d'indices	Anticiper le genre du texte	Choisir le point de vue
	Se référer à des textes dans lesquels on a observé des façons intéressantes d'écrire	Activer ses connaissances sur le sujet, sur le genre de communication orale et, s'il y a lieu, sur le ou les locuteurs
	Se représenter le sujet et choisir les éléments appropriés	Cibler les éléments à privilégier
	Sélectionner des éléments	Prévoir une ou plusieurs façons de noter des éléments significatifs ou préparer un aide-mémoire schématique et, au besoin, un support visuel
	Ordonner les éléments choisis et se donner un principe d'organisation	Solliciter la collaboration d'une ou de plusieurs personnes ou prévoir un matériel d'enregistrement
	Prévoir d'introduire, de conclure, de marquer ou de faire progresser ses propos	S'appuyer sur des communications orales dans lesquelles ont été observées des façons intéressantes de prendre la parole
Comprendre et interpréter un texte (p. 104-06)	Rédiger son texte (p. 115-116)	Comprendre et interpréter des productions orales; prendre la parole individuellement et en interaction (p. 126-127)
Au fil de la lecture, dégager les éléments nouveaux	Faire un brouillon	Établir le contact et maintenir la communication
Relier au texte les éléments non verbaux	Utiliser, si possible, un traitement de texte	S'appuyer sur son bagage culturel
Établir des liens entre des éléments du texte et son bagage	Se relire régulièrement au cours de la rédaction	Reconnaître ou faire ressortir les éléments importants ou utiles
Soutenir la progression de sa compréhension	Établir des liens	Relier des idées entre elles
Diversifier ses façons de résoudre les difficultés d'ordre lexical ou syntaxique	Privilégier un mode d'organisation	Reconnaître ou utiliser des procédés de mise en relief

S'interroger sur la possibilité d'autres significations	Utiliser un vocabulaire, une syntaxe et une variété de langue appropriés au point de vue, à l'univers créé ou au genre adopté	Être attentif aux variétés de langue et aux différents usages du français ou utiliser une variété de langue standard
Comparer son interprétation avec celle d'autrui	Assurer la cohérence du texte	Distinguer diverses modalités d'énonciation ou adapter ses propos, sa façon de les présenter et de les soutenir
Cerner le contenu	Utiliser des paragraphes	S'appuyer sur des marques d'organisation
Relier des idées entre elles	Au besoin, donner au texte un titre explicite ou évocateur et insérer des intertitres	S'intéresser aux modalités d'enchaînement
Déterminer à qui le discours rapporté doit être attribué		Se situer par rapport aux propos entendus ou offrir à son auditoire la possibilité d'intervenir
Dégager l'information véhiculée par le discours rapporté		
Dégager ce qui confère une unité au texte		
Dégager l'organisation générale de l'ouvrage ou du texte		
Cerner l'organisation du texte		
Retracer la continuité assurée par les formes de reprise de l'information		
Dégager la progression assurée par l'ajout de nouvelles informations		
Déterminer si le point de vue adopté est plutôt objectif ou plutôt subjectif et s'il est maintenu; dans le cas du narrateur, déterminer si ce point de vue est externe ou interne		
Reconnaître l'insertion d'un discours rapporté direct ou indirect		
Reconnaître, dans une séquence textuelle d'un autre type, l'insertion d'un dialogue, d'un passage descriptif ou narratif ainsi que leur intérêt		
Réagir au texte (p. 107)	Réviser, améliorer et corriger son texte (p. 117-118)	Réagir à l'écoute; ajuster sa prise de parole (p. 124-128)
Être attentif aux effets du texte ou de l'œuvre sur soi	Relire son texte en le considérant sous des angles différents	Constater les effets produits par les propos entendus, par la manière dont ils ont été dits, par la variété de langue utilisée et par la présence d'éléments non verbaux ou ajuster ses propos ainsi que sa façon de les aborder et de les soutenir
Établir un lien entre les procédés d'écriture observés et l'effet produit par le texte ou l'œuvre	Lire des textes produits par ses pairs	Expliciter ses réactions à l'écoute ou à l'échange verbal ou recourir consciemment aux marques du français standard
Se référer à ses goûts, à ses champs d'intérêt, à ses connaissances et à sa sensibilité esthétique à l'égard des textes et de la langue pour situer ses réactions au texte ou à l'œuvre	Soumettre son texte à la critique	Partager ses réactions avec celles d'autres auditeurs ou locuteurs ou solliciter la rétroaction d'une ou de plusieurs personnes
Expliciter ses réactions en s'appuyant sur le texte ou l'œuvre	Reconsidérer la pertinence	Justifier ses réactions
Comparer ses réactions avec celles suscitées par divers textes ou productions artistiques	Reconsidérer l'ordre et la progression des éléments ou du récit, l'insertion de description et	Fournir une rétroaction, la justifier et, si possible, proposer des pistes d'amélioration

	de discours rapportés ainsi que la justesse des substituts	
Établir des liens entre ses lectures et ses propres écrits	Reconsidérer le point de vue, le maintien du point de vue et, s'il y a lieu, justifier les changements	
Partager ses réactions avec d'autres lecteurs de manière à nuancer, à renforcer ou à réviser ses perceptions	Améliorer son texte	
	Dans le cas d'éléments transposés de l'oral à l'écrit ou d'un genre de texte à un autre, vérifier si la rédaction respecte les exigences linguistiques de la transposition	
	Vérifier si le vocabulaire et la variété de langue sont adaptés	
	Vérifier si les structures des phrases et la ponctuation sont appropriées	
	Vérifier l'application des règles et de l'orthographe grammaticale et le respect des contraintes de l'orthographe d'usage	
	Corriger son texte	
	Rédiger une version finale qui intègre les éléments révisés, améliorés et corrigés	
Évaluer l'efficacité de sa démarche (p. 107)	Évaluer l'efficacité de sa démarche (p. 118)	Évaluer l'efficacité de sa démarche (p. 128)
Expliciter sa démarche et les stratégies utilisées en activant ses mécanismes de questionnement et d'autocontrôle	Expliciter sa démarche et les stratégies utilisées	Expliciter sa démarche et ses stratégies
Dégager sa capacité d'adaptation à des situations variées de lecture	Évaluer dans quelle mesure ses stratégies d'écriture ont facilité l'élaboration de son texte	Juger de la pertinence des stratégies utilisées
Évaluer l'efficacité de ses stratégies en fonction de la nature et du degré de difficulté des textes ainsi que de la tâche ou du projet à réaliser	Cerner ses points forts et ses difficultés	Reconsidérer son choix de posture de même que sa façon de remplir le rôle adopté et de respecter les règles établies
Noter ses progrès et ses besoins d'amélioration en tenant compte du développement de son autonomie	Noter ses progrès et les points à améliorer	S'interroger sur le point de vue adopté et sur l'avantage de l'avoir maintenu ou modifié
Situer l'apport du texte ou de l'œuvre à ses connaissances générales et à ses connaissances spécifiques sur la langue, les textes et la culture	Évaluer dans quelle mesure les défis fixés ont été relevés et reconnaître ce qui peut être fait avec de l'aide et ce qui peut l'être de manière autonome	Évaluer son aisance pour ce qui est de choisir la variété de langue appropriée et d'utiliser les marques du français standard
Situer sa lecture du texte ou de l'œuvre dans son profil de lecteur afin de se fixer de nouveaux défis	Dégager ce que la rédaction de son texte a permis d'ajouter à ses connaissances	Préciser sa contribution à la progression de l'échange ou reconsidérer l'organisation et la progression de ses propos
	Dégager sa capacité d'adaptation à des situations variées d'écriture	Situer l'apport de la communication orale ou vérifier la clarté et l'intérêt de ses propos auprès de son auditoire
		Dégager sa capacité d'adaptation à des situations variées et, en particulier, à différents interlocuteurs
		Noter ses progrès et les points à améliorer

Annexe 3 - Synthèse des processus et stratégies au 2^e cycle du secondaire

Lire et apprécier des textes variés (p. 43-52)	Écrire des textes variés (p. 64-76)	Communiquer oralement selon des modalités variées (p. 89-103)	
<i>Planifier sa lecture</i> (p. 43-44)	<i>Planifier l'écriture de son texte</i> (p. 64-68)	<i>Planifier son écoute et sa prise de parole</i> (p. 89-93)	
Analyser la situation de communication	Analyser la situation de communication	Analyser la situation de communication	
Déterminer sa démarche de lecture	Déterminer sa démarche d'écriture	Déterminer sa démarche d'écoute	Déterminer sa démarche de prise de parole
Anticiper le contenu, l'organisation ou le point de vue	Anticiper le contenu, l'organisation ou le point de vue	Anticiper le contenu, l'organisation ou le point de vue	Déterminer le contenu de sa prise de parole
	Déterminer le contenu de son texte		
	Déterminer l'organisation de son texte		Déterminer l'organisation de sa prise de parole
	Déterminer le point de vue		Déterminer le point de vue
Ajuster sa démarche	Ajuster sa démarche	Ajuster sa démarche	
<i>Comprendre et interpréter un texte</i> (p. 45-50)	<i>Rédiger son texte</i> (p. 69-71)	<i>Comprendre et interpréter des productions orales; prendre la parole individuellement et en interaction</i> (p. 94-99)	
Diversifier ses façons de résoudre ses difficultés de compréhension et d'interprétation	Faire une version provisoire	Diversifier ses façons de résoudre ses difficultés de compréhension et d'interprétation	
		Établir le contact et contribuer au maintien de la communication	
Établir des liens avec son répertoire personnalisé			
Dégager ce qui confère une unité au texte		Dégager ce qui confère une unité au document, à l'intervention, à la production ou à l'œuvre	
Cerner le contenu	Développer le contenu	Cerner le contenu du document, de l'intervention, de la production ou de l'œuvre	Développer le contenu ou contribuer à son développement
Cerner l'organisation	Organiser son texte	Cerner l'organisation du document, de l'intervention, de la production ou de l'œuvre	Organiser ses propos ou contribuer à l'organisation des propos
Cerner le point de vue adopté	Adopter un point de vue et le maintenir	Cerner le point de vue adopté dans le document, l'intervention, la production ou l'œuvre	Adopter et maintenir un point de vue

Réagir au texte (p. 51)	Réviser, améliorer et corriger son texte (p. 72-74)	Réagir à l'écoute; ajuster sa prise de parole (p. 100-101)	
Reconnaître les effets que le texte provoque chez soi	Diversifier ses moyens de révision	Reconnaître les effets suscités par les propos entendus	Ajuster son intervention
Expliciter et justifier les effets du texte sur soi	Reconsidérer le contenu	Expliciter et justifier ses réactions	Solliciter une rétroaction
Consolider, nuancer ou réviser ses réactions au texte	Reconsidérer l'organisation	Consolider, nuancer ou réviser ses réactions	
	Reconsidérer le point de vue		
	Vérifier le vocabulaire, la syntaxe, la ponctuation et l'orthographe		
	Rédiger la version définitive de son texte		
		Fournir une rétroaction	
Évaluer l'efficacité de sa démarche (p. 52)	Évaluer l'efficacité de sa démarche (p. 75-76)	Évaluer l'efficacité de sa démarche (p. 102-103)	
Poser un regard critique sur sa démarche	Poser un regard critique sur sa démarche	Poser un regard critique sur sa démarche	
Poser un regard critique sur le résultat de la tâche	Poser un regard critique sur le résultat de la tâche	Poser un regard critique sur le résultat de la tâche	
Situer son rapport à la situation de communication	Situer son rapport à la situation de communication	Situer son rapport à la situation de communication	
Évaluer l'apport de la situation d'apprentissage et d'évaluation au développement de sa compétence	Évaluer l'apport de la situation d'apprentissage et d'évaluation au développement de sa compétence	Évaluer l'apport de la situation d'apprentissage et d'évaluation au développement de sa compétence	
Se fixer de nouveaux défis	Se fixer de nouveaux défis	Se fixer de nouveaux défis	

Bibliographie

- ADAM, J.-M. (2005). « La notion de typologie de textes en didactique du français : une notion dépassée? », *Recherches*, no 42, p. 11-23.
- ADAM, J.-M. (2005). *Les textes : types et prototypes*, 4^e édition, Paris, Armand Colin.
- BESSONNAT, D. (1994). « Paroles de personnages : bâtir une progression », *Pratiques*, no 83, p. 8-32.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl. (2003). « La langue parlée », dans M. Yaguello (dir.), *Le grand livre de la langue française*, Paris, Éditions du Seuil, p. 317-344.
- CAJOLET-LAGANIÈRE, H. (2004). « Le dictionnaire, un outil d'apprentissage du lexique en lien avec la culture », *Québec français*, no 134, p. 71-73.
- CHARAUDEAU, P. (2000). *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette éducation.
- CHARTRAND, S.-G. (2010). « Les manipulations syntaxiques : de précieux outils pour étudier la langue », *Correspondances*, vol. 15, no 4, p. 27.
- CHARTRAND, S.-G. (2008). *Progression dans l'enseignement du français langue première. Répartition des genres textuels, des notions, des stratégies et des procédures à enseigner de la 1^{re} à la 5^e secondaire*, Québec, Les Publications Québec Français, Numéro hors série.
- CHARTRAND, S.-G. (dir. ; 2001). *Apprendre à argumenter*, Saint-Laurent, ERPI.
- CHARTRAND, S.-G., AUBIN, D., BLAIN, R. et Cl. SIMARD (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Boucherville, Graficor.
- DOLZ, J. et SCHNEUWLY, B. (dir.; 1998). *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF.
- DUMORTIER, J.-L. (2008). « Un cadre *grammatical* pour toutes les activités de français? », *Enjeux*, no 71, p. 7-27.
- DUMORTIER, J.-L. (2006). *Lire le récit de fiction. Pour étayer un apprentissage : théorie et pratique*, 2^e édition, Bruxelles, DeBoeck-Duculot.
- ÉRARD, S. (1998). « Le débat régulé », dans J. Dolz et B. Schneuwly (dir.), *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, p. 163-186.
- GREVISSE, M. et A.GOOSSE (1993). *Le bon usage*, 13^e édition, Paris, Duculot.
- MAINGUENEAU, D. (1999). *L'énonciation en linguistique française*, 2^e édition, Paris, Hachette.
- PARET, M.-Ch. (1996). « Une autre conception de la phrase et de la langue pour faire de la grammaire à l'école », dans S.-G. Chartrand (éd.), *Pour un nouvel enseignement de la grammaire*, Montréal, Éditions Logiques, p. 107-133.
- PARET, M.-Ch. (2009). « La grammaire textuelle, une ressource pour la compréhension et l'écriture des textes », *Québec français*, Numéro hors série, p. 84-89.
- PRATIQUES (1983). *Le bricolage poétique*, no 39, Metz, CRESEF.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2009). *Programme de formation de l'école québécoise : Français, langue d'enseignement*, Québec, Gouvernement du Québec. <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation>.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2011). *Livres ouverts*. <http://www.livresouverts@qc.ca>.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-Ch. et R. RIOUL (2010). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

SCHNEUWLY, B. (2007). « Le “français” : une discipline scolaire autonome, ouverte et articulée », dans É. Falardeau, C. Fisher, Cl. Simard et N. Sorin (éd.), *La didactique du français. Les voies actuelles de la recherche*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 9-26.

SCHNEUWLY, B. (2007). « Genres écrits et oraux et forme scolaire. Enseignement et apprentissage de la langue première à l'école », dans C. Boré (éd.), *Construire et exploiter des corpus de genres scolaires*, Namur, Presses universitaires de Namur, p. 13-26.

SIMARD, C. (1994). « Pour un enseignement plus systématique du lexique », *Québec Français*, no 92, p. 28-33.

THYRION, F. (1997). *L'écrit argumenté*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

TOMASSONE, R. (1996). *Pour enseigner la grammaire*, Tomes 1 et 2, Paris, Delagrave.